

Actualités
Les travailleurs bloquent les ponts reliant l'Outaouais à Ottawa
page A9



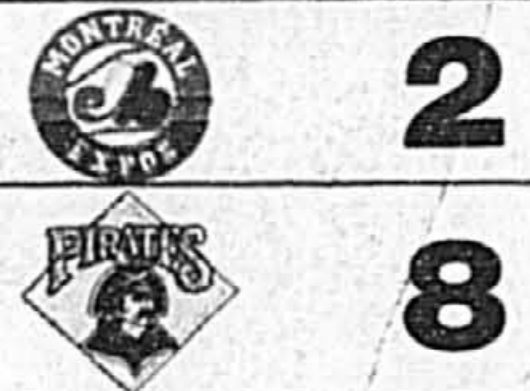
Économie
Échinord, une compagnie qui a du piquant
page D8



Cyberpresse

Multimédias à l'école : les choix de Québec
page C7

Baseball



2
8

page S3

Tuerie à Ottawa: 5 morts

L'auteur de la fusillade avait été congédié par la compagnie Ottawa Carleton Transpo



Des policiers armés suivis par des infirmiers poussant une civière s'intallent devant le garage de l'Ottawa Carleton Transport, où la fusillade a eu lieu hier après-midi.

d'après Presse Canadienne
OTTAWA

Un homme muni d'une arme à feu très puissante a fait irruption hier dans le garage d'autobus municipal d'Ottawa, où il a abattu quatre personnes avant de s'enlever la vie. La police rapporte que deux autres personnes ont été touchées, mais que leurs blessures sont sans gravité.

Le tireur, Pierre Lebrun, un homme dans la quarantaine, était jusqu'à tout récemment un employé du service de transport en commun municipal, OC Transpo. L'homme aurait eu maille à partir avec la société de transport ces dernières années et avait été congédié en 1997 pour avoir giflé un collègue avant d'être réembauché plus tard, avec l'appui du syndicat. Selon Mike Milloy, un représentant syndical, Lebrun avait récemment démissionné de son poste de cadre.

C'est à 14 h 39 que la police a reçu un appel l'informant qu'un homme armé avait ouvert le feu dans le garage.

« Heureusement que la carabine s'est enrayée, sinon il y aurait eu

encore plus de victimes », affirme Sylvain Couture, mécanicien à l'emploi de la société de transport OC Transpo.

M. Couture ajoute avoir vu l'homme tirer sur deux personnes dans l'entrepôt et avoir ensuite entendu dire qu'une autre avait été abattue dans l'atelier de réparations électriques. « Quelqu'un a crié : 'Il y a un type avec un fusil, appelez le 9-1-1'. Tout le monde s'est sauvé », raconte-t-il. L'alarme d'incendie s'est mise en marche pendant que tout le monde fuyait.

Les policiers ont éprouvé certaines difficultés à fouiller le garage, où étaient garés environ 500 autobus, afin de retracer l'auteur de la fusillade et les victimes. Ils ont bouclé tout le secteur entourant le dépôt, qui est situé dans un parc industriel de l'est de la ville.

La police a refusé hier de dévoiler l'identité des victimes. L'homme était armé d'une carabine de calibre .30-06, « une arme très puissante », indique un porte-parole de la police.

La police a refusé de préciser si le tireur avait fait feu au hasard ou s'il avait choisi ses victimes.

« C'est une journée tragique et traumatisante », a déclaré Mike Shefflin, directeur général de la

Voir **TUERIE** en A2

■ Autres textes en page A3

L'OTAN reste intraitable

Le cessez-le-feu de Belgrade est « insuffisant »

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN ont rejeté hier comme « insuffisant » un cessez-le-feu proposé par Belgrade et annoncé l'intensification des bombardements, mais tout en engageant des consultations, y compris avec Moscou, sur les suites du conflit au Kosovo.

Le gouvernement macédonien continuait d'évacuer, souvent contre leur gré et d'une manière peu humaine, des milliers de réfugiés albanais du Kosovo vers des pays tiers, suscitant réserves et critiques chez les responsables humanitaires.

La vague de réfugiés quittant le Kosovo est de nature « forcée, planifiée et orchestrée », a accusé cependant le Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés Sadako Ogata, à Genève, lors d'une réu-

nion sur la crise et ses répercussions dans les pays voisins.

La Yougoslavie a annoncé hier un cessez-le-feu immédiat au Kosovo doublé d'une offre de négociations rapides avec le chef kosovar Ibrahim Rugova en vue du retour des réfugiés dans leurs foyers et d'un règlement politique à long terme.

Les sirènes d'alerte aérienne annonçant de nouvelles frappes ont néanmoins retenti hier soir à Bel-



grade, 15 minutes à peine après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au Kosovo. Au moins six explosions ont été entendues dans la direction de l'aéroport militaire de Batajina, au nord de Belgrade.

Des enseignants de l'université de Belgrade se sont rassemblés sur un pont dans la soirée pour protester contre les frappes. Certains voulaient y passer la nuit pour servir de « boucliers humains » contre les

Voir **L'OTAN** en A2

■ Autres textes en page B1



Plus de 2000 réfugiés kosovars ont pu s'installer hier sous les tentes du nouveau camp dressé par les forces britanniques à Brazda, en Macédoine.

PHOTO AP ©

Junkies de la pédale



Paul Roy en Virginie

Pour inaugurer la saison cycliste 99, La Presse s'est rendue à Suarts Draft, en Virginie, où Marc Dufour, PDG du groupe Centrifuge, tient depuis trois ans un camp d'entraînement pour coureurs et cycloportifs. Notre journaliste Paul Roy y a rencontré plusieurs membres des équipes du Québec, route et mon-

tagne, et la médaillée d'or des Jeux du Commonwealth de 98 à Kuala Lumpur, Lyne Bessette. À compter d'aujourd'hui, dans le tabloïd Sports, le tente de nous faire partager quelques moments de cette expérience. À lire en pages S8 et S9

Les listes d'attente débordent dans les centres jeunesse

LILIANNE LACROIX

Malgré l'argent investi par le gouvernement pour créer des postes, les jeunes continueront d'attendre qu'on se penche sur leur cas à la Protection de la jeunesse.

Après avoir connu un progrès sensible en baissant de 1731 à 756 de juin à janvier dernier, les listes d'attente dans les DPJ ont connu une remontée importante que l'ar-

gent investi pour ouvrir de nouveaux postes n'a pu endiguer.

« L'argent est là, et on serait heureux de le dépenser, mais les centres jeunesse sont incapables d'embaucher du personnel. Pire, le personnel expérimenté quitte... »

Auteur d'un rapport sur les listes d'attente, directeur du groupe tactique chargé de surveiller les progrès en ce domaine, André Lebon a l'impression d'être pratiquement

revenu à la case départ. En juin dernier, 1731 jeunes « dont la sécurité semblait compromise à première vue » poireautaient sur les listes. En janvier, on se réjouissait que la liste ait fondu à 756 à la suite d'injection de fonds par Québec pour l'ouverture de nouveaux

Voir **LES LISTES** en A2

■ Autre texte en page A14

269
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	- affaires	D2	Bridge	E8	Horoscope	E5	Opinions	B3
- Index	Arts et spectacles	E1 à E4	Décès	E7	Loteries	A2, A9	Politique	A19 à A22
- Immobilier	- horaire spectacles	E4	Économie	D1 à D14	Mode	C1 à C6	Rive-Sud/Montérégie	A16
- marchandises	- horaire télévision	E2	- Pub-marketing	D22	Monde	B1, B4 à B8		
- emplois	- télévision	E1	Feuilleton	E6	Mots croisés	D20, S10		
- automobile	Bandes dessinées	D19	Étes-vous observateur	D18	Mot mystère	E6		

ÉDITORIAL

Pour une école laïque et ouverte
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec percées de soleil
Max. 11, min. 3
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

Voyagez et courez la chance de gagner une Mercedes
Pourquoi pas vous?
(Modèle classe C-230, année 2000, 4 portes, couleur noire Intérieur/extérieur)
Chaque tranche de 400\$ d'achat vous donne une chance
TIRAGE PRÉLIMINAIRE à tous les dimanches à 19 h à l'émission Pili-Kay de la station de radio CFMB 1200 AM.

Liste des gagnants du tirage préliminaire du 4 avril 99 :
Olinick Laguerre
Jeanne Gabriel
Gerda Maingrette
Dieuseul Destina
Casseca Desina
Jimmy Stark
Jean Fredo Laguerre
Marie-Andrée Duthil
Jeannot Mompont
Mercie Vierge Geffrand
Léa Gauthier
Fritz Maingrette
Carl Cassous
Kettler Roche
Jamet Deceus

Haïti À Montrouls 1 sem. 887\$
Hôtel : Moulin sur mer 3 repas
Spéciaux d'Avril
FORMULES TOUT INCLUS
Cienfuegos 658 \$ San Andres 798 \$
Santa Martha 698 \$ Puerto Plata 798 \$
Varadero 748 \$ Acapulco 798 \$
Puerto Vallarta 798 \$ Ixtapa 988 \$

multi-voyages
Quelle que soit votre destination
Notre but : vous faire voyager
Notre force : bien vous conseiller
8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél: (514) 858-0011 1 888 302-6221

Suites de la une

Tuerie à Ottawa: 5 morts

TUERIE / Suite de la page A1

compagnie Ottawa Carleton Transpo. M. Sheflin soutient qu'il y avait environ 100 employés dans les environs immédiats de la fusillade, et que l'annonce de l'évacuation a donné lieu à une certaine panique.

Des proches des victimes sont arrivés sur les lieux peu après le drame. Des autobus scolaires ont été dépêchés pour transporter les employés qui avaient trouvé refuge derrière un restaurant avoisinant. D'autres ont été amenés à une caserne de pompiers située à proximité.

La fermeture du garage d'autobus a occasionné des retards de transport dans certaines parties de la ville.

Sortez de l'ordinaire



Chrétien annule sa visite en Amérique centrale

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'arrivée au cours des prochains jours de 5000 réfugiés kosovars au Canada provoque tout un branle-bas de combat sur le front politique.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui devait partir demain pour une visite de six jours au Mexique, au Honduras et au Nicaragua

L'OTAN / Suite de la page A1

attaques de l'OTAN. La Russie a qualifié l'offre de cessez-le-feu de Belgrade de « chance à ne pas laisser passer », et le chef de sa diplomatie, Igor Ivanov, a assuré qu'il préparait de nouvelles initiatives sur un règlement pacifique du conflit.

Le Vatican a estimé qu'il fallait avoir « une attitude ouverte » à l'égard de l'initiative de Belgrade.

Si l'annonce « d'une suspension des opérations militaires et de police au Kosovo », « l'ouverture de négociations avec les représentants de cette République et le retour de ses habitants » se confirment, alors « il s'agit d'un pas important vers la paix », a déclaré le Saint-Siège dans un communiqué.

Mais le président américain Bill Clinton a rappelé juste avant l'offre de Belgrade que les conditions pour un arrêt des frappes de l'OTAN restaient le retrait du Kosovo des forces serbes militaires et de police, l'acceptation par Belgrade d'une force militaire internationale au Kosovo, l'accord des autorités yougoslaves pour un Kosovo multi-ethnique et démocratique, et le retour des réfugiés kosovars chassés de leurs foyers.

« Un simple cessez-le-feu n'est clairement pas suffisant pour remplir ces conditions », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Joe Lockhart. « Nous continuerons cette campagne militaire jusqu'à ce que ses objectifs soient atteints », a-t-il ajouté.

Le porte-parole de la présidence américaine a affirmé que si le président Milosevic

pensait diviser les pays de l'OTAN en proposant un cessez-le-feu, « il se trompe lourdement ».

De fait, les autres pays de l'Alliance ont très rapidement fait écho aux propos de Washington en qualifiant le cessez-le-feu offert par Belgrade d'« indispensable mais insuffisant », tandis que le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana confirmait que les frappes se poursuivraient.

Le président français Jacques Chirac a même durci le ton contre Milosevic et justifié la poursuite des frappes de l'OTAN en affirmant, hier soir, que « l'horreur voulue et organisée » par le président yougoslave « dépasse tout ce que l'on peut imaginer ».

« La barbarie ne peut avoir le dernier mot », a déclaré le chef de l'Élysée dans une allocution télévisée. Il a usé d'un ton et de mots extrêmement durs à l'encontre du président yougoslave, l'appelant seulement, et pour la première fois, « Milosevic ».

« L'offre pourrait être un signe qu'il est secoué », a déclaré le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. « Nous allons continuer à le secouer jusqu'à ce qu'il fasse une offre qui réponde à nos conditions, et il en est loin », a-t-il ajouté.

L'OTAN qui a déclenché dans la nuit de lundi ses frappes les plus sévères contre des objectifs serbes va profiter du beau temps de retour sur la région pour intensifier encore ses bombardements, grâce à l'arrivée du porte-avions américain *Theodore Roosevelt* et de sa redoutable puissance de feu.

L'OTAN a aussi admis hier sa première « bavure » de la guerre : le centre de la ville

minière d'Aleksinac, à 200 km de Belgrade, a été rasé par un missile, faisant 12 tués et 20 blessés civils.

Recevant à Belgrade Nikos Constantopoulos, de la Coalition de la gauche et du progrès (SYN) grecque, le président yougoslave a dénoncé « les crimes des nouveaux nazis » de l'OTAN. Le SYN est un petit parti d'intellectuels de gauche, opposé aux frappes de l'OTAN, mais qui appelle aussi au respect des droits des Albanais du Kosovo.

Sur l'aéroport de Skopje-Petrovec, le pont aérien lancé la veille s'est poursuivi à un rythme soutenu, avec 14 vols prévus pour la journée, qui devaient emmener 1500 Albanais en Turquie et 600 autres en Norvège, selon les chiffres officiels. Une responsable de l'aéroport a reconnu que beaucoup de réfugiés partaient contre leur gré ou sans savoir où ils allaient.

Le commissaire européen à l'aide humanitaire, Emma Bonino, s'est dite « très réservée » sur l'envoi des réfugiés dans des pays non limitrophes du Kosovo. « Ajouter l'exil forcé à la déportation forcée, ça ne va pas résoudre le problème », a-t-elle déclaré.

À Genève, Kris Janowski, porte-parole du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a lui aussi exprimé des réserves. « Ce n'est pas la solution préférée du HCR, mais nous devons le faire pour calmer la situation en Macédoine. Cela doit être fait pour sauver des vies », a-t-il déclaré.

Un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), François Zen Ruffinen, s'est déclaré « absolument contre » la manière dont les évacuations sont menées, en particulier « les familles séparées ».

gua a décidé de limiter son voyage à trois jours, au Mexique seulement.

Officiellement, le bureau du premier ministre affirme avoir changé les plans de voyage pour laisser l'avion Airbus à la disposition de l'armée pour l'évacuation des réfugiés. On reconnaît toutefois que c'est aussi une « question de jugement » et que le M. Chrétien tient à être à Ottawa pour la reprise des travaux de la Chambre, lundi.

Les Communes, comme le reste du monde, auront les yeux tournés vers le Kosovo et le premier ministre ne veut surtout pas se faire reprocher de faire du tourisme en Amérique centrale. D'autant que l'horaire des événements du premier ministre au Honduras et au Nicaragua ne s'annonçait pas trop chargé.

Avant de s'envoler pour cette brève visite à Mexico, M. Chrétien réunira ce matin un comité restreint de son cabinet pour faire le

point sur la situation au Kosovo. En plus du premier ministre, le vice-premier ministre Herb Gray, les ministres de la Défense, Art Eggleton, des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, de l'Immigration, Lucienne Robillard, et de la Francophonie, Diane Marleau; seront de la réunion en plus des deux ministres « de l'argent », Paul Martin et Marcel Massé.

Les listes d'attente débordent dans les centres jeunesse

LES LISTES / Suite de la page A1

postes d'intervenants. Dès la fin mars, M. Lebon devait déchanter. Les chiffres indiquaient en effet une liste d'attente de 1041 jeunes à travers le Québec, guère moins qu'à la même date l'année dernière (1216). « Au bout d'un an, admet-il, ça fait moins de 200 jeunes de moins en attente malgré l'ajout de 96 postes à 55 000 \$ chacun. »

Deux facteurs surtout contribuent à cet insuccès. La sortie de la commission des droits de la jeunesse dans l'affaire Beaumont d'abord, puis la mise en tutelle des centres jeunesse des Laurentides ont jeté une douche froide sur les intervenants qui, traumatisés, semblent retenir plus de cas dans l'espoir de jouer sûr.

« Pendant un mois et demi après l'histoire

Beaumont, les cas retenus ont augmenté, déclare M. Lebon. Dans une des régions des Laurentides visées par la Commission récemment, le taux de rétention des cas après la médiatisation du rapport a été de 100 % alors qu'il tourne autour de 50 % depuis plus de 20 ans au Québec. Peut-on parler de désarroi, de colère, je ne sais trop. Pourtant, au moment de la publication du rapport, les Laurentides avaient pratiquement réglé leur problème d'attente. »

Ce facteur de crainte, dont on connaît mieux l'ampleur lors d'un rapport détaillé qui sera présenté à la mi-avril pour toutes les régions, n'explique pas tout.

« Dans les trois régions les plus en difficulté actuellement, on a moins de personnel qu'il y a un an malgré le feu vert pour embaucher. Et ce ne sont pas des cas uniques.

Les professionnels ne sont pas intéressés à venir aux DPJ. C'est trop risqué, trop lourd comme travail, la formation n'est pas suffisante », dit M. Lebon. Publiées à pleines pages, les bévues des DPJ effraient les candidats potentiels qui craignent, en cas d'erreur, d'être montrés du doigt par la commission des droits, les journalistes et le public.

Sur la Côte-Nord, la semaine dernière, 101 jeunes attendaient, pour une capacité de 14 évaluations par semaine. À Shefferville seulement, où il ne reste plus aucun intervenant, 45 jeunes doivent patienter. « Les dirigeants des centres jeunesse ont eu beau assouplir leurs critères à tout professionnel formé et non pas seulement aux travailleurs sociaux et psychologues, ils n'arrivent pas à dénicher des intervenants, dit M. Lebon. Si on n'engage pas là, et vite, c'est foutu ! »

Ça ne va guère mieux en Abitibi où 60 jeunes « attendaient » la semaine dernière, quatre fois et demi la capacité.

À Québec, juste après l'affaire Beaumont, les cas retenus ont grimpé en flèche. Un autre contre-coup s'est produit quand l'affaire des Laurentides leur a rappelé ces mauvais souvenirs. « On s'en allait vers un succès, mais dans les semaines suivant le rapport sur les Laurentides, on est remonté à 89 cas en attente, explique M. Lebon. On recrute beaucoup de travailleurs sociaux et intervenants dans la région de Québec, mais le bassin de recrutement, c'est la DPJ qu'on déserte ou qu'on s'approprie à désertier. » À lui seul, le projet Dimension, atelier-école pour augmenter l'employabilité d'adolescents et jeunes adultes, semble pour plusieurs bien attirant et bien moins casse-cou que le rude univers de la DPJ.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 5-2-4
à quatre chiffres : 4-0-5-3
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

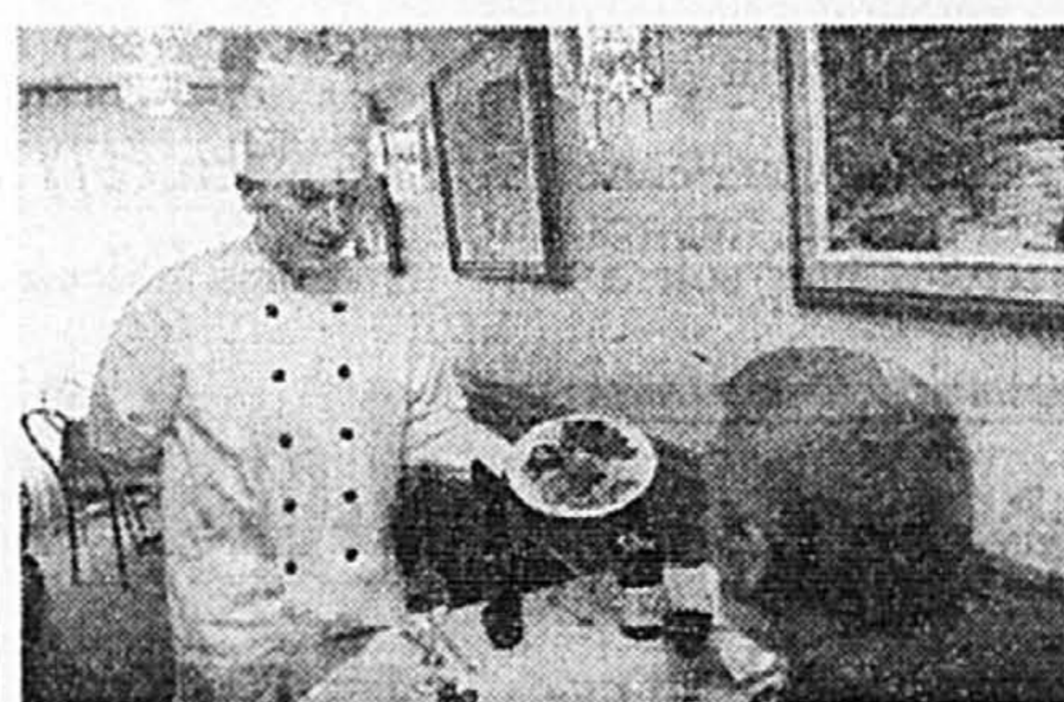
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;

■ à Rouyn-Noranda : Club Rotary en collaboration avec SDC Centre-ville, CHOA Rock Détente, CFEM-TV, La Frontière et Le Citoyen, Hôtel Gouverneur-centre des congrès, 41, 6^e rue, de 13 h 30 à 20 h. Objectif : 550 donneurs ;

■ à Montréal : SITQ, Place Mercantile, 3^e étage, 770, rue Sherbrooke Ouest, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;

■ à Brossard : Club Optimiste « Les Frissons de Brossard », sous la présidence d'honneur du maire de Brossard, centre socio-culturel, 7905, rue San-Francisco, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 200 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



À la russe

■ Parce qu'ils partagent une même langue, mais affirment leurs différences, les immigrants russes et ceux qui nous arrivent des républiques de l'ex-URSS préfèrent qu'on les regroupe sous le terme « russophones ». Ils sont environ 40 000 à Montréal. Livres, journaux, disques, vidéocassettes, bijoux, matriochka et bortsch sont au programme de la tournée russophile que notre collaboratrice Valérie Letarte vous propose dans le cahier Sortir. Avec, en plus, une sélection d'activités culturelles, car les russophones, c'est bien connu, sont aussi de grands artistes.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

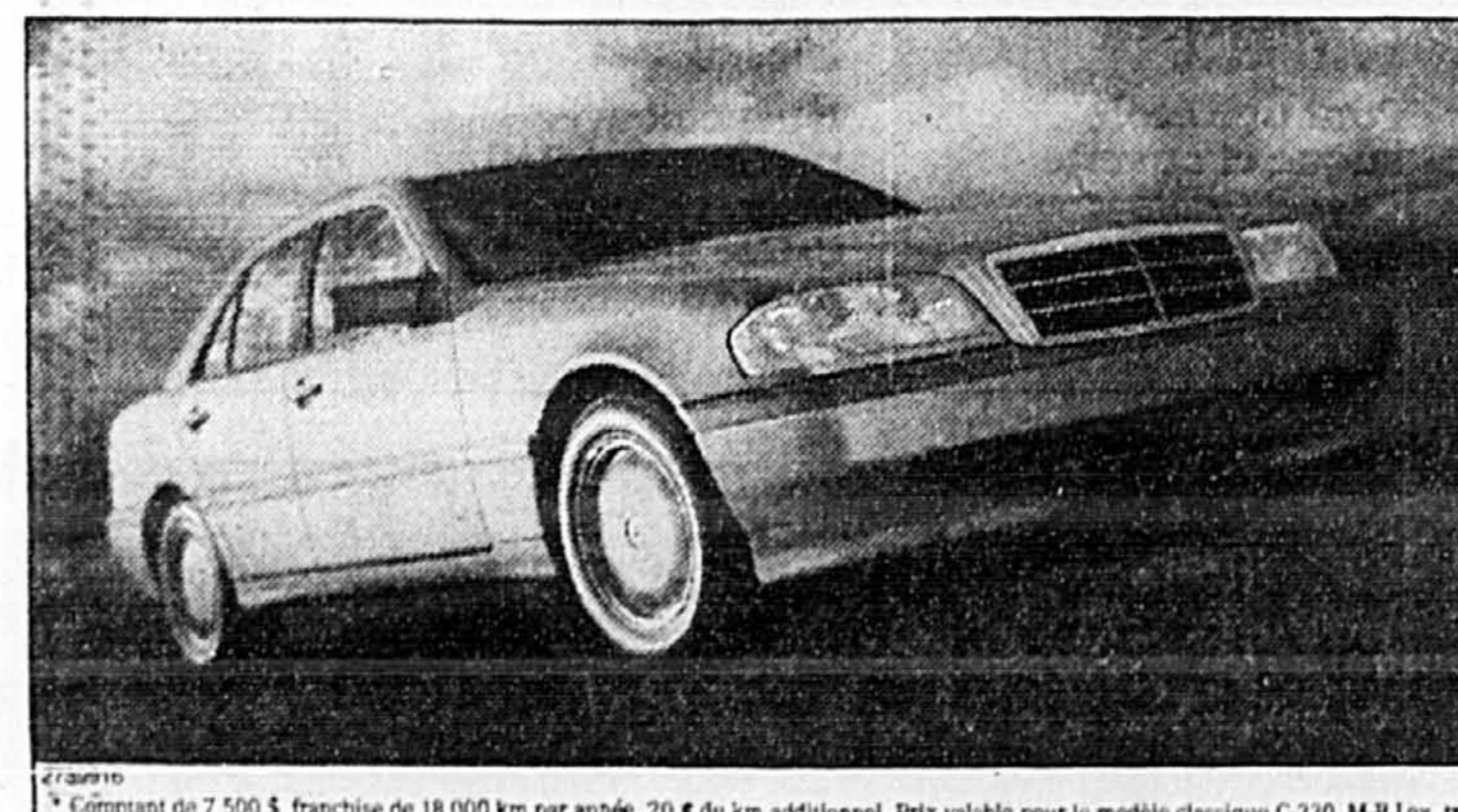
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Souscrivez-vous à l'idée de Mme Vera Danyluk, qui souhaite qu'on saborde la CUM au profit d'une structure élargie incluant Laval et sept villes de la Rive-Sud?

Approuvez-vous la décision d'Ottawa d'accueillir 5000 réfugiés kosovars au pays?
A cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues est:

Oui: 65 %
Non: 35 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Nous avons toujours dit que chacun devrait avoir la sienne.
Nous passons à l'action.

CLASSE C. Nous pensons que chacun devrait pouvoir conduire une voiture aussi sécuritaire que la Mercedes. Et aussi performante. Et aussi durable. C'est pourquoi nous avons construit la Classe C. Avec un prix de départ de 37 950 \$, c'est la plus abordable de toutes les Mercedes-Benz. À vous de passer à l'action en venant l'essayer.

399\$
24 MOIS*
ENTRETIEN COMPLET INCLUS**
VOUS N'AVEZ QU'À PAYER L'ESSENCE

SILVER STAR
LE GROUPE AUTOMOBILES AMÉLIÉS

* Votre qualité de conduite est importante pour nous

Montréal Rive-Sud
7800, boul. Décarie 4844, boul. Taschereau
(514) 735-1199 (450) 672-2720

www.silverstar.mercedes-benz.ca

Actualités

L'EXPRESS DU MATIN



Forget comparait

■ Michel Forget, 37 ans, qui s'est livré à la police lundi, a comparu hier au palais de justice de Montréal pour être accusé du meurtre de sa conjointe, Nancy Lebreux, trouvée morte dans son appartement de la rue des Érables, à Montréal, le 28 mars. Le meurtre, prémédité selon la police, a été commis avec un couteau entre le 25 et le 28 mars. Forget demeure détenu et reviendra en cour pour la communication de la preuve à son avocat le 28 avril.

Suspect recherché

■ La Sûreté du Québec a obtenu hier un mandat d'arrestation contre Daniel Valade, soupçonné d'avoir menacé d'une arme à feu deux policiers de la MRC d'Acton Vale qui tentaient de l'appréhender relativement à deux vols qualifiés survenus pendant le week-end pascal dans cette municipalité de la région de Saint-Hyacinthe. Le suspect de 39 ans mesure 1,70 m, pèse 68 kilos, a les cheveux châtains et arbore de nombreux tatouages sur les deux bras et la main gauche. Toute information sur les allées et venues de Daniel Valade peut être transmise aux enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, au (514) 598-4043, ou au superviseur de Montréal, à 598-4242.



Daniel Valade

Travaux routiers

■ Dans le cadre des travaux de réaménagement de la route 112-116 à Saint-Hubert, la pose d'une conduite d'égout oblige une modification du parcours. Les usagers se déplaçant en direction est seront donc déviés sur la chaussée nord. Ces travaux débuteront vendredi, si les conditions climatiques le permettent, pour se terminer à la mi-juillet. Pendant ce temps, la sortie Losch sera fermée pour des raisons de sécurité. Les utilisateurs devront emprunter la sortie 4 vers la route 112 Est (boulevard Cousineau) puis revenir par le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

Seagram's syndiquée

■ Les 180 salariés de la compagnie Seagram's de LaSalle ont accepté dans une proportion de 73 % les termes de leur première convention collective depuis leur adhésion au TCA-Québec. Cette convention d'une durée de trois ans comporte des améliorations majeures au niveau du régime de retraite et du régime d'assurance collective en plus des augmentations salariales qui, combinées à la clause d'indexation au coût de la vie, protègent le pouvoir d'achat des salariés. Le nouveau régime devrait permettre aux salariés plus âgés de prendre une retraite décente, créant ainsi de l'emploi pour de jeunes travailleurs.

Défi aux aînés

■ Au cours du prochain week-end, ils seront près de 80 personnes, de 50 ans et plus, originaires de différentes régions du Québec, à prendre part au premier défi d'échecs et de scrabble organisé par la Fédération de l'Age d'Or du Québec. Ce tournoi, une première pour l'organisme, se tiendra sur deux jours, au 660, boulevard Saint-Joseph, à Montréal.

Colloque des retraités

■ Les retraités du Québec qui reçoivent une rente de la caisse de retraite de leur ex-employeur, sont invités à participer à un colloque de l'Alliance des associations de retraités. Intitulé *Pour une gestion partagée des caisses et des régimes complémentaires de retraite*, il se tiendra samedi au Collège de Maisonneuve. Pour renseignements et réservations, faites le (514) 872-7931 à Montréal ou le (418) 683-2288 à Québec. Ailleurs en province, composez le 1 800 653-2747. Des conférenciers aborderont différents sujets, notamment le rôle de la Régie des rentes du Québec et celui des actuels auprès des régimes complémentaires de retraite.

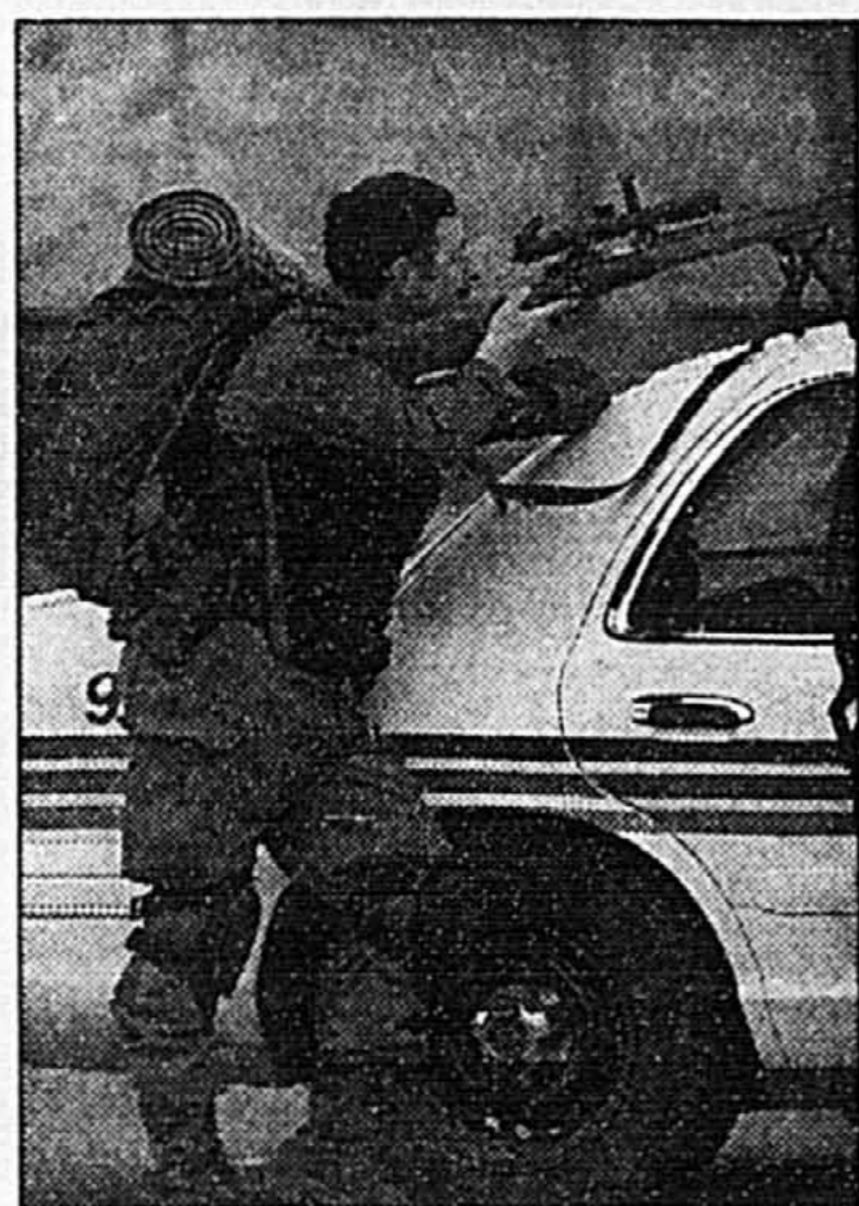
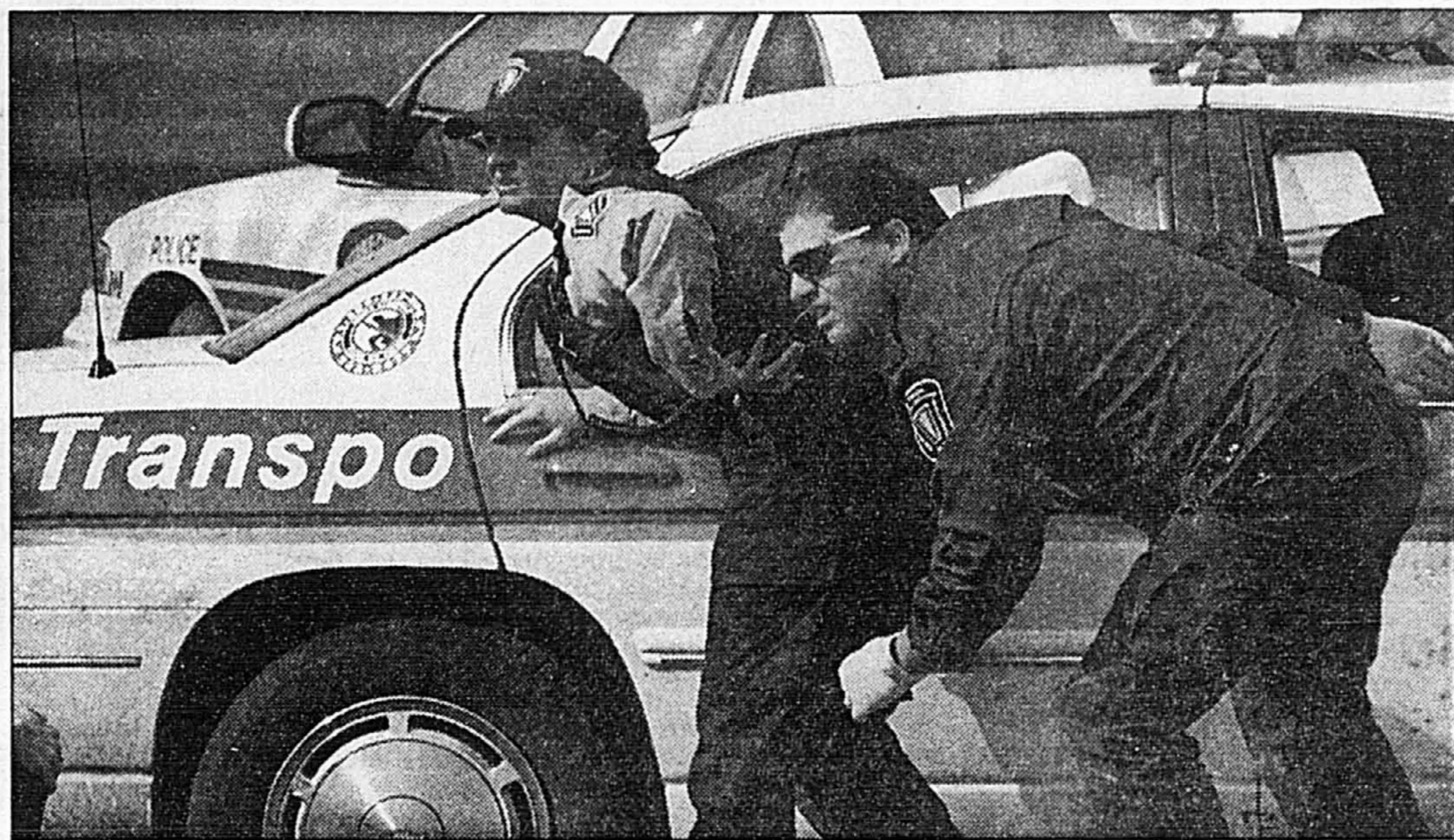


PHOTO PC

Un tireur d'élite de la police d'Ottawa en poste à l'extérieur du garage d'autobus. À gauche, des policiers surveillent l'édifice.



Le service d'autobus sera perturbé

Les 150 véhicules stationnés dans le garage sont gardés comme pièces à conviction

Presse Canadienne
OTTAWA

Considérés comme des pièces à conviction dans la fusillade qui a coûté la vie, hier après-midi, à quatre employés de la société de transport, les 150 autobus stationnés dans le hangar du siège social d'OC Transpo ne pourront retourner sur les routes ce matin.

Les usagers du transport en commun devront donc traiter avec un service passablement réduit pendant quelques jours, question de permettre aux enquêteurs de la police d'Ottawa-Carleton de ratisser l'entrepôt du 1500, boulevard Saint-Laurent.

« Nous ferons tout en notre pouvoir pour rétablir le service habituel le plus rapidement possible, mais la population doit comprendre la gravité de la situation à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, a expliqué Mike Sheflin, directeur général d'OC Transpo. Malgré le traumatisme que cela peut avoir causé à nos employés, ils travailleront jour et nuit pour assurer le retour rapide des véhicules dès que l'enquête sera terminée. »

Des retards sont donc à prévoir sur la majorité



PHOTO PC

Des membres de l'escouade tactique de la police d'Ottawa se préparent à entrer dans le garage d'autobus municipal d'Ottawa.

des trajets, puisque la société de transport sera amputée de plus de 15 % de sa flotte de quelque 800 véhicules.

Le retour au travail sera également perturbé pour les employés d'OC Transpo, ce matin.

« Nous demandons aux chauffeurs de se présenter au travail au moins une heure plus tôt et aux employés salariés d'être au bureau dès 9 h, a déclaré M. Sheflin. De leur côté, les employés d'entretien pourront se présenter à l'heure habituelle. »

Le rappel de deux tristes souvenirs

1992 : Concordia, 4 morts
1971 : Du Pont, 3 morts

HUGO DUMAS

La fusillade en milieu de travail survenue hier à Ottawa et qui a tourné au drame, n'est pas sans rappeler le douloureux souvenir de la tuerie de l'Université Concordia de 1992, de même que la fusillade à la société Du Pont, en 1971, au centre-ville de Montréal.

Le 24 août 1992, il est tout près de 15 h. Valery Fabrikant, professeur et chercheur au département de génie mécanique de l'Université Concordia, grimpe les neuf étages du pavillon Sir Henry F. Hall, boulevard de Maisonneuve Ouest, jusqu'à son bureau du campus Sir George Williams. Trois revolvers, chargés à bloc, sont dissimulés dans ses poches. Il dispose aussi de boîtes remplies de munitions.

Fabrikant prétendait être persécuté par le milieu universitaire et il alléguait aussi que d'autres chercheurs le flouaient en lui volant ses travaux et ses idées.

Rendu à son bureau, il abat froidement le président du syndicat, le professeur Michael Hogben, âgé de 52 ans. Ensuite, il ouvre le feu sur trois autres professeurs, soit Aaron Jaan Saber, 46 ans, Matthew Douglass, 66 ans et Phoivos Ziogas, 48 ans. Tous ont péri.

Fabrikant a également tenté de descendre une secrétaire, Elizabeth Horwood, 66 ans. Par la suite, il séquestre le professeur George Abdou et l'agent de sécurité Daniel Martin dans les locaux de la faculté d'ingénierie et d'informatique.

Le 11 août 1993, tout près d'un an après la fusillade meurtrière, Fabrikant, alors âgé de 53 ans, est reconnu coupable de quatre meurtres prémédités, d'une tentative de meurtre et de deux séquestrations. Il a écopé une sentence d'emprisonnement à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Tragédie similaire

Le centre-ville de Montréal est secoué par une tragédie similaire, le 7 octobre 1971, à l'intérieur des bureaux de la société Du Pont du Canada, boulevard René-Lévesque Ouest. Un employé de la société avait alors abattu le supérieur qui l'avait congédié la veille, George Brian Matthews, 61 ans.

Il tire ensuite en direction d'un deuxième cadre, Thomas Cawley, 48 ans. Le jeune employé de Du Pont tuera finalement un troisième patron dans un bureau voisin, soit Gaétan Langlois, 42 ans.

DES AILES... ET DES GRIFFES.
Les plus tendances des griffes se retrouvent aux Ailes
Jean Airoldi, Bianca, Lino Catalano, Liz Claiborne, Emanuel, Jax, Jones New York, Anne Klein, Lauren, Louben, Peter Nygård, Baf! par Jean-Claude Poitras et Teenflo... de quoi faire votre marque.

Printemps 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le grand verglas, une catastrophe parmi tant d'autres

Le nombre et l'ampleur des événements ne cessent de croître depuis une décennie

ANDRÉ PRATTE

La tempête de pluie verglaçante qui s'est abattue sur l'est du Canada et des États-Unis l'an dernier a été la troisième catastrophe naturelle en importance dans le monde en 1998 au chapitre des pertes compensées par les assureurs.

C'est ce qu'indique le bilan annuel des catastrophes compilé par la compagnie suisse de réassurance Swiss Re¹. Ce rapport révèle que les événements naturels et les accidents importants ont tué 44 700 personnes au cours de l'année, ce qui fait de 1998 la huitième année la plus meurtrière depuis que Swiss Re compile ces données, soit depuis 28 ans. Les pertes assurées provoquées par ces calamités ont atteint 17,5 milliards US en 1998.

Le nombre et l'ampleur des catastrophes recensées sont en forte hausse depuis la fin des années quatre-vingts, note la compagnie. Ainsi, 24 des 35 événements ayant causé des dégâts de plus d'un milliard au cours des 30 dernières années se sont produits depuis 1989.

Cependant, les experts de Swiss Re affirment qu'on ne peut attribuer cette évolution au réchauffement de la planète. « Le réchauffement climatique est peut-être un des facteurs en jeu, mais il y a

plusieurs autres qui sont au moins aussi importants », a expliqué à La Presse M. Jürg Trüb, responsable de la division des risques atmosphériques chez Swiss Re. À titre d'exemple, M. Trüb souligne que le nombre d'habitants le long des côtes de la Floride a doublé depuis 20 ans. « Ce seul facteur explique l'essentiel de l'augmentation des pertes dues aux ouragans dans cette région. »

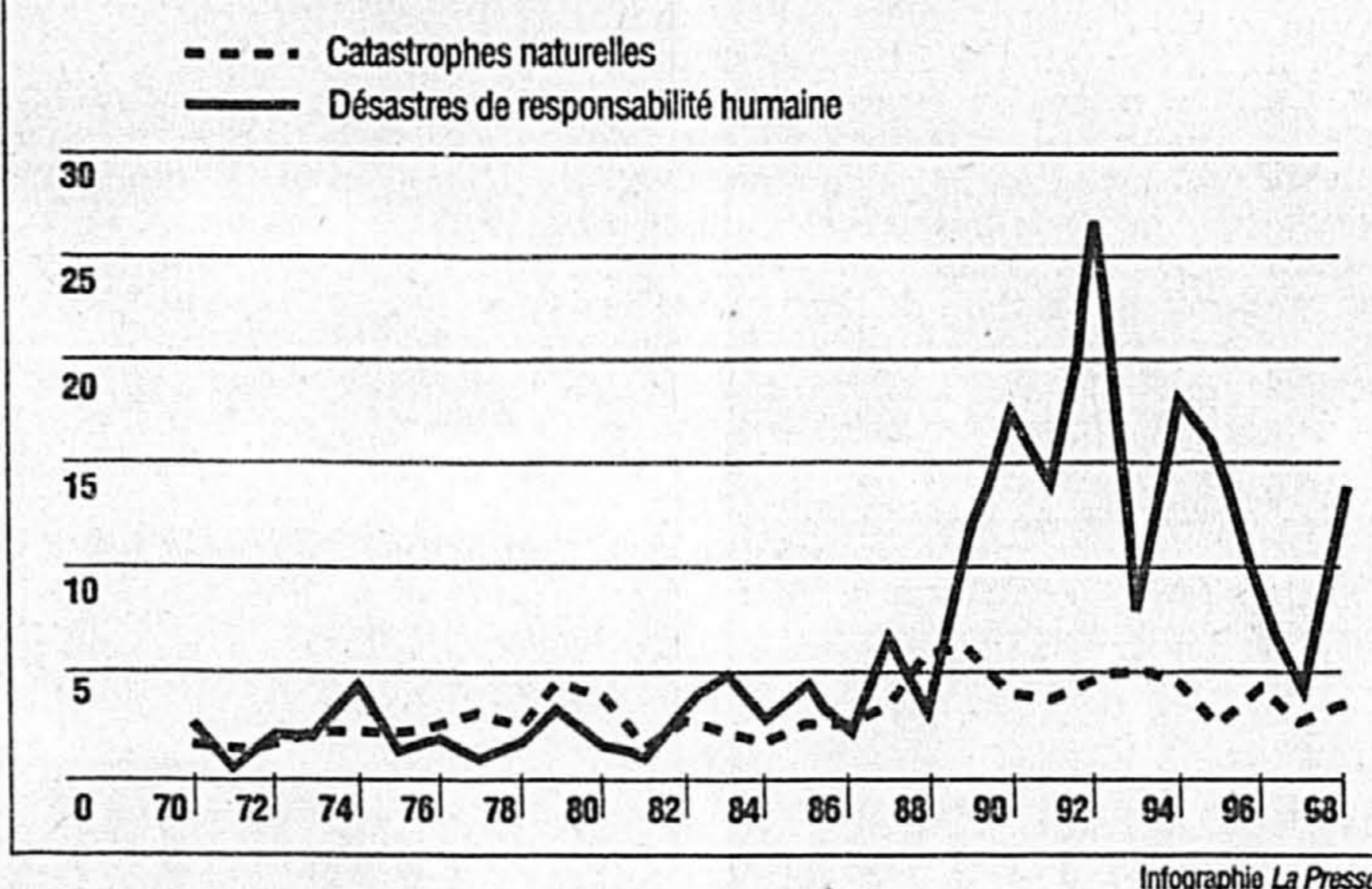
Une grêle oubliée

En 1998, l'événement le plus coûteux pour les assureurs a été l'ouragan Georges, qui a provoqué des pertes évaluées à 3,5 milliards, notamment aux États-Unis et en République dominicaine. Une tempête de grêle qui s'est abattue sur le Minnesota et l'Iowa au mois de mai a fait pour 1,3 milliard de dégâts. L'événement est pourtant passé presque inaperçu dans les médias nord-américains.

« Même dans le milieu de l'assurance, on n'en parlait pas trop, raconte la responsable du bilan annuel de Swiss Re, Aurelia Zannetti. On savait qu'il y avait eu une tempête de grêle, mais on pensait que les dégâts seraient de 300 ou 400 millions. Nous n'avons eu le bilan qu'en décembre et là, tout d'un coup, on parlait de 1,3 milliard ! »

Pertes assurables (1970-1998)

Milliards de dollars (US), à sa valeur en 1998



Infographie La Presse

Notre tempête de pluie verglaçante vient ensuite, au troisième rang de ce curieux palmarès, avec des pertes assurées de 1,2 milliard. Le grand verglas se classe au 27^e rang des événements naturels extrêmes recensés depuis 1970. Le premier rang revient à l'ouragan Andrew, qui avait causé pour 18,6 milliards de dommages en août 1992.

Les experts s'attendent à ce que 1999 soit fertile en ouragans en raison des fortes précipitations qui se sont abattues sur l'Afrique occidentale au cours des derniers mois. Le

rapport de Swiss Re montre en effet l'existence d'une solide corrélation entre l'intensité de la saison des pluies au Sahel et la formation d'ouragans au large de l'Amérique l'été suivant.

Des catastrophes inégales

L'évaluation des pertes assurées permet de mesurer l'ampleur des événements naturels qui frappent les pays riches. Touchés par 12 % des catastrophes naturelles et techniques survenues dans le monde en 1998, les États-Unis ont enregistré 61 % des pertes assurées. Ce-

pendant, les pays en voie de développement, où peu d'habitants sont assurés, ont subi des pertes humaines beaucoup plus importantes.

Notre grand verglas ne figure d'ailleurs pas parmi les 20 catastrophes qui ont fait le plus de morts en 1998. Si la tempête qui nous a tant bouleversés a fait 46 victimes (dont 21 au Québec), l'ouragan Mitch en a fait 9000 en Amérique centrale et un tremblement de terre a tué 4000 habitants de l'Afghanistan. Les inondations du Yangzi Jiang, en Chine, ont emporté 3700 personnes, tandis que les pluies diluviennes de l'été en Inde, au Népal et au Bangladesh ont tué 3000 personnes. Deux des pires catastrophes des 30 dernières années ont d'ailleurs frappé le Bangladesh, des cyclones qui à eux seuls ont fait plus de 400 000 morts.

Les incidents techniques ou d'origine humaine sont plus nombreux, mais beaucoup moins coûteux que les catastrophes naturelles. Le pire accident de 1998 est survenu en Australie, où l'incendie d'une centrale électrique a entraîné des pertes de 613 millions. L'année a été particulièrement mauvaise pour l'industrie spatiale, souligne Swiss Re, alors que huit satellites ont été perdus au décollage ou dans l'espace, entraînant des pertes d'un milliard.

(1) « Natural catastrophes and man-made disasters 1998 : Storms, hail and ice cause billion-dollar losses », Sigma no. 1, 1999. Disponible sur internet au <http://www.swissre.com>.

L'enfer est bleu, le ciel est rouge.



CAMRY

359 \$ par mois, location 48 mois

0\$ comptant

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Climatisateur
- Transmission automatique
- Groupe électrique

TERCEL

4 portes

209 \$ par mois, location 48 mois

0\$ comptant

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Direction assistée
- 5 vitesses à surmultipliée
- Banquette rabattable (60/40)

COROLLA

239 \$ par mois, location 48 mois

0\$ comptant

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Radiocassette AM/FM
- Coussins gonflables
- Moteur 120 ch, 16 soupapes

OU

Financement à l'achat

2,8% 48 mois

**TERCEL • COROLLA • CAMRY
AVALON • RAV4 • TACOMA • PASEO**

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Offre valable sur les modèles Camry BG22KP-BA neufs en inventaire. Premier versement de 413,62\$ et dépôt de garantie de 425\$ exigibles au moment de la livraison. ²Offre valable sur les modèles Tercel BC53LM-BA neufs en inventaire. Premier versement de 241,18\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. ³Offre valable sur les modèles Corolla BR12EM-AA neufs en inventaire. Premier versement de 275,30\$ et dépôt de garantie de 300\$ exigibles au moment de la livraison. Franchises de 96 000 km sur les trois modèles. Frais de 7\$ (Tercel et Corolla), 10\$ (Camry) du kilomètre excédentaire. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA QUALITE



BOUCHERVILLE
Toyota Duval
659-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
659-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GATINEAU
Toyota Gatineau
568-0066

HULL
Vila Toyota
776-0077

IL FERRÔT
Ile Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spirell Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTRÉAL
Alix Toyota
376-9191

MONTRÉAL
Cheslé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5610

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPERTIGNY
Repertigny Toyota
581-3540

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A
Ste-Agathe
326-1044

STE-THÉRÈSE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

THURSO
Auger & Frères
565-2216

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



www.toyota.ca

Les employés de Bell votent pour la grève

ALEXANDRE SIROIS
Presse Canadienne

Les téléphonistes et techniciens de Bell Canada ont rejeté en bloc, hier, les offres patronales, et ont annoncé du même coup qu'ils se mettront en grève dès vendredi matin.

Quelque 9500 employés de Bell Canada, en Ontario et au Québec, membres du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), ont voté à 73 pour cent contre les offres patronales et en faveur d'une grève qui devrait débuter à minuit et une minute vendredi matin.

« C'est un solide mandat de grève, compte tenu des pressions faites par Bell sur son personnel afin de tenter de le diviser pour régner », a déclaré, dans un communiqué, le président du SCEP, Fred Pomeroy.

« Mais il n'est pas nécessaire qu'une grève soit déclenchée », a-t-il ajouté. « Bell a les moyens financiers et le pouvoir marchand de

régler de tels conflits sans grève et j'espère bien que la compagnie y verra avec nous avant la date du début de la grève. »

Michel Ouimet, porte-parole québécois du SCEP et membre du comité de négociations s'est pour sa part montré moins optimiste. « On a su que Bell n'aurait pas l'intention de faire de nouvelles offres, alors j'imagine qu'ils ont l'intention de faire face à une grève à brève échéance », a-t-il indiqué.

Le porte-parole s'est dit ravi, mais pas surpris des résultats du vote, car selon lui les offres auraient dû être bonifiées. « En 1995, entre 10 000 et 12 000 personnes ont quitté Bell. On leur a offert l'équivalent de 19 mois de salaire. Les téléphonistes et techniciens voulaient la même chose et Bell a refusé. On a trouvé ça inacceptable. »

Le contrat de travail des 2300 téléphonistes et 7200 techniciens est échu depuis novembre dernier et les négociations en vue d'une nouvelle entente avaient commencé en

octobre.

Les représentants syndicaux étaient en pourparlers depuis quelques mois lorsqu'ils ont appris, en janvier dernier, que Bell allait céder ses services d'assistance téléphonique à une entreprise américaine, Excell Global Services.

Les dernières offres patronales, présentées au comité de négociation du SCEP le premier mars dernier, comprenaient d'ailleurs une révision de la façon dont Bell comptait remanier son service d'assistance téléphonique. En vertu des nouvelles propositions, la majeure partie, et non pas la totalité des téléphonistes tel que prévu au départ, auraient perdu leur emploi chez Bell.

Au total, selon les chiffres du syndicat, environ 700 téléphonistes, dont 330 au Québec auraient pu, à long terme, demeurer à l'emploi de l'entreprise. En revanche, 875 téléphonistes auraient dû prendre une pré-retraite. Quant aux autres, elles auraient pour

leur part obtenu des emplois chez Nordia (l'entreprise créée avec Excell Global Services), mais auraient vraisemblablement été obligées de déménager puisque Bell a l'intention de ne conserver qu'une poignée de bureaux.

Le SCEP reproche par ailleurs à Bell son comportement excessif afin de convaincre ses employés d'accepter ses offres. « Je travaille dans le domaine syndical depuis une vingtaine d'années et c'est la première fois que je vois Bell déployer autant d'énergie à publier des offres », soutient Michel Ouimet, qui explique que l'entreprise n'a pas hésité à rencontrer les employés « sur le temps de travail », à communiquer avec eux par courrier électronique et à leur expédier à la maison, par message, un exemplaire de la proposition. « Ils en ont tellement mis que ça a sûrement joué contre eux », croit le porte-parole du SCEP.

Le cauchemar de Pascal Hudon est terminé

HUGO DUMAS

Pascal Hudon a finalement pu recouvrer complètement sa liberté, hier soir, après avoir passé plus de trois mois derrière les barreaux d'une prison surpeuplée de Tuxtla Gutierrez, la capitale du Chiapas.

« J'ai vraiment crié, je suis parti au restaurant et j'ai mangé des crevettes à l'ail et une bonne soupe mexicaine. C'est comme passer de l'enfer au paradis, je n'arrive pas à le réaliser », a lancé avec joie Pascal Hudon, hier soir, lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*.

Vers 20 h hier, Pascal Hudon, âgé de 20 ans, a quitté pour de bon le pénitencier fédéral Cerro Hueco et il est allé festoyer sa liberté retrouvée, dans un restaurant de la capitale du Chiapas, avec son compagnon de voyage, Louis-Philippe Séguin, qui l'épaula depuis le début de sa mésaventure.

« C'est comme si on se réveillait d'un long cauchemar », confie le père du jeune homme, Richard Hudon.

Ce matin, Pascal Hudon, originaire d'Otterburn Park, sur la Rive-

Sud, doit cependant se présenter devant le juge afin de finaliser les dernières procédures de sa libération. Le jeune voyageur, qui espère ne pas être déporté, a passé la nuit dans un petit hôtel de Tuxtla Gutierrez.

« J'ai l'intention de repartir en voyage bientôt. Cette mésaventure ne m'a pas découragé, même si ça été l'expérience la plus difficile de ma vie. Je vois maintenant la vie différemment », raconte le jeune voyageur, qui souhaite retourner dans l'Ouest canadien pour renflouer son compte en banque.

Pascal Hudon a été intercepté, le 1er janvier, à un barrage militaire dressé à la sortie de la jungle de Palenque, un important site archéologique du Mexique. Il avait alors, dans son sac à dos, huit petites figurines mayas de grande valeur. Le touriste québécois a déclaré à la justice mexicaine qu'il avait tout simplement déniché les statuettes dans un sentier, en cherchant une chute. Un premier juge l'a tout de même condamné à un an de prison, à 72 000 \$ d'amende et à un mois de travaux communautaires.

La cause a été portée en appel et une deuxième juge a ramené l'amende de 72 000 \$ à 1200 \$. L'année de prison que devait purger le jeune Hudon a pu être achetée pour la somme de 1200 \$. Avec les frais, les parents ont dû déboursé plus de 2700 \$ pour la libération de leur fils.

Les Hudon n'ont pas encore compilé tous les frais découlant de l'emprisonnement de leur fils aîné au Mexique, mais la facture de téléphone pour le dernier mois s'élève à plus de 1300 \$.

Centre d'aide-info aux propriétaires

Enfin, des conseils personnalisés sur les hypothèques, juste pour nous!

Notre visite au Centre d'aide-info aux propriétaires de la Banque Royale nous a beaucoup éclairés en ce qui concerne l'achat de la maison de nos rêves. Notre spécialiste des hypothèques a pris le temps de bien comprendre notre situation financière et nos objectifs, puis nous a conseillés en fonction de ceux-ci.

Elle nous a expliqué les nombreuses options disponibles et nous a aidés à voir quelle hypothèque nous offrirait le plus de flexibilité si notre situation financière et nos priorités venaient à changer. Elle nous a même montré diverses manières de réduire le coût des intérêts et de garder nos mensualités hypothécaires abordables en calculant différentes possibilités à l'aide du logiciel Planificateur hypothécaire II de la Banque Royale^{MC}.

Le Centre d'aide-info aux propriétaires permet aussi d'obtenir de précieux conseils sur le processus d'achat d'une maison et même de nombreux renseignements concernant la vente et les rénovations d'une propriété. Sous le même toit, on peut donc trouver une foule de renseignements utiles fournis par des agents d'immobilier expérimentés.

Le personnel qualifié du Centre d'aide-info aux propriétaires accorde une attention toute particulière à nos besoins. Il nous a aidés à étudier la situation sous tous les angles et a fait de notre rêve une réalité. Nous sommes maintenant propriétaires!

Des hypothèques personnalisées

JUSTE
pour
MOI^{MC}

Passez à l'une des succursales de la Banque Royale, appelez au 1-800 ROYAL^{MC} 9-9 (1 800 769-2599) ou consultez notre site web (<http://www.banqueroyale.com/mortgage>).

Renseignez-vous sur l'hypothèque Enfin chez moi! et le CPG Objectif Maison^{MC} - d'autres solutions innovatrices que vous trouverez au Centre d'aide-info aux propriétaires.



BANQUE ROYALE

MEMBRE DU GROUPE FINANCIER BANQUE ROYALE^{MC}

Promotion

Le Sentier transcanadien

Dans l'esprit de la construction, au tournant du siècle, du chemin de fer canadien qui relia ce pays d'un océan à l'autre, la réalisation du Sentier transcanadien, qui sera inauguré à l'automne 2000, offrira aux Canadiens de Terre-Neuve à Vancouver, sur 15 000 kilomètres, le plus formidable parcours nature du monde. C'est ce défi relevé par des organismes de loisirs et des milliers de bénévoles dans toutes les provinces que vous présente ce cahier. Adeptes de la randonnée pédestre, cyclistes, amateurs d'équitation et, l'hiver, skieurs et motoneigistes, préparez vos tuques!

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans **La Presse**

Île de Montréal

La structure Danyluk: le voeu de Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La nouvelle superstructure proposée par la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk, s'inspire des propositions de la commission Bédard qui remettra son rapport dans deux semaines au gouvernement Bouchard.

La structure proposée par Mme Danyluk retient l'idée d'une instance élue plutôt qu'une commission formée par les maires, observe le comptable Yvon Cyrenne, membre de la commission Bédard.

Interpellé sur le scénario mis de l'avant par Mme Danyluk, M. Cyrenne y voit clairement l'orientation d'une politique mise au parfum de ce que le gouvernement Bouchard envisage comme structure élective pour l'instance métropolitaine de Montréal. La présidente de la CUM propose une nouvelle structure où les membres sont élus au suffrage universel, tandis que la conférence des maires de banlieue suggère que les maires

siègent d'office à cette nouvelle structure.

Dans la structure préconisée par Mme Danyluk, « ce ne serait pas, par exemple, le maire d'Anjou qui siégerait à la nouvelle instance, mais le représentant du district d'Anjou », explique M. Cyrenne qui ajoute qu'à Toronto il y a 56 représentants, et 54 à New York qui représentent 7,5 millions de population.

Avare de détails, le comptable réputé cautionne les scénarios qui ont filtré dans *La Presse* depuis deux semaines : le regroupement des 29 villes de l'île de Montréal en trois entités est une solution à la fois logique et politiquement viable bien

qu'elle ne fasse pas l'affaire de tout le monde municipal.

« Pour moi, l'idéal serait une seule ville, mais on m'a dit que cela ne pourrait se réaliser politiquement », résume M. Cyrenne. Le rapport Bédard proposera quelques scénarios à Québec, dont deux plus détaillés laissant trois ou cinq villes dans l'île de Montréal.

Trois villes

Pour le comptable montréalais, il y a clairement une ville à créer dans l'Est de l'île et une autre dans l'Ouest. Le centre devrait aussi être constitué en une ville autonome qui regrouperait Outremont et Westmount.

Toutefois, des variantes seront aussi proposées. On est allé déterrer une proposition du Comité d'étude de la Communauté urbaine de Montréal, présidé par Lawrence Hanigan qui proposait, en 1973, cinq villes pour l'île de Montréal. L'Ouest incluait Dorval, l'Est prenait Saint-Léonard et Montréal-Nord. Au centre, on retrouvait trois villes : Centre-Ouest, (Saint-Lau-



Photothèque La Presse ©

Le fiscaliste Yvon Cyrenne croit que Vera Danyluk, la présidente de la CUM, a été mise au parfum des projets de Québec à l'égard de Montréal.

rent, Mont-Royal et Côte Saint-Luc), Sud-Ouest, (Lachine, La-Salle et Verdun), et finalement le Montréal-Centre (Montréal, Outremont et Westmount).

« L'Ouest et l'Est, c'est assez

clair, pour le centre, il peut y avoir des variantes », résume M. Cyrenne.

Le rapport Bédard proposera une série de scénarios au gouvernement Bouchard, mais, pour les fiscalistes, les propositions innovatrices se retrouvent ailleurs. M. Cyrenne souligne que beaucoup du travail des commissaires portait sur des sujets moins spectaculaires que les fusions. Le groupe a, en un an, réalisé un « travail de titan » pour redessiner l'assiette fiscale des municipalités, résume-t-il.

Fusions et fiscalité

Les suggestions de fusions seront « le fait saillant politique » du rapport, mais, pour les fiscalistes, les propositions innovatrices se retrouvent ailleurs. M. Cyrenne souligne que beaucoup du travail des commissaires portait sur des sujets moins spectaculaires que les fusions. Le groupe a, en un an, réalisé un « travail de titan » pour redessiner l'assiette fiscale des municipalités, résume-t-il.

Là-dessus M. Cyrenne reste muet comme une carpe — à la différence des scénarios de fusions, les propositions fiscales de la commission Bédard sont restées confidentielles.

Un juif russe et sa famille menacés d'expulsion

« Je n'ai absolument rien en Israël, que de mauvais souvenirs. Toute la famille tremble »

RIMA ELKOURI

Se disant victimes de persécutions en Israël, Dodik Tatrashvili et sa famille font des pieds et des mains, depuis sept ans, pour que le Canada leur accorde le statut de réfugié.

Mais la semaine dernière, après de multiples démarches infructueuses, le verdict est tombé : les Tatrashvili devront quitter le pays le 17 mai.

« C'est injuste ! » dit M. Tatrashvili, qui a épuisé tous les recours possibles. Même sa demande d'exemption ministérielle pour motifs humanitaires lui a été refusée.

Originaires d'Azerbaïdjan, M. Tatrashvili, sa femme, sa belle-mère et ses trois enfants ont immigré en Israël en 1990. Le père, Dodik, est de nationalité géorgienne et de religion juive. La mère, Aida, est d'origine arménienne et de confession chrétienne orthodoxe.

La famille affirme avoir quitté l'Azerbaïdjan pour éviter la discrimination envers les juifs. Mais en Israël, les Tatrashvili disent avoir été à nouveau confrontés à la discrimination. Cette fois-ci, parce que la mère et les trois enfants ne sont pas juifs.

La religion juive étant matrilineaire, Mme Tatrashvili décide alors de se procurer de faux papiers attestant qu'elle est juive. Le but ? Protéger ses enfants contre la discrimination, dit-elle. Les ennuis ont commencé, indique le père, quand la famille a rencontré d'anciens citoyens de l'Azerbaïdjan qui ont reconnu Aida et sa mère comme non juives.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

« Nous supplions le Canada de ne pas nous renvoyer dans l'enfer que nous avons connu », dit Dodik Tatrashvili, un juif d'Azerbaïdjan qui soutient que lui et sa famille sont persécutés en Israël. Sur la photo : sa femme, Aida ; ses enfants, Diana (16 ans) et Nodari (23 ans) ; sa belle-mère, Ksenia Martirosova (88 ans).

« Pointés du doigt par toute la communauté juive, nous avons été traités comme des traîtres. Mes enfants étaient battus à l'école, les professeurs et la police refusant de les aider. (...) Nous étions sans

cesse ciblés par la population avec la complicité de la police, attaqués, vandalisés, nous vivions dans un climat de peur (...) », raconte M. Tatrashvili.

En juillet 1992, la famille décide

de revendiquer le statut de réfugié au Canada. Mais son témoignage n'a pas été jugé convaincant par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) : rien ne prouve que les Tatrashvili seront

victimes de persécutions s'ils retournent en Israël, a tranché le tribunal de la section du statut de réfugié dans une décision rendue le 22 janvier.

« Si nous retournons en Israël, nous savons que ce pays sera sans pitié pour nous », soupire M. Tatrashvili.

Israël nie

Au consulat d'Israël à Montréal, on soutient toutefois qu'il n'y a aucune discrimination contre les immigrants en Israël. De telles histoires sont inventées de toutes pièces par des ressortissants qui tentent « d'ameuter la presse » pour obtenir le statut de réfugié, a expliqué brièvement à *La Presse* le consul général, avant de couper court à la conversation.

« Pourquoi y a-t-il tant d'immigrants qui fuient Israël si c'est si démocratique que ça ? » demande M. Tatrashvili.

La famille a obtenu l'appui du primat du diocèse canadien de la Sainte-Eglise apostolique arménienne. Les Tatrashvili sont « honnêtes » et bien intégrés à la société, écrit l'archevêque Hovnan Dardarian dans une lettre envoyée à Immigration Canada. Les deux parents travaillent et les enfants poursuivent leurs études ici.

« Je n'ai absolument rien en Israël, que de mauvais souvenirs. Rien qu'à l'idée de revivre ces horribles événements, toute la famille tremble », dit M. Tatrashvili, suppliant la ministre de l'Immigration de revoir leur dossier avec plus de compassion.

Le cas de cette famille n'est pas rare : en 1998, seulement 1 % (11 cas) des demandes de statut de réfugié en provenance d'Israël ont été acceptées par la CISR à Montréal.

Aide aux réfugiés du Kosovo

ISABELLE HACHEY

La Croix-Rouge canadienne avait amassé hier près de 250 000 \$ au Québec afin de venir en aide aux réfugiés du Kosovo. Devant l'ampleur du désastre dans les Balkans, la Croix-Rouge internationale tente de récolter 100 millions à travers le monde.

Des cas de rougeole et de diarrhée ont été détectés hier au nord de l'Albanie, où se massent des dizaines de milliers de réfugiés, rapporte France Hurbise, de la Croix-Rouge canadienne. Les organismes humanitaires craignent toujours des épidémies.

La situation demeure critique aux frontières de la province serbe dévastée, selon Mme Hurbise. En Albanie, seulement 7000 réfugiés peuvent être transportés chaque jour à Tirana et dans des villes voisines. La Macédoine ne peut tout simplement plus absorber le flot de réfugiés — des dizaines, voire même des centaines de milliers d'entre eux seront accueillis par plusieurs pays occidentaux dans les prochains jours.

Pour venir en aide aux réfugiés du Kosovo : Croix-Rouge canadienne : 1-800-418-1111 ; Oxfam Québec : 1-877-693-2672 (Montréal : 937-1614) ; Care Canada : 1-800-267-5232 ; CECI : 1-888-655-0055 (Montréal : 875-9911) ; Développement et Paix : 1-888-234-8533.

Têtes d'affiche

■ *La Presse* poursuit ses portraits de bénévoles en prévision de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 18 au 24 avril, sur le thème *Bâtir demain ensemble !*, avec aujourd'hui John Lapointe et Roger Lagacé.

■ C'est sous la présidence d'honneur d'André Caillé, président et directeur général d'Hydro-Québec, que se tiendra le dîner de la Fondation des Jeunes musicales, le lundi 12 avril, au Cabaret du Casino de Montréal. Des oeuvres d'art et des sorties inédites seront vendus à l'encan. Une courte séance musicale sera offerte par le pianiste David Jalbert et le violoniste Marc-André Gauthier. Coût : 175 \$. Renseignements : 845-6930.



Sophie Lorrain

Leucan à l'intention des enfants devant subir une greffe de moelle osseuse. Des personnalités, notamment du monde artistique et sportif, épauleront ainsi les enfants et leurs parents tout au long du complexe et exigeant processus de greffe. Le programme *Greffe-moi un*

parrain, de l'Association pour les enfants atteints de cancer (Leucan), est sous la présidence d'honneur du comédien Vincent Gratton.

■ Ministre du culte de l'Église Unie du Canada depuis 35 ans, Phyllis Smyth traitera de son expérience et du ministère ordonné des femmes dans l'Église Unie, dans le cadre d'une conférence organisée par la faculté de théologie de l'Université de Montréal, mercredi prochain, à 19h, au Pavillon 3200 Jean-Brillant. Mme Smyth enseignera à cette même faculté à l'Université McGill, en plus de dispenser des services de pastoralité dans deux hôpitaux.



Roger Lagacé

■ Si Roger Lagacé est aujourd'hui très actif comme bénévole au sein de la section de Montréal-Nord de l'Association québécoise des retraités, ce n'est pas d'hier qu'il s'est ainsi mis au service de ses concitoyens. En effet, avant de se consacrer à son bénévolat de retraité, il a oeuvré dans des organismes de loisir, ayant entre autre fondé un club Optimiste, et ayant été particulièrement actif dans le secteur Sud-Ouest de Montréal, ayant fait du dépannage d'urgence auprès des résidents de Saint-Henri.

■ Depuis hier, l'équipe d'holographie du collège de Maisonneuve participe à Paris (Palais de la découverte) au Printemps du Québec. Trois collégiens montréalais, Éric Bosco, Bruno Lavigne et Nicolas Daigneault, tiendront pour l'occasion des ateliers de démonstrations de réalisations d'hologrammes.



John Lapointe

■ Président-fondateur de l'OTJ (Organisation des terrains de jeu) de Caplan à 19 ans, John Lapointe consacre depuis lors son temps et son énergie pour le développement des activités de sport et de loisir en Gaspésie, en plus d'avoir oeuvré au sein de clubs sociaux comme le Richelieu, au sein de la chambre de commerce, et des caisses populaires, à l'exemple de beaucoup d'autres bénévoles « de carrière ».

■ Les employés de banque ont du coeur, comme l'ont démontré les employés du groupe financier Banque Royale, qui ont choisi de visiter les enfants hospitalisés à l'Hôpital de Montréal pour enfants à l'occasion des célébrations pascales. Cette activité était organisée par Liziane Dansereau, directrice du territoire centre-ouest du Trust Royal. Ces employés ont distribué des sacs de friandises aux uns et

des autocollants aux autres (dont la diète proscrit les friandises) enfants.



Gilles Bissonnette

■ C'est des mains du premier vice-président (affaires bancaires et opérations) de la Banque Nationale, Gilles Bissonnette, que Normand Léveillé et Raynard Laliberté, respectivement président-fondateur et

actuel président de la Fondation du centre Normand-Léveillé, ont reçu un don de 10 000 \$ de la Banque Nationale. Cet argent sera affecté au centre, situé à Drummondville, et qui prodigue des soins aux personnes handicapées.

■ La fondation Fontaine d'espoir (employés de la Banque de Montréal) organise un tirage qui aura lieu en juin, et met donc en vente des billets au coût de 2 \$. Les profits de ce tirage serviront à faire des dons pour la recherche sur les maladies infantiles, aux centres d'accueil pour victimes de violence, ainsi qu'aux personnes en difficulté. Renseignements : 877-7449.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

La banlieue accueille fraîchement le projet Danyluk

Une brochette de maires se trouvent soudain confrontés à une réduction de leurs pouvoirs

ÉRIC TROTTIER

Les maires de la banlieue de Montréal ont accueilli plutôt froidement, hier, la proposition de la présidente de la CUM, Vera Danyluk, qui souhaite remplacer la CUM par un « Conseil métropolitain » ayant un pouvoir de taxation, qui assumerait la responsabilité du développement économique, du transport en commun et de la police dans l'île de Montréal, à Laval et sur la Rive-Sud.

« Pas question ! » a répondu sans hésiter le maire de Longueuil, Claude Gladu, après avoir pris connaissance de la manchette de *La Presse*, hier matin. « Écoutez, on a déjà quatre gouvernements : le fédéral, le provincial, le municipal et le scolaire. Je ne crois pas qu'en ajouter un autre va régler quoi que ce soit pour la région de Montréal. »

Même son de cloche du côté du maire d'Anjou, Luis Miranda. « Je trouve déjà que la CUM, dans sa forme actuelle, c'est trop lourd, trop coûteux. Un exemple : ma ville paye plus de neuf millions par année pour le service de police de la CUM. À ce prix-là, nous avons 40 policiers. À Boucherville, ils ont 60 policiers et ça leur coûte deux fois moins, 4,5 millions. Alors ne me demandez pas de faire une CUM

plus lourde encore. »

Le maire de Brossard, Paul Leduc, abonde dans le même sens. « Je ne suis pas convaincu que la fusion des services représente une solution. Pour nous, à Brossard, c'est évident que le SPCUM est trop gros, trop puissant, trop coûteux. Nous n'aurions aucun avantage à intégrer notre corps de police avec celui-là. »

Le maire de Westmount, Peter Trent, estime lui aussi que la nouvelle structure proposée par M^{me} Danyluk serait trop complexe. « Je préfère de loin le projet de l'Union des maires de la banlieue de Montréal (UMBM), qui prévoit une structure beaucoup plus légère », dit-il. L'UMBM veut créer une Commission de développement du Grand Montréal, qui aurait la même étendue que le Conseil mé-

tropolitain de M^{me} Danyluk, mais qui ne se veut que décisionnelle, laissant aux organismes existant le soin de donner les services à la population.

Plusieurs maires s'opposent au projet de M^{me} Danyluk parce qu'il exclut les... maires et conseillers municipaux. Elle estime en effet que les maires n'ont pas leur place dans un éventuel Conseil métropolitain à vocation régionale. C'est pourtant le cas à la CUM, mais elle dit que cela crée de la confusion, des conflits, et que les maires n'ont pas de mandat pour se prononcer sur les enjeux régionaux.

Lé maire de LaSalle, Michel Leduc, trouve que l'ancienne mairesse de Mont-Royal va trop loin sur ce point. « Je ne suis pas d'accord parce que c'est exactement l'expérience qu'on a tentée à Toronto (une commission régionale sans les maires), et ça n'a pas marché », dit-il. Par contre, M. Leduc estime que l'idée d'un Conseil métropolitain inspiré de la CUM (donc dirigé par les maires) n'est pas mauvaise du tout. « La CUM fonctionne depuis 29 ans, dit-il. Bien sûr, depuis quelques années, il y a eu quelques batailles de coqs (entre les maires) qui laissent croire que ça fonctionne mal, mais

ce n'est pas vrai, la CUM fonctionne très bien ! C'est un bon outil, sur lequel nous pourrions facilement nous baser pour bâtir un modèle métropolitain. »

De son côté, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, estime que le modèle de la CUM ne peut tout simplement pas s'appliquer à un territoire plus grand que l'île de Montréal. Il salue néanmoins le fait que M^{me} Danyluk — comme les maires de l'UMBM — élabore des scénarios visant à trouver une solution à la situation actuelle. « Mais qu'on ne se trompe pas ; rien ne bougera tant qu'on n'aura pas réglé la question de la fiscalité ; c'est la pierre angulaire de toute réforme municipale. C'est pourquoi j'attends avec impatience le rapport de la commission Bédard (sur la fiscalité municipale, prévu pour le 19 avril). »

« Le fonds du problème, conclut toutefois le maire Miranda, c'est que nous devons aider Montréal. Moi je suis prêt à le faire. Mais il faut bien constater que ça demeure un sujet tabou parmi les maires de la banlieue... Pourtant, si on faisait les choses dans ce sens-là, on n'en serait peut-être pas rendu à parler de fusions forcées. »



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*
Vera Danyluk : des propositions qui laissent la bouche sèche chez les élus de la banlieue.

Regarde-moi droit dans les yeux !
Marie-Chantal Toupin
NOUVEL EXTRAIT DE L'ALBUM
Après tout
www.tacca.com

Ouvrez grand les yeux durant tout le mois d'avril sur le Pont Jacques-Cartier, direction Montréal en format 24' x 44'

« On m'a volé mon DROIT de libre expression »
- Marie-Chantal Toupin
À SUIVRE... www.tacca.com

Le panneau-réclame controversé... et sa solution (provisoire) de remplacement, près du pont Jacques-Cartier.

Marie-Chantal Toupin : l'empire (des sens) contre-attaque

HUGO DUMAS

Les automobilistes qui empruntent le pont Jacques-Cartier pour gagner l'île de Montréal ne pourront désormais plus relancer la chanteuse pop Marie-Chantal Toupin « droit dans les yeux », car le grand panneau-réclame controversé de la blonde a été remplacé hier par un autre jugé moins provocant au goût de la compagnie d'affichage.

« Pour une question de sécurité, on a préféré ne pas remettre l'ancienne affiche », explique briève-

ment Nancy McCann, de la société Pattison, la compagnie qui loue cet espace publicitaire à la sortie du pont Jacques-Cartier, du côté de Montréal.

Cette affiche controversée, qui a été placée le 26 mars et qui n'a cessé d'alimenter les débats depuis, montrait Marie-Chantal Toupin vêtue d'une camisole moulante et d'un pantalon cargo. « Regarde-moi droit dans les yeux », demandait la chanteuse, tout en exhibant une généreuse poitrine. *Droit dans les yeux* est le troisième extrait de

l'album de Marie-Chantal Toupin, lancé en septembre.

Jeudi matin, la journée du poisson d'avril, des rigolos de la station de radio CKOI ont broché deux poissons rouges sur l'affiche, en guise de blague, afin de bien cacher les seins de la chanteuse de 27 ans. Mais quelques heures plus tard, l'affiche a été découpée par un vandale et elle est devenue inutilisable. « Il y a un gars qui nous a appelés pour nous dire qu'il allait allumer un incendie si on remplaçait la même affiche », soutient M^{me} McCann.

Mis à part cet appel anonyme, la compagnie d'affichage Pattison affirme n'avoir reçu qu'une seule autre plainte, qui provenait d'une personne trouvant que les automobilistes ralentissaient un peu trop à la vue du panneau de la chanteuse. Chez Tacca Musique, la compagnie de disques de M^{me} Toupin, on a été inondé de commentaires et le site Web est truffé de réactions positives et négatives des internautes.

« Nous aurions aimé ça remettre le même panneau. Nous ne considérons pas que cette publicité est

vulgaire, mais il y a eu beaucoup de plaintes », explique le directeur du marketing pour Tacca Musique, Daniel Blouin.

Une nouvelle affiche de format identique, soit 24 pieds sur 44, a donc été installée hier au même endroit. Cette fois-ci, pas de photo de la chanteuse pop. Seulement une courte citation de M^{me} Toupin, en écriture blanche sur fond noir, qui dit : « On m'a volé mon droit de libre expression. »

Et cet acte vandalisme n'est pas une gigantesque opération de marketing, assure M. Blouin.

MODE JUNIOR BRANCHÉE SUR TOUS LES GRANDS AXES. TWIK CITOYENNE DU MONDE. ESPRIT INTERACTIF MARQUANT. DÉJÀ LE CAP DE L'AN 2000.

LE MINI TUBE STRETCH
16.⁰⁰
Exclusif à twik, le pull épaules dénudées qui fait un tube partout où il passe. L'été commence avec lui en noir, marine, bleu pâle, rouge foncé. P.m.g.

LE CARDIGAN BLOCS COULEURS 60.⁰⁰
Une exclusivité twik, un cardigan tricot pur coton mli côtes, profonde encolure V, découpes en blocs athlétiques aux coloris dominants de noir, lin, marine, indigo. P.m.g.tg. Cami en duo 30.00

LE JEANS DU PEINTRE 49.⁹⁵
Tout est dans le détail des poches graphiques, des larges ganses pour un jeans denim foncé ou indigo régulier, avec surpiqures blanches. Coupé spécialement pour nous. 26 à 34.

la r...
simons

Sainte-Justine: les médecins exigent la parité

Ils donnent trois semaines au gouvernement ou ils intensifieront les pressions

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

À défaut d'obtenir d'ici trois semaines la parité avec leurs homologues des hôpitaux pour adultes, les médecins de Sainte-Justine promettent d'élargir leurs moyens de pression, présentement limités aux chirurgiens et aux anesthésistes.

« Le mouvement pourrait prendre de l'ampleur, tous les médecins de l'hôpital pourraient se lancer dans la bataille, a dit en conférence de presse le président de la Société des médecins de Sainte-Justine, Ronald Guérin. J'ai peur de l'impact que cela pourrait avoir sur les soins, même si toutes les urgences vont évidemment continuer à se faire. »

Hier, seules quatre des neuf salles d'opérations étaient ouvertes, et uniquement pour les chirurgies urgentes. Les chirurgiens tenant une « journée d'étude » en guise de protestation contre la lenteur des négociations entre le ministère de la Santé et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Les deux parties ont signé en janvier une entente-cadre sur l'im-



Dr Ronald Guérin

plantation d'un mode de rémunération mixte (forfait quotidien de 600 \$ plus pourcentage du tarif à l'acte) et avaient promis que des ententes particulières seraient signées avant le 1er avril pour chacune des 32 spécialités. Or, seules quatre ententes ont été conclues à ce jour, avec les neurochirurgiens, les radio-oncologues, les pédiatres et, jeudi dernier, les anesthésistes.

Les médecins de Sainte-Justine

réclament depuis des années que l'on comble l'écart salarial — qu'ils situent entre 15 et 30 % — les séparant des spécialistes des hôpitaux pour adultes. Un écart qui s'est creusé progressivement, rappelle la chirurgienne Louise Laberge. « Quand les médecins avaient une pratique mixte — adulte et pédiatrique — le problème était moins aigu, mais il s'est accentué parce que les médecins se spécialisent de plus en plus en pédiatrie », a-t-elle dit.

Cette disparité, causée par le fait que les spécialistes pédiatriques doivent passer plus de temps avec chaque patient et finissent donc par traiter moins de cas, nuit au recrutement et érode les équipes médicales, disent les médecins de Sainte-Justine. Huit chirurgiens sont partis en deux ans, et six anesthésistes en trois ans.

Pour Québec et la FMSQ, la rémunération mixte, pour laquelle 20 millions seront ajoutés à la masse salariale des spécialistes, permettra d'éliminer ces iniquités et de rendre le milieu pédiatrique aussi attirant que le milieu adulte. Les médecins de Sainte-Justine, loin d'être convaincus, craignent que le processus continue de traîner en longueur et rêvent plutôt d'un forfait qui ne s'appliquerait qu'en milieu pédiatrique.

« Mais notre voix n'est pas très forte, parce que nos associations de spécialistes ne sont pas très intéres-



Dr Louise Laberge

sées à régler des problèmes qui ne touchent que 5 % de leurs membres », déplore le Dr Laberge.

Le président de la FMSQ, le Dr Pierre Gauthier — lui-même pédiatre —, admet que les pourparlers ont progressé lentement, mais refuse toujours d'envisager un « forfait pédiatrique ». « Maintenant qu'on a dessiné le moule avec quelques associations, ça va devenir plus facile de s'entendre. On a demandé au ministère de tout ré-

gler d'ici au 1er mai, c'est une priorité, et c'est réaliste, car on s'entend sur les hypothèses actuarielles. » Les médecins de Sainte-Justine et de l'Hôpital de Montréal pour enfants ne perdent rien, ajoute-t-il, car dans leur cas, l'entente-cadre est rétroactive au 1er décembre.

Le directeur des professionnels de la santé du MSSS, André Bergevin, promet lui aussi que les choses vont s'accélérer. « Dans les trois prochaines semaines, on va pouvoir avancer dans plusieurs spécialités, dont la chirurgie, la rhumatologie, la pathologie et l'orthopédie », a-t-il dit.

En attendant, le président de l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec, le Dr O'Donnell Bédard, croit fermement que l'entente signée la semaine dernière comblera les anesthésistes pédiatriques. « On a la certitude morale d'avoir atteint les objectifs », a-t-il dit hier. Selon lui, les anesthésistes traitant les enfants verront leurs revenus augmenter de 15 à 18 % en moyenne, grâce à des bonifications ciblées, notamment en chirurgie cardiaque, en neurochirurgie et en néonatalogie.

Le chef anesthésiste de Sainte-Justine, Marie-Josée Crowe, a qualifié de « pas dans la bonne direction » l'entente avec Québec, dont elle n'a toutefois pris connaissance que dans les minutes précédant la conférence de presse. Elle se donne une semaine pour étudier le document et réagir officiellement.

Anesthésistes: le CHUM abaisse ses critères d'embauche

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Confronté à une grave pénurie d'anesthésistes depuis plus d'un an, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal a dû se résigner à réduire ses critères d'embauche pour combler les trous dans ses effectifs.

La semaine dernière, le conseil d'administration de l'hôpital a approuvé la nomination de sept anesthésistes, qui entreront en fonction en 2000 et 2001.

Habituellement, la faculté de médecine de l'Université, qui doit être consultée dans le processus de recrutement, exige des candidats qu'ils aient fait une spécialisation (*fellows*) d'un ou deux ans dans des domaines de pointe, afin d'enrichir l'enseignement et la recherche qui se font dans l'hôpital.

Mais au CHUM, où il manque une douzaine d'anesthésistes, on a décidé de faire une entorse à la règle, reconnaît le doyen de la faculté de médecine, le Dr Patrick Vinay, car il est de plus en plus difficile de convaincre les jeunes médecins d'aller acquérir un tel complément de formation. « Cette formation complémentaire n'est pas un petit sacrifice : au lieu de gagner 180 000 \$ par an, tu vas aux États-Unis t'endetter de 40 000 \$ par an pendant deux ans », souligne le Dr Vinay.

Le problème est particulièrement criant en anesthésie, la spécialité la plus lourdement affectée par les départs à la retraite des dernières années. On estime qu'il manque une soixantaine d'« équivalents temps complet » dans la province. La faculté et la direction de l'hôpital ont donc décidé de reconnaître des équivalences, comme des maîtrises en santé publique, ou encore, dans certains cas, ont accepté que des candidats n'aient fait leur formation complémentaire que dans deux ou trois ans, a précisé le doyen.

« Toutes les personnes recrutées sont d'excellents anesthésistes et il n'y aura aucune baisse des standards de soins, mais, oui, il est possible qu'il y ait moins de chercheurs ou d'enseignants de pointe et qu'au bout du compte, les standards dans ces domaines ne soient pas aussi élevés que ce qu'on aurait aimé, admet le Dr Vinay. Mais est-ce que ça aurait été mieux qu'ils répondent à tous nos standards habituels et que le CHUM ne fonctionne qu'au quart ou à la moitié ? Il faut avoir une vision réaliste. »

Depuis sa création en octobre 1996, le CHUM a perdu 18 anesthésistes sur les 51 qu'il comptait. Selon le directeur des services professionnels, le Dr Louis Dufresne, il en faudrait environ 45 pour assurer un volume d'activités chirurgicales adéquat. Présentement, il se fait de 20 à 25 % de chirurgies de moins que l'an dernier en raison du manque d'anesthésistes.

En comptant les sept nominations de la semaine dernière, 11 nouveaux anesthésistes se joindront à l'équipe du CHUM d'ici juillet 2001, dont sept d'ici la fin de l'année 1999, précise le Dr Dufresne.


MON MAGASIN
MON STYLE
DEPUIS 1670

LANCÔME
à la Baie

DÈS
AUJOURD'HUI



Atelier
soin
skincare studio

Offrez-vous un bilan beauté!

Venez toucher et essayer les produits de soin Lancôme. Durant nos ateliers Lancôme, une experte fera une analyse complète de votre peau et vous remettra une trousse d'essai personnalisée. C'est gratuit! Aucun achat requis.

Seulement à la Baie, jusqu'au 18 avril 1999. Prenez rendez-vous aujourd'hui.

La Baie vous donne des AIR MILES[®]. Pourquoi acheter ailleurs?

Collection
Femme
Enceinte



Les Boutiques :
MONTRÉAL : 92, Laurier Ouest
Montréal H2T 2N4
Tél. : (514) 273 45 43
TORONTO : Manulife Centre
55, Bloor Street West
Toronto M4W 1A5
Tél. : (416) 972 02 07

Le Catalogue :
Demandez-nous, par téléphone
le catalogue gratuit de
la collection Printemps-Été.



Malgré les manifs, la ministre reste inflexible

Des travailleurs de la construction bloquent les ponts reliant la capitale

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

Des centaines de travailleurs de la construction ont indisposé des milliers d'automobilistes en bloquant, hier matin, les ponts reliant l'Outaouais québécois à la Capitale nationale pour manifester leur opposition à la tournure des événements dans le conflit opposant les gouvernements et les syndicats de l'Ontario à ceux du Québec.

Cette manifestation a sérieusement perturbé la circulation et incommodé les milliers d'automobilistes québécois qui empruntent les ponts pour se rendre travailler quotidiennement à Ottawa.

Elle a conduit à l'arrestation de 38 manifestants.

Malgré le tapage, la ministre d'État au Travail Diane Lemieux n'a pas modifié son discours. Elle a rappelé aux travailleurs sa détermination de maintenir les règles existantes dans l'industrie de la construction.

Mme Lemieux a précisé qu'elle n'a pas l'intention de créer une zone tampon dans l'Outaouais pour permettre aux travailleurs de se soustraire à l'obligation de détenir une carte de compétence.

« Il faut se rendre compte, a expliqué Mme Lemieux, que si la pression monte du côté des travailleurs québécois c'est parce qu'ils ne détiennent pas de carte et qu'ils prennent le prétexte de la tension entre le Québec et l'Ontario pour affirmer qu'ils aimeraient travailler dans la construction sans cette carte.

« Je m'excuse, a poursuivi la ministre, on ne va sûrement pas démanteler notre système de qualification. »

Mme Lemieux a carrément re-

commandé aux travailleurs impliqués dans le débat de se prendre en mains. « Il faut qu'ils aillent se qualifier », a-t-elle indiqué tout en rappelant que le présent débat épargne évidemment les travailleurs qualifiés des deux côtés de la frontière Québec-Ontario.

« Jusqu'à nouvel ordre, a-t-elle dit, je ne pense pas qu'on a intérêt à démanteler notre système. »

Pas de zone tampon

La suggestion voulant qu'on établisse une zone tampon pour permettre aux travailleurs d'échapper aux obligations reconnues dans l'industrie de la construction n'a pas davantage ébranlé la ministre.

« Une zone tampon, a-t-elle noté, ça veut dire qu'on détermine un périmètre d'un certain nombre de kilomètres à l'intérieur duquel il n'y a plus de règles. »

Cette solution, pour elle, est impensable. « Je recherche des solutions plus systémiques négociées qui permettront des assouplissements d'un côté comme de l'autre.

« C'est sûr que les négociations continuent », a conclu la ministre avant d'aller rencontrer le premier ministre Lucien Bouchard pour faire le point dans le dossier.

Hier matin, sur un des ponts reliant Hull à Ottawa, les manifes-



PHOTO PC

Hier matin, sur un des ponts reliant Hull à Ottawa, les manifestants exprimaient leur mécontentement pendant que l'hélicoptère de la Sûreté du Québec tournait au-dessus de leur tête, les automobilistes pestaient et l'escouade anti-émeute les surveillait de près.

tants exprimaient leur réalité pendant que l'hélicoptère de la Sûreté du Québec tournait au-dessus de leur tête, les automobilistes pestaient et l'escouade anti-émeute astiquait son équipement.

Le président de l'Association pour le droit au travail (ADAQ) Simon Joannis a lui aussi participé aux échanges sur la sévérité des ré-

gles dans l'industrie de la construction.

« Je trouve normal qu'on reconnaisse des compétences, a-t-il d'abord affirmé, sauf que les barrières imposées par l'industrie sont tellement élevées qu'on n'est pas capable de les sauter. On est à la merci de la CCQ (Commission de la construction du Québec). »

Jocelyn Dumais, un autre porte-parole de l'ADAQ, a réussi, lui aussi, à s'exprimer au moment où les policiers procédaient à son arrestation: « Ils ne veulent pas négocier. Pour eux, nous n'existons pas. Ils pensent qu'on est stupide et qu'on finira bien par accepter les conséquences de leurs décisions. »

Une énorme pépite d'or de 25 kilos découverte en Australie

Associated Press
LOS ANGELES

Une pépite de 25 kilos d'or pur à 80-90%, découverte par un chercheur d'or dans l'ouest de l'Australie, sera vendue prochainement aux enchères à New York.

La pépite est si brillante et pèse si lourd « qu'elle a l'air fausse », admet dans un communiqué publié lundi Jean Morrison, chercheur à l'Université de Californie du sud (USC).

Tout en refusant de révéler l'endroit exact de la trouvaille, l'heureux prospecteur qui souhaite garder l'anonymat a précisé qu'il avait repéré d'autres pépites sur place.

Baptisé « Roi de l'Ouest », ce bloc d'une valeur de 250 000 à 300 000 dollars doit être vendu aux enchères en juin prochain par la Maison Sotheby's à New York.

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine 135 \$/semaine*
soir, 1 à 7 fois/semaine 190 \$/30 h*

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SQDM)
5268, av. du Parc 278-5309
www.converlang.com

loto-québec résultats

Banco	Quinté
Tirage du 99-04-06	Tirage du 99-04-06
7 8 15 18 20	3 4
22 23 28 29 32	524 4053
34 37 42 43 46	Extra
47 51 52 61 67	Tirage du 99-04-06
	NUMÉRO: 072178

ESCAMOTABLE/RÉGLABLE (UN RAFFINEMENT)

Chic Auvents et solariums

RABAI PRÉSAISON

Avec **Chic** Échec à la chaleur!
Egalement offerts : auvents fixes réduisant la température intérieure de 15°

SALLE D'EXPOSITION
5515, ch. Queen-Mary, bureau 304
Horaires : lun.-ven. 9 h à 17 h, sam. et dim. 10 h à 15 h
Composez 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

Sortez de l'ordinaire
AVEC LE CAHIER Sortir
DU JEUDI DANS La Presse

SOLARIUM TROIS-SAISONS * QUATRE-SAISONS * GAZEBO-PLUS
ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT

QUATRE-SAISONS VENEZ VISITEZ NOTRE USINE TROIS-SAISONS

DU 1 AVRIL AU 31 MAI
50% DE RABAIS SUR NOS STORES
A L'ACHAT D'UN SOLARIUM
FINANCEMENT DISPONIBLE
SITE INTERNET ZYTCO.COM
OUVERT LE SAMEDI
TÉLÉPHONÉZ SANS TARDER...

4940 BoisFranc, St-Laurent, Qc. H4S-1A7
(514) 335-2050 (800) 361-9232

Zytco SPÉCIALISTE DU SOLARIUM

TROIS-SAISONS 8' x 12' SEULEMENT 5250\$
GAZEBO-PLUS 8' x 12' SEULEMENT 3495\$

LES VRAIS EXPERTS POUR LE BUREAU OU LA MAISON

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. 72\$ **39.95**

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. 114\$ **59.95**

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. 196\$ **99.95**

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. 241\$ **139.95**

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. 430\$ **199.95**

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. 667\$ **299.95**

COFFRE-FORT À L'ÉPREUVE DU FEU GARDEX
DISPONIBLE EN GRIS.
DIMENSION EXTERIEURE : 14-1/2" P X 15-1/4" L X 15-1/4" H
99.95

QUANTITÉ LIMITÉE

FAUTEUIL OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG. 241\$

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG. 430\$

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG. 667\$

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE.
PRIX SUGG. 241\$

QUANTITÉ LIMITÉE

FOURNITURES DE BUREAU **Denis**

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 AVRIL '99 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.
** TERRITOIRES LIMITÉS * ASSEMBLAGE REQUIS

LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER 687-8682

Ouvert 7 jours

BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. 656-4840

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES (514) 336-8113 • LIVRAISON GRATUITE • QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES OTTAWA

L'accusation contre le trafiquant Glen Cameron s'étendra aux biens acquis hors Québec

ANDRÉ CÉDILLOT

Les tribunaux québécois sont en droit de confisquer dans les autres provinces les biens achetés avec l'argent du crime.

C'est la décision rendue par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, dans le dossier de l'importateur de cannabis Glen Cameron, accusé d'avoir blanchi trois millions de dollars, de 1989 jusqu'à son arrestation en juin 1997.

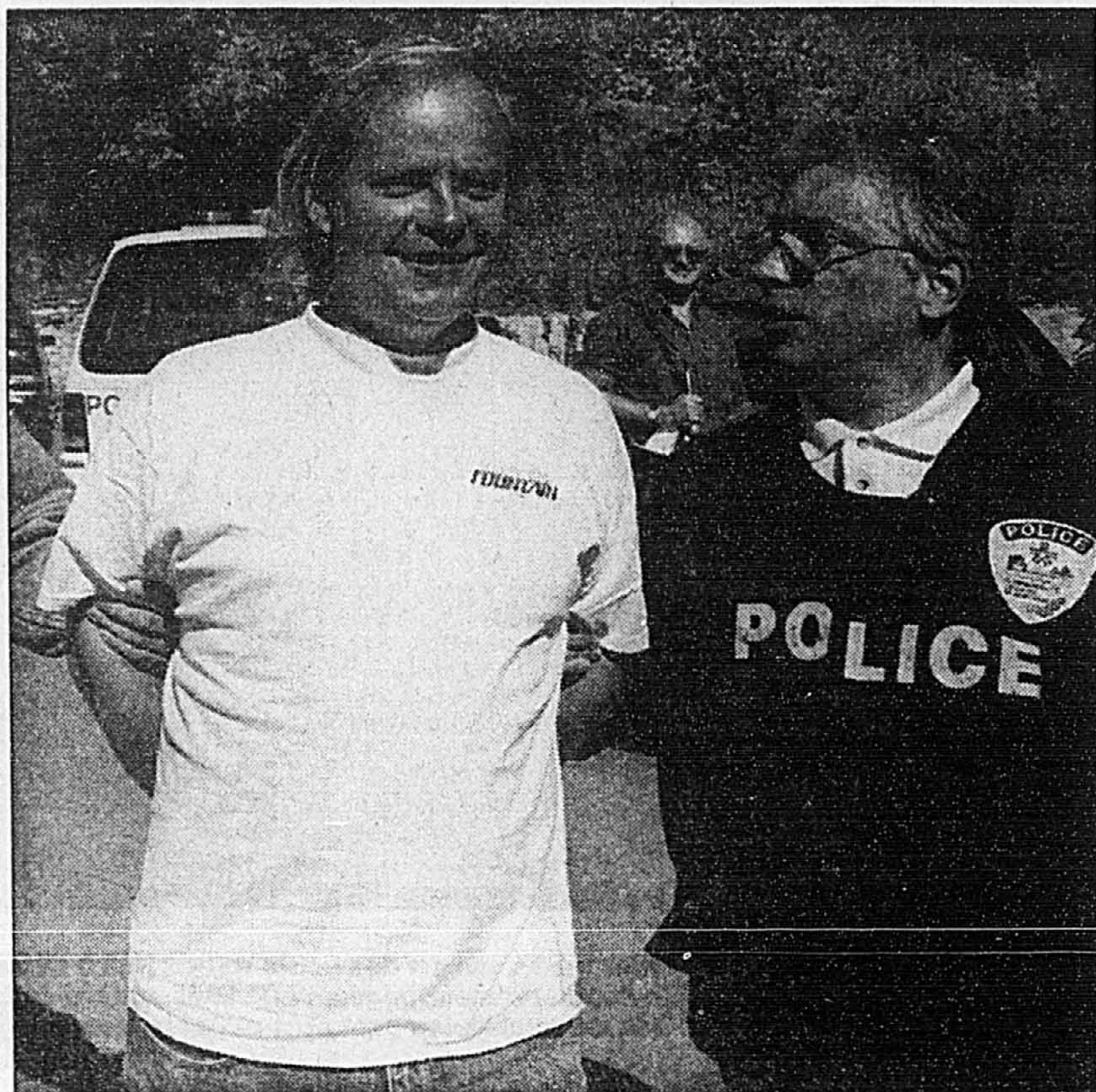
Au terme de l'enquête préliminaire de Cameron, le 26 novembre, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, avait décrété que l'accusé devait être envoyé à son procès pour les biens saisis ici, mais pas pour ceux en Ontario. La raison : il n'avait pas juridiction dans la province voisine.

Statuant sur une forme de pourvoi en appel de la Couronne fédérale (requête en mandamus), le juge Martin a conclu que son collègue Bonin avait fait fausse route en limitant ainsi son pouvoir de saisie à la seule province de Québec. Selon lui, les amendements apportés il y a deux ans à la Loi sur les stupéfiants avaient pour but de clarifier l'étendue de la compétence des juges, de façon à empêcher les criminels d'échapper à la justice en traversant les frontières provinciales et même internationales.

De son point de vue, tout ce dont le juge Bonin devait se préoccuper, c'était de savoir si les biens que la GRC veut saisir appartiennent bel et bien à Cameron et s'ils ont été acquis à la suite de transactions de drogues. Dans le cas présent, estime le juge Martin, la situation est d'autant plus claire que Cameron a commis ses crimes au Québec et en Ontario. Il a donc renvoyé le dossier au juge Bonin en lui ordonnant de citer Cameron à son procès pour lessivage d'argent au Québec et en... Ontario.

À la longue liste de biens immobiliers (deux maisons, six condos, un chalet et des terrains) et autres biens que Cameron est accusé d'avoir acquis au Québec avec de l'argent sale, il faut entre autres ajouter une luxueuse maison de ferme située à Glen Roy, en Ontario, une autocaravane et sept voitures, dont une Ferrari 1989, une Porsche 1994 et une Rover 1947.

À moins que l'avocat de Cameron fasse appel, le procès commencera le 19 avril.



Arrêté en juin 1997, Glen Cameron subira son procès à compter du 19 avril prochain, à moins que d'ici là son avocat en appelle de la décision rendue par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure.

PHOTO THÉQUE La Presse

Une amende de 780 000\$ ne fait pas sourciller le messenger du gang de Morris Mayers

ANDRÉ CÉDILLOT

Réputés pour être les fournisseurs du meilleur haschisch à Montréal, du moins jusqu'à leur arrestation en 1997, les membres du gang de Morris Mayers sont aussi très riches.

On en a eu la preuve hier quand un simple messenger de l'organisation, Issie Garfinkle, 68 ans, alias White Head, a accepté sans broncher de payer une amende de 780 000 \$ pour avoir blanchi 44 millions, de 1992 à 1997.

En prononçant la sentence, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, a tenu compte du fait que le sexagénaire avait également remis un million en arrérages d'impôt impayé aux gouvernements fédéral et provincial.

Outre l'amende élevée, Garfinkle a écopé une peine de deux ans moins un jour de prison qu'il pourra purger dans la communauté. À défaut de payer les 780 000 \$ dans les prochains six mois, il prendra inévitablement le chemin du pénitencier pour quatre années additionnelles.

La décision du juge Bonin est le résultat d'une entente entre avocats. Ont notamment été pris en considération l'âge de l'accusé, son passé sans tache, son rôle accessoire dans l'organisation, sa collaboration avec les enquêteurs (il a tout raconté dans quatre déclarations), son empressement à avouer son crime et les risques minimes de récidive.

Selon le procureur de la Couronne fédérale, James Brunton, durant les quatre années d'enquête de la GRC, Garfinkle a échangé pas moins de 44 millions pour le compte de l'organisation Mayers à la Banque Royale du Canada à Montréal.

C'est d'ailleurs le service de sécurité de la banque qui a mis les policiers sur sa piste en avril 1993. Ils avaient appris que ce « client » apportait presque chaque jour de 100 000 à 800 000 \$ en petites coupures. Il les échangeait contre de plus grosses — surtout les fameux billets canadiens de 1000 \$ — ou des traites bancaires.

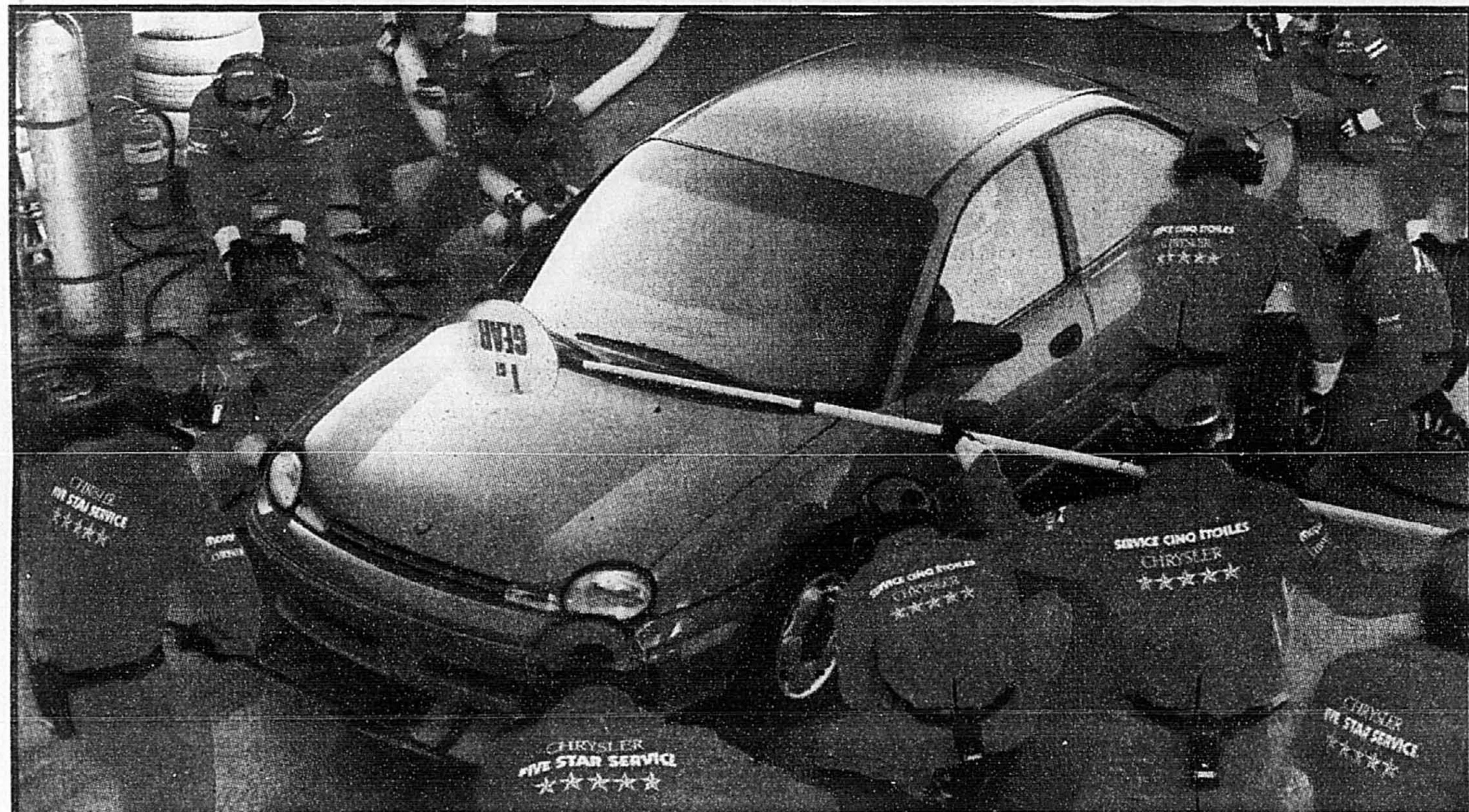
De fil en aiguille, les policiers fédéraux ont établi que Garfinkle travaillait pour Mayers et ses acolytes, reconnu sur le plan international comme d'importants importateurs de haschisch et blanchisseurs d'argent au Canada.

Lors de cette enquête avec l'aide de policiers étrangers, la GRC a saisi à Montréal et ailleurs dans le monde quatre chargements totalisant plus de 8000 kilos de haschisch. En tout, une trentaine de personnes ont été arrêtées. On soupçonne Mayers et son groupe d'avoir lessivé 88 millions depuis 1989.

Garfinkle, a souligné M^e Brunton devant le tribunal, n'était qu'un des moyens utilisés par les trafiquants pour blanchir les énormes revenus tirés du trafic de drogue. Le gros des traites bancaires provenant de l'accusé ont été retracées dans les coffres de la Banque scandinave suisse et de l'Union bancaire privée, de Genève, en Suisse. L'argent était ensuite versé à des compagnies offshore.

Garfinkle, qui habitait Lakefield, près de Lachute, touchait une commission allant de un à trois pour cent sur chacune des transactions qu'il effectuait à la Banque Royale. En quatre ans, l'ex-agent d'immeuble dit avoir empoché 780 000 \$, soit le montant de l'amende qu'il est prêt à verser à la Cour.

En liberté sous cautionnement, Morris Mayers a été arrêté le mois dernier lors d'un voyage en France. Les douaniers l'avaient épinglé à la demande des autorités suisses. À la GRC, on espère que cet incident n'entravera pas la tenue de son enquête préliminaire, et de celle de ses principaux complices, prévue l'automne prochain à Montréal.



Vous ne resterez pas longtemps.

PRÊT À L'HEURE PROMISE OU RIEN À DÉBOURSER!

VIDANGE D'HUILE ET FILTRE MOPAR

19 99\$*

✓ Remplissage d'huile de qualité supérieure Premium Mopar jusqu'à 5 litres ✓ Remplacement du filtre à huile Mopar ✓ Vérification du filtre à air ✓ Vérification des tuyaux ✓ Vérification des courroies d'entraînement ✓ Vérification des balais d'essuie-glace ✓ Vérification des amortisseurs et des jambes de suspension ✓ Vérification du système d'échappement ✓ Vérification des pneus ✓ Vérification des phares et feux ✓ Vérification du niveau de tous les liquides

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES

SERVICE CINQ ÉTOILES

CHRYSLER



ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Détails chez votre concessionnaire. Offre valable chez tous les concessionnaires Chrysler participants pour une période de temps limitée. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Supplément pour moteur diesel et véhicules importés.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

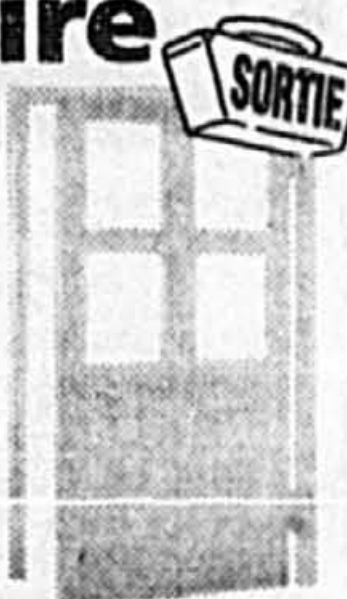


CHRYSLER

Sortez de l'ordinaire

AVEC LE CAHIER Sortir

DU JEUDI DANS La Presse



Rochon aurait fait sortir Duval du restaurant

L'accusé a aussi confié qu'il « haïssait » la victime

YVES BOISVERT

C'est Louis-Philippe Rochon qui a donné le signal de départ à l'homme d'affaires Donald Duval, au restaurant le Christopher, dernier endroit où il a été vu en vie. Dès qu'il fut sorti, Rochon a confié à son comptable : « Ce vieux christ-là, je l'haïssais en tabarnac. »

« Moi, ça m'a surpris... On faisait des affaires », a dit hier le comptable en question, Jean-Yves Charest, 51 ans, de Laval, qui témoignait à la reprise du procès de Rochon.

Rochon, 51 ans, qui fut propriétaire de quatre petites entreprises reliées à la mécanique, est accusé de complot pour faire assassiner M. Duval et du meurtre prémédité de celui-ci. L'accusé, selon une pratique qui a été décrite comme courante dans les affaires, avait une assurance-vie de 1,1 million sur la tête de M. Duval. Rochon avait acheté en 1993 un garage ayant déjà appartenu à M. Duval, et qui traînait une dette de quelque 600 000 \$ envers lui.

Le jour du meurtre, le 9 octobre 1996, la dette était à 485 000 \$. M.

Rochon, en sérieuses difficultés financières apparemment, tentait de négocier un arrangement pour diminuer temporairement ses obligations financières envers M. Duval. Son commerce principal, Centre du camion et ressorts Charland, avait perdu l'accréditation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui en faisait un centre d'inspection et de réparation des véhicules lourds. Les affaires avaient chuté de 60 % entre 1995 et 1996.

MM. Rochon et Duval avaient eu une première rencontre en août 1996, pour discuter de la possibilité d'un « congé de capital » d'un an envers M. Duval, une idée du comptable Charest.

Mais, lors de la rencontre, Ro-

chon propose d'abord à Duval et son comptable un congé de capital et d'intérêts, ce que refuse net Duval. « Je trouvais ça un peu gros ; ce n'est pas usuel de demander un congé de capital et d'intérêts », a confié hier au jury M. Charest, qui a été comptable de Rochon entre 1993 et 1998. Un congé de capital pour un an représentait environ 48 000 \$; avec les intérêts, quelque 100 000 \$.

Rochon retraite alors et demande un congé de capital uniquement. Duval est ouvert, mais demande un endossement personnel de Rochon, que ce dernier refuse. La rencontre dure une heure et Duval en sort en disant qu'il va y réfléchir.

Au milieu du mois de septembre 1996, Rochon dit à son comptable qu'il veut rencontrer Duval le 9 octobre au restaurant le Christopher, au 6020 Métropolitain Est. Ce n'était pas un endroit où ils étaient des habitués, aussi M. Charest a supposé que M. Duval demeurait dans les parages. De fait, M. Duval demeurait à Laval, tout comme Charest et Rochon.

C'est Charest qui est allé cher-

cher Rochon au garage de la rue Charland, vers 17 h 30. Ils sont arrivés au Christopher vers 18 h. M. Duval cinq ou dix minutes plus tard. « La rencontre est mal partie ; je me suis senti de trop ; il semblait que M. Rochon avait insisté auprès de M. Duval pour qu'il vienne seul. M. Duval a fait un esclandre, mais après ça, ça a bien été », a dit M. Charest.

Le trio a parlé deux ou trois minutes d'affaires au début du souper, puis deux ou trois minutes en conclusion trois heures plus tard, mais pour le reste, la conversation a porté sur les enfants de M. Duval, sur son enfance, ses affaires, etc. En conclusion, M. Duval a dit qu'il était pour « y penser » quant à l'hypothèse du congé de capital.

« Il devait être 21 h 15, quand M. Duval a quitté. M. Rochon a dit qu'il voulait me poser une question et il a dit que le souper était fini et invité M. Duval à quitter. » M. Duval a quitté. M. Rochon s'est levé aussitôt et est revenu quatre ou cinq minutes plus tard. M. Charest a présumé qu'il était allé à la toilette. Rochon s'était d'ailleurs levé

trois ou quatre fois pendant le souper.

La « question » n'est jamais venue. « J'ai compris que c'était le prétexte pour faire quitter M. Duval. » C'est alors que M. Charest a émis l'opinion que M. Duval était « un bon gars » et qu'il y avait de bonnes chances pour que sa demande soit accordée. Rochon a alors dit qu'il haïssait Duval.

Donald Duval a été retrouvé sans vie à l'extrémité Est de l'île de Montréal, près de la piste cyclable, vers 23 h ce soir-là. La Couronne pense qu'il a été enlevé à la sortie du restaurant, car sa voiture y a été trouvée en face le lendemain, intacte.

Par ailleurs, la Couronne a mis en preuve que le soir du meurtre, entre 18 h 38 et 21 h 23, il y a eu six appels entre les téléphones cellulaires de Gaston Saint-Pierre et Rochon. Saint-Pierre était l'adjoint de Rochon au garage et la Couronne entend démontrer qu'il a participé à l'enlèvement et au meurtre de M. Duval à la demande de Rochon.

Le procès se poursuit ce matin.

Un pédophile se confesse : 81 mois de pénitencier

YVES BOISVERT

Déjà emprisonné pour quatre ans pour des agressions répétées sur une fillette de neuf ans, le pédophile Michel Lévesque a été condamné récemment à 81 mois d'emprisonnement pour quatre séries d'agressions remontant à 1988 et allant jusqu'à 1997.

Avant de les confesser à la police, Lévesque, 29 ans, n'était pas accusé de ces crimes, dont les plus graves ont été commis sur des enfants de trois et quatre ans. C'est dans le cadre d'une thérapie qu'il a entrepris au pénitencier de La Macaza qu'il a décidé de tout avouer.

Déjà condamné comme adolescent à deux ans de garde fermée pour des gestes de pédophilie, il a de nouveau été condamné à 23 mois en 1990 et à quatre ans le 9 juin 1998.

Les crimes qu'il vient de confesser ont été commis sur des enfants dont on lui a confié la garde à l'occasion ou même régulièrement. Dans un premier cas, la victime est un garçon de trois ans, qu'il a agressé une soixantaine de fois. La deuxième victime est un garçon de

dix ans sur lequel il a commis des attouchements à l'automne 1997. Enfin, il a agressé, allant jusqu'à les sodomiser, un garçon de trois ans et sa soeur de quatre ans, entre 1988 et 1990. Il les brutalisait quand ils refusaient de se laisser agresser.

Les enfants sont fort marqués psychologiquement. Quant à Lévesque, il est classé comme « pédophile obsessionnel » et les thérapeutes estiment que les risques de récidive sont élevés. Affectivement il est « très démuné » et est parfois agressif.

La Couronne et la défense ont recommandé 81 mois d'emprisonnement, mais concurrents à sa peine de quatre ans. C'est-à-dire qu'on a simplement ajouté deux ans et neuf mois à la peine qu'il purge déjà. Tout en dénonçant l'« horreur » des crimes, la Couronne a tenu compte du fait que les crimes étaient inconnus de la police et n'auraient pas été dénoncés sans la confession de Lévesque. Le juge Roch Saint-Germain, de la Cour du Québec à Montréal, a suivi la recommandation commune.

中國外銷紅木傢俱藝品聯合展覽會
Exposition d'art et meubles de Chine

Des milliers de meubles orientaux vous y sont offerts en provenance directe de Chine. tous offerts au public à prix d'occasion

Meubles en bois de rose massif : mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher ainsi que bars, bureaux, horloges de parquets, tables de centre ou d'appoint et beaucoup plus encore. Meubles sur commande disponibles.

Mobilier de salle à manger à table ronde, 10 pièces
Prix cour. 7 990 \$ **SOLDE 3 990 \$**

Heures d'ouverture
7 jours sur 7 de 10 h à 20 h

8080, boul. Taschereau Ouest (coté Nord) Brossard
(514) 927-8002

Exportations de qualité remarquable • Bas prix imbattables • Entrée gratuite • Livraison sans frais (en ville)

VENTE FINALE

Mobilier de salle à manger 9 pièces
Prix cour. 7 190 \$
SOLDE 3 590 \$

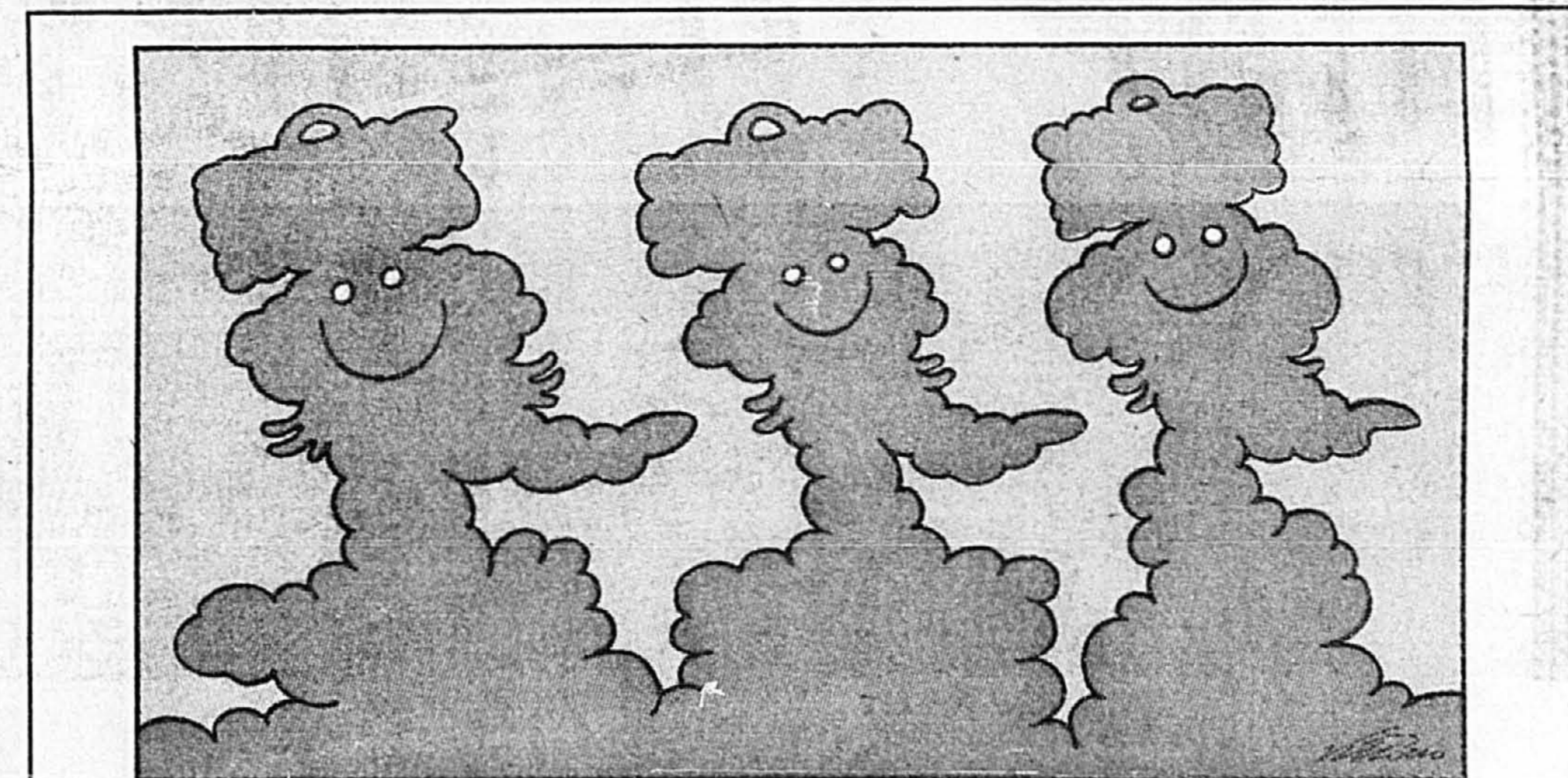
Tables gigognes cour. 799 \$
SOLDE 399 \$

Vitrine Cour. 3 490 \$
SOLDE 1 790 \$

Sur présentation de cette annonce, obtenez un **RABAIS 10 %** additionnel
IL NE RESTE QUE 2 SEMAINES

Sortez de l'ordinaire
AVEC LE CAHIER **Sortir**
DU JEUDI DANS **La Presse**

Plein la vue!
DANS LE CAHIER **Cinéma**
TOUS LES SAMEDIS DANS **La Presse**



C'est le temps de prendre l'air.

C'est le solde Grande escapade d'Air Canada, et ça part vite. Réservez dès aujourd'hui.

Voici quelques tarifs qui ont un air de vacances.

MONTRÉAL ALLER-RETOUR, À PARTIR DES TARIFS SUIVANTS:

CANADA				
HALIFAX	THUNDER BAY	ST. JOHN'S, T.-N.	CALGARY/EDMONTON	VANCOUVER
349\$	349\$	369\$	399\$	419\$
du 14 avril au 23 juin 1999	du 14 avril au 23 juin 1999	du 14 avril au 23 juin 1999	du 14 avril au 23 juin 1999	du 14 avril au 23 juin 1999
ÉTATS-UNIS				
NEW YORK/NEWARK	MIAMI/TAMPA	HOUSTON	SAN DIEGO*	SAN FRANCISCO/SAN JOSE
209\$	349\$	419\$	429\$	429\$
du 21 avril au 23 juin 1999	du 4 mai au 23 septembre 1999	du 21 avril au 23 juin 1999	du 21 avril au 23 juin 1999	du 21 avril au 23 juin 1999
INTERNATIONAL				
KINGSTON/MONTEGO BAY	LONDRES, HEATHROW	FRANCKFURT/MUNICH*/DÜSSELDORF*	ZURICH/GENÈVE*	COPENHAGUE/STOCKHOLM*
459\$	549\$	649\$	660\$	699\$
du 1 ^{er} mai au 18 juin 1999	du 14 au 30 avril 1999	du 14 avril au 10 juin 1999	du 14 avril au 12 juin 1999	du 1 ^{er} mai au 3 juin 1999

Tarifs spéciaux pour l'été en vente dès maintenant. Appelez-nous pour connaître les détails.

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au (514) 393-3333 (sans frais au 1 888 AIR CANADA). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Demandez votre billet électronique : la façon simple et rapide de voyager sans billet conventionnel. Effectuez vos réservations au moyen de la Cyber Billetterie™ à l'adresse suivante : www.aircanada.ca

AIR CANADA
airAlliance airBC airNova airOntario

*En coopération avec les membres Star Alliance™, Lufthansa, SAS et United Airlines.
Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 14 avril 1999. Achat sept jours à l'avance pour les destinations canadiennes et internationales, à l'exception de Copenhague pour laquelle les billets doivent être achetés au plus tard le 14 avril 1999. Achat quatre jours à l'avance pour les États-Unis, incluant la Floride, Hawaï et Las Vegas. Destinations au Canada et destinations aux États-Unis : tarifs publiés pour des voyages prenant fin le 23 juin 1999 à moins d'indication contraire. Solde d'été, tarifs spéciaux pour des voyages devant prendre fin le 23 septembre 1999. Les dernières dates de départ pour les destinations internationales varient tel qu'indiqué. Nos autres tarifs spéciaux pour l'été ont comme dernière date de départ le 23 septembre 1999. Dernière date de départ pour la Suisse : le 12 juin 1999. Dernière date de départ pour Auckland (Nouvelle-Zélande) : le 31 août 1999. Des pénalités de restrictions s'appliquent pour Trinidad, la Jamaïque, Haïti et la Floride. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions peuvent s'appliquer selon les dates et l'heure de départ. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. AIC

LA BAIE : toujours à votre service.

SERVICES À DOMICILE

UNE SEMAINE SEULEMENT! OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

RABAIS DE 50%
19 \$ une pièce et un vestibule
Notre prix ord. : 39 \$

Rabais de 50% Valeur exceptionnelle!
74 \$ maison au complet*
*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule
Notre prix ord. : 124 \$

39 \$ pour un canapé
Notre prix ord. : 49 \$
Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attendants et meubles modulaires.

Appelez du lundi au samedi entre 8 h et 18 h
(514) 339-5420
1 800 441-0224

Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. Les pièces de plus de 200 pieds carrés complètes pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquettes en laine. Le vestibule est limité à 10 pièces linéaires et doit être attaché. **Les offres expirent le 10 avril 1999.**

Un magicien réalise son rêve: être enterré vivant

Associated Press
NEW YORK

Un magicien de 25 ans a été enterré vivant à 1,8 mètre sous terre dans un cercueil, où il devra séjourner pendant une semaine. Et ce, de son plein gré.

À l'intérieur de son cercueil, David Blaine ne dispose d'aucune nourriture et doit se contenter de seulement trois ou quatre cuillerées à soupe d'eau par jour. Sa survie est cependant assurée par de l'air frais, régulièrement pompé à l'intérieur. Un conteneur en plastique et un tube devraient pallier les nécessités les plus terre à terre de la vie.

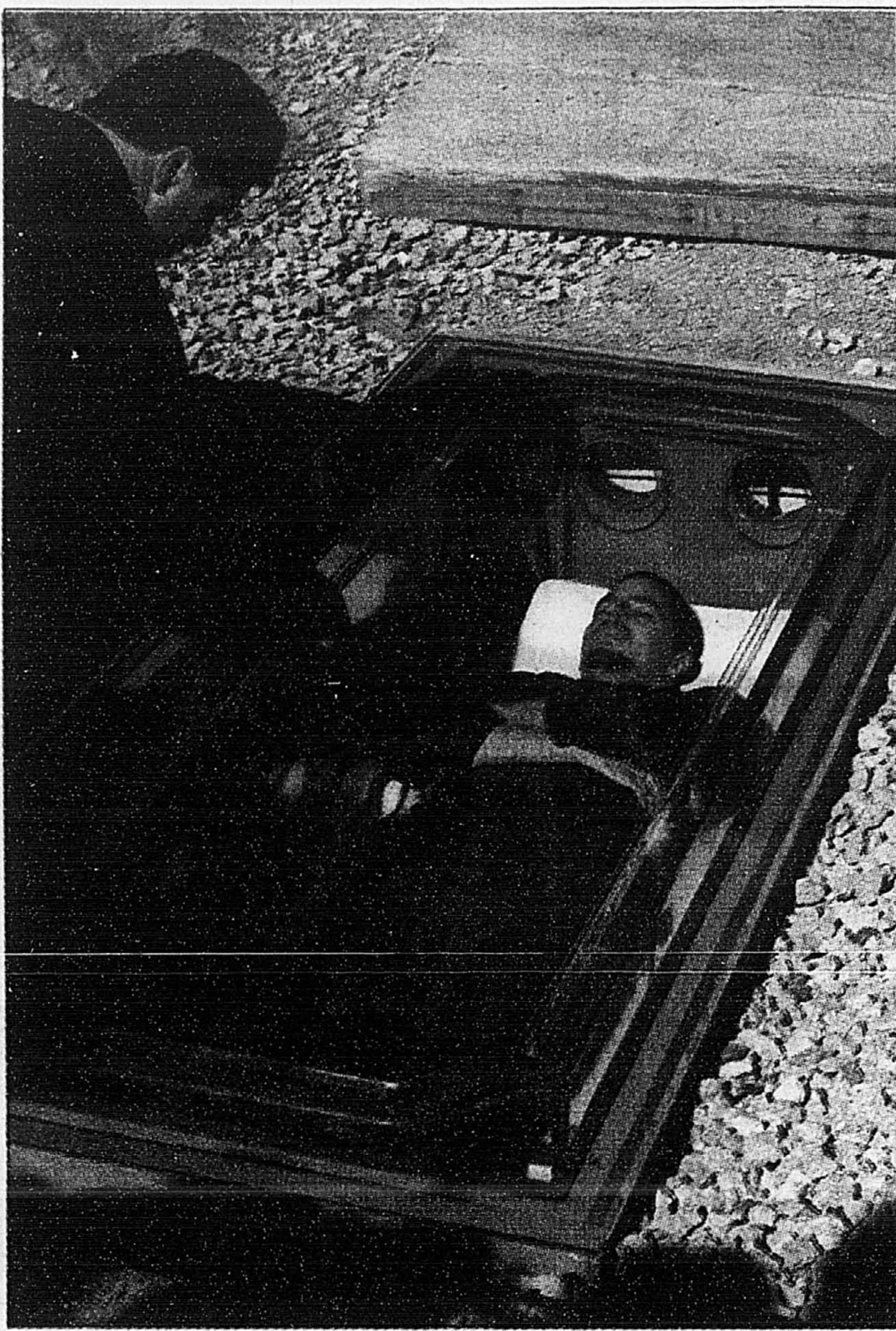
Au-dessus du cercueil, un réservoir d'eau permet aux visiteurs d'observer le magicien.

« Ce n'est pas un tour, ce n'est pas une évasion, ce n'est pas une illusion », a tenu à souligner M. Blaine lundi. « C'est une sorte de test de volonté. » Il a déclaré qu'il utiliserait son temps libre pour explorer son esprit: « Je vais en apprendre beaucoup sur moi-même. »

Le jeune magicien a expliqué s'être préparé pour cet « exploit » en s'entraînant à se mettre dans un état proche de la transe. Ces derniers temps, il a également passé quatre jours par semaine dans un cercueil, au beau milieu de son salon.

Harry Houdini, spécialiste légendaire de l'évasion, avait rêvé déjà de faire cette expérience, mais il est mort avant, en 1926.

David Blaine est un magicien connu pour ses spectacles de lévitation et ses tours de passe-passe, mais aussi pour son amitié avec l'acteur Leonardo DiCaprio. Il devrait retrouver l'air libre lundi prochain, sa performance devant être retransmise en direct sur un réseau de télévision. À moins qu'il ne panique avant: un bouton a été spécialement prévu pour les cas d'urgence.



David Blaine compte sortir de terre lundi prochain.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Deux naufragés sauvés au large du Canada

Agence France-Presse
HALIFAX

Deux Français dont le trimaran avait chaviré lundi matin au large de la côte est du Canada ont été récupérés sains et saufs hier matin par un hélicoptère américain, a indiqué à l'AFP un porte-parole du Centre canadien de coordination de recherche et de sauvetage d'Halifax, Jason Proulx.

François Forestier et Claude Bistoquet, les deux occupants de *L'Acapella*, un bateau de course de 11 mètres appartenant à Charlie Capelle, étaient « très contents de voir les sauveteurs », a indiqué M. Proulx, ajoutant qu'ils étaient « en bonne santé, souffrant seulement de légère hypothermie ».

Les deux navigateurs ont été transportés vers la base militaire de Shearwater, proche d'Halifax, où ils devaient arriver vers 17 h 30, a précisé M. Proulx.

Les gardes-côtes américains avaient capté tôt lundi matin un appel de détresse provenant du trimaran, qui avait chaviré à quelque 430 km des côtes de la Nouvelle-Écosse alors qu'il était en route pour la France en provenance de Fort Lauderdale, en Floride.

Plusieurs avions et hélicoptères canadiens et américains avaient aussitôt été dépêchés dans la zone et avaient repéré *L'Acapella* sans toutefois pouvoir intervenir, à cause de vagues hautes de neuf mètres et de vents violents, a expliqué M. Proulx, ajoutant que des navires avaient aussi été engagés dans les recherches.

Un avion Hercules canadien avait vu lundi soir de la lumière provenant du trimaran, une indication qui laissait croire que les deux marins qualifiés d'« expérimentés » s'étaient peut-être réfugiés dans la coque en attendant les secours, a précisé M. Proulx.

Plus de 14000 Russes tuées chaque année par leurs proches

Agence France-Presse
MOSCOU

Quelque 14 500 femmes russes sont tuées chaque année par leurs proches, a rapporté hier le quotidien *Vremia*.

« Aujourd'hui, il y a encore plus de violence dans les familles: c'est le résultat de la crise, du chômage et du malaise psychologique », a expliqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Evgueni Riabtsev, cité par *Vremia*.

« La violence à domicile n'est pas un phénomène purement russe, mais les pays civilisés ont adopté des lois spéciales pour l'enrayer alors qu'en Russie (...) ces lois n'existent pas », a regretté Galina Sillasté, une sociologue russe, membre d'une commission sociale auprès du président.

Deux naufragés sauvés au large du Canada

Agence France-Presse
HALIFAX

Deux Français dont le trimaran avait chaviré lundi matin au large de la côte est du Canada ont été récupérés sains et saufs hier matin par un hélicoptère américain, a indiqué un porte-parole du Centre cana-

dien de coordination de recherche et de sauvetage d'Halifax, Jason Proulx.

François Forestier et Claude Bistoquet, les deux occupants de *L'Acapella*, un bateau de course de 11 mètres appartenant à Charlie Capelle, étaient « très contents de voir les sauveteurs », a indiqué M. Proulx, ajoutant qu'ils étaient « en bonne santé,

souffrant seulement de légère hypothermie ».

Les gardes-côtes américains avaient capté tôt lundi matin un appel de détresse provenant du trimaran, qui avait chaviré à quelque 430 km des côtes de la Nouvelle-Écosse alors qu'il était en route pour la France en provenance de Fort Lauderdale.

AJAC Association des Journalistes Automobile du Canada Prix de la Meilleure Technologie 1999.

LAND-ROVER
TOUT EST POSSIBLE™

Comme si être les meilleurs en tout-terrain n'était pas suffisant...

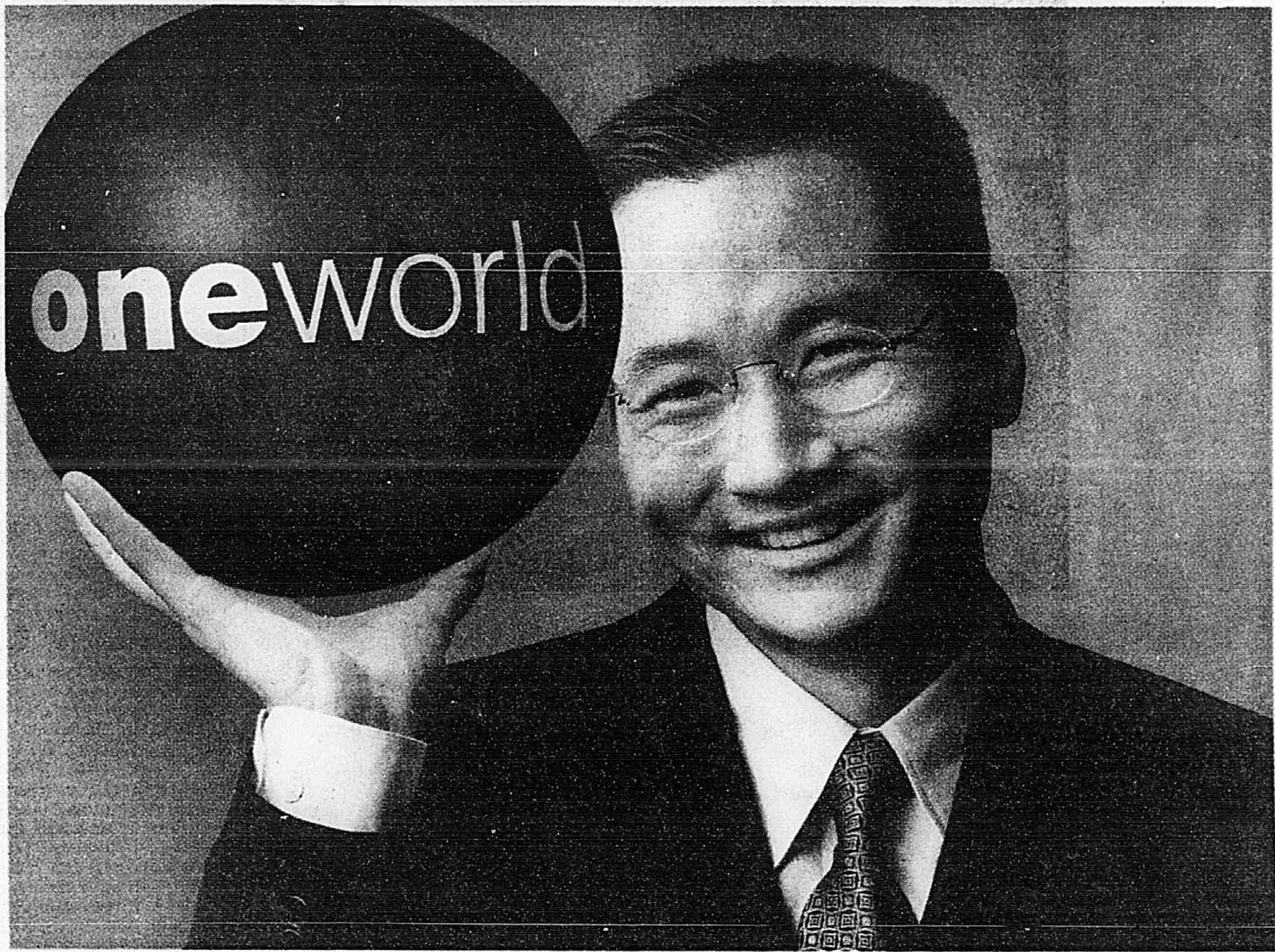
Pour une maîtrise intelligente de la route... le tout nouveau Discovery Série II. Land Rover a astucieusement adapté son légendaire savoir-faire pour procurer au tout nouveau Discovery Série II une équivalente suprématie sur route. Reconçu dans les moindres détails, le Discovery Série II offre un ensemble d'innovations technologiques que vous ne trouverez dans aucun autre véhicule utilitaire de sport. La fonction de virage actif (ACE) en fait le premier SUV à pouvoir activement corriger l'inclinaison en virage. Et en cas de

À partir de
46 900 \$*
Discovery Série II

manque d'adhérence, le système électronique de contrôle de la motricité gère le couple transmis aux roues afin de vous procurer une totale tranquillité d'esprit sur tous les types de chaussées. Voilà 2 nouveautés techniques parmi tant d'autres qui vous procureront une maîtrise de conduite que vous ne trouverez sur nul autre véhicule. Plus large, plus long, plus élégant et plus puissant, le tout nouveau Discovery Série II vous procure le confort et la maîtrise de la route surpassant vos attentes. Pour de plus amples informations, composez le 1-800-Fine 4WD ou visitez notre site à www.best4x4.landrover.com

*Le PDSF de base d'un Discovery II est de 46 900 \$. Celui du modèle montré est de 55 950 \$ et inclut les toits ouvrants vitrés jumelés, les groupes apparence cuir et performance (fonction de virage actif — ACE et jantes Proline 18 po). Les deux PDSF n'incluent pas le transport et la préparation (895 \$), ainsi que l'enregistrement et les options. Les caractéristiques optionnelles sont sujettes à la disponibilité. Pour de plus amples détails, se renseigner auprès du concessionnaire. Ce dernier peut vendre moins cher. Conduisez prudemment hors route.

« Tout est possible » est une marque de commerce de Land Rover Canada. © 1999 Land Rover Canada, une division de BMW Canada Inc.



Vincent Li bénéficie d'avantages
particuliers avec un transporteur aérien.
Il reçoit désormais un **traitement de
faveur** avec quatre autres. Mais, ma
foi du monde, comment y arrive-t-il?



Canadian

American Airlines

BRITISH AIRWAYS

CATHAY PACIFIC

QANTAS

oneworld tourne autour de vous. Désormais il existe une alliance dont tous les membres reconnaissent
les privilèges grands voyageurs auxquels vous avez droit. www.oneworldalliance.com

Le directeur des centres Batshaw se sent débordé

LILIANNE LACROIX

« Jour après jour, le nombre de signalements dépasse notre capacité d'évaluation. Notre liste d'attente est de 93 jeunes pour une capacité théorique de 26 cas par semaine. Comme plus de la moitié des 22 intervenants ont été embauchés dans les six derniers mois et n'ont pas encore beaucoup d'expérience, notre capacité est bien moindre dans les faits. Cela affecte la qualité mais aussi la quantité du travail. J'ai beau avoir le feu vert pour avoir 43 intervenants, dont 23 permanents, j'ai contacté toutes les universités et les candidats se font rares. »

Au moment de devenir directeur des centres jeunesse Batshaw, il y a un an et demi, Michael Godman avait l'impression que tout n'était

qu'affaire de bonne gestion. Avec ses 22 intervenants dont quatre seulement sont permanents, il est maintenant confronté à une dure réalité. « Une douzaine sont en burn-out et une douzaine d'autres ont été affectés à des projets pilotes dans d'autres secteurs où la pression est moindre (adoption, familles d'accueil...), explique-t-il. Évidemment, on aurait pu refuser de les laisser partir, mais dans la plupart des cas, c'était cela ou le congé de maladie. De toute façon, je sais que je ne les reverrai sans doute jamais... Alors, pour répondre à la demande croissante, on a coupé les possibilités de congé, mais j'ai bien peur que d'autres craquent. »

L'attirance vers d'autres provinces avait déjà dégarni les services Batshaw qui desservent la clientèle

anglophone de l'île de Montréal. Selon M. Godman, ce n'est pas le salaire qui éloigne les professionnels des DPJ. « Les situations d'urgence les forcent souvent à terminer après 17 h et empiètent sur leur vie de famille. La pression est immense aussi et les intervenants n'ont pas été formés en conséquence. » Dans les cinq derniers jours seulement, trois sont partis.

Dans la plupart des emplois de psychologues et de travailleurs sociaux, les clients sollicitent l'aide. Ici, les intervenants s'imposent à des parents pour leur signifier qu'une plainte a été déposée; l'accueil est rarement chaleureux. « Les intervenants ont une connaissance théorique, mais aucune préparation pour ce type de stress », dit M. Godman.

Les coupes dans les services de soutien des commissions scolaires et l'absence de service en amont (CLSC par exemple) imposent une immense pression aux DPJ, sans compter la pauvreté qui touche le quart des enfants de l'île de Montréal, jusqu'à 50 % dans certains secteurs. Le fait que plusieurs parents soient narcomanes ou psychiatriés alourdit les cas.

À court terme, M. Godman ne voit guère de solution. « Mais je fonde beaucoup d'espoir dans la formation. Sans formation adéquate, les intervenants manquent de confiance, ce qui contribue au stress qui les mine. Chez les anglophones, la condamnation pour négligence d'un travailleur social ontarien l'année dernière à la suite du décès d'un enfant a augmenté en-

core plus la pression. La réaction s'est fait sentir partout au Canada anglais. Les professionnels ont peur de travailler dans les DPJ. »

À l'instar de l'Université de Toronto qui a instauré un programme de maîtrise spécialisé en protection de la jeunesse, le Québec devrait créer un programme particulier pour les travailleurs de DPJ, estime M. Godman. Selon lui, les travailleurs sociaux et psychologues de DPJ devraient aussi bénéficier d'une reconnaissance sociale notamment au chapitre salarial, comme c'est le cas pour les médecins et infirmières des urgences. « Notre travail ressemble beaucoup aux urgences. C'est ici qu'on a besoin de la plus grande formation mais ça n'existe pas dans mon service actuellement ! »

Des réprimandes pour avoir omis de boucler la ceinture d'un suspect menotté

ISABELLE HACHEY

Deux policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ont été réprimandés par le Comité de déontologie policière parce qu'ils n'ont pas pris la peine de boucler la ceinture de sécurité d'un suspect auquel ils avaient passé les menottes.

Le Comité a estimé cette conduite si grave qu'il a rejeté la suggestion commune des avocats des policiers et du commissaire à la déontologie, qui ne réclamaient qu'un simple avertissement en guise de sanction.

Depuis le 12 mars, les agents Alain Cloutier et Denis Franc ont ainsi une réprimande à leur dossier — auparavant sans tache — pour avoir omis d'attacher la ceinture de sécurité d'un suspect menotté et transporté au poste de police à bord d'une voiture de patrouille le 10 août 1997.

Cette pratique est pourtant généralisée au SPCUM. Rares sont les policiers qui prennent la peine de boucler la ceinture des individus en état d'arrestation, malgré le fait que ces derniers ne peuvent le faire eux-mêmes, puisqu'ils ont les menottes aux poings. Les deux agents ont d'ailleurs souligné qu'ils n'ont fait que suivre la pratique en vigueur au SPCUM.

Mais le Comité est loin d'y voir un banal incident. « Un tel laxisme, même s'il semble généralisé et toléré au SPCUM, n'est pas acceptable. Il existe une directive universelle qui s'appelle le gros bon sens. La conduite des agents Cloutier et Franc est autrement plus grave qu'une impolitesse ou l'usage d'un langage injurieux. Il en va de la sécurité d'une personne », écrit M^e Jacques Monette dans sa décision.

Le Code de sécurité routière, rappelle-t-il, oblige toute personne à porter la ceinture de sécurité. Mais pour l'instant, les agents de la paix ne semblent pas s'en soucier outre mesure.

« Le Comité doit-il attendre qu'une personne transportée dans une voiture de patrouille se fasse blesser ou décède à la suite d'un accident de la route pour rappeler aux policiers qu'ils doivent se préoccuper de la santé et la sécurité des personnes qui sont sous leur garde ? » demande M^e Monette.

Arrêt cardiaque: une défibrillation rapide essentielle

Agence France-Presse
CHICAGO

Les chances de survie après un arrêt cardiaque sont augmentées d'un tiers si une défibrillation, ou choc électrique, est appliquée au malade dans les huit minutes, selon une étude à paraître aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

La proportion des victimes d'un arrêt cardiaque survenu hors d'un hôpital qui ont survécu a été de 5,2 % contre 3,9 % — soit 33 % de plus — lorsque la défibrillation a été réalisée huit minutes au maximum après l'accident, indiquent les chercheurs de l'Institut de recherche Loeb de l'hôpital d'Ottawa.

Par ailleurs, souligne le principal auteur de l'article, le Pr Ian Stiell, 79,7 % des 66 patients ramenés à la vie grâce à une rapide défibrillation ont vécu au moins une année supplémentaire avec une activité cérébrale et physique qualifiée de « très satisfaisante ».

Dans un autre article, le Pr Leonard Cobb, du centre médical Harborview à Seattle, souligne qu'un massage cardiaque pendant 90 secondes avant une défibrillation augmente les chances de survie de 24 à 30 %. Par ailleurs, selon lui, la proportion des survivants bénéficiant d'un fonctionnement neurologique favorable au moment de quitter l'hôpital passe de 71 à 79 % grâce à ce double traitement.

Un jour seulement!
Le jeudi 8 avril.

Vente surprise

Jusqu'à

50%

de rabais
sur une sélection d'articles
partout en magasin

Obtenez

50%

de rabais supplémentaire
sur une sélection de vêtements mode
et de chaussures en liquidation pour
femmes, hommes et enfants.

Pour femmes

30%

de rabais

♦ tous les pantalons, vestes et jupes Jones Wear et The Work Connection à prix courant

25%

de rabais

♦ tous les vêtements mode en tailles petites et Femme + Eaton à prix courant (à l'exception des collections designer)
♦ bas-culottes Silks, Secret, Vanity Fair et Hanes en paquet de 3
♦ tous les bijoux The Work Connection à prix courant

Pour hommes

30%

de rabais

♦ tous les vêtements et accessoires Van Heusen à prix courant

Pour enfants

30%

de rabais

♦ denim Attitude pour filles
♦ denim Retreat pour garçons

Pour votre maison

30%

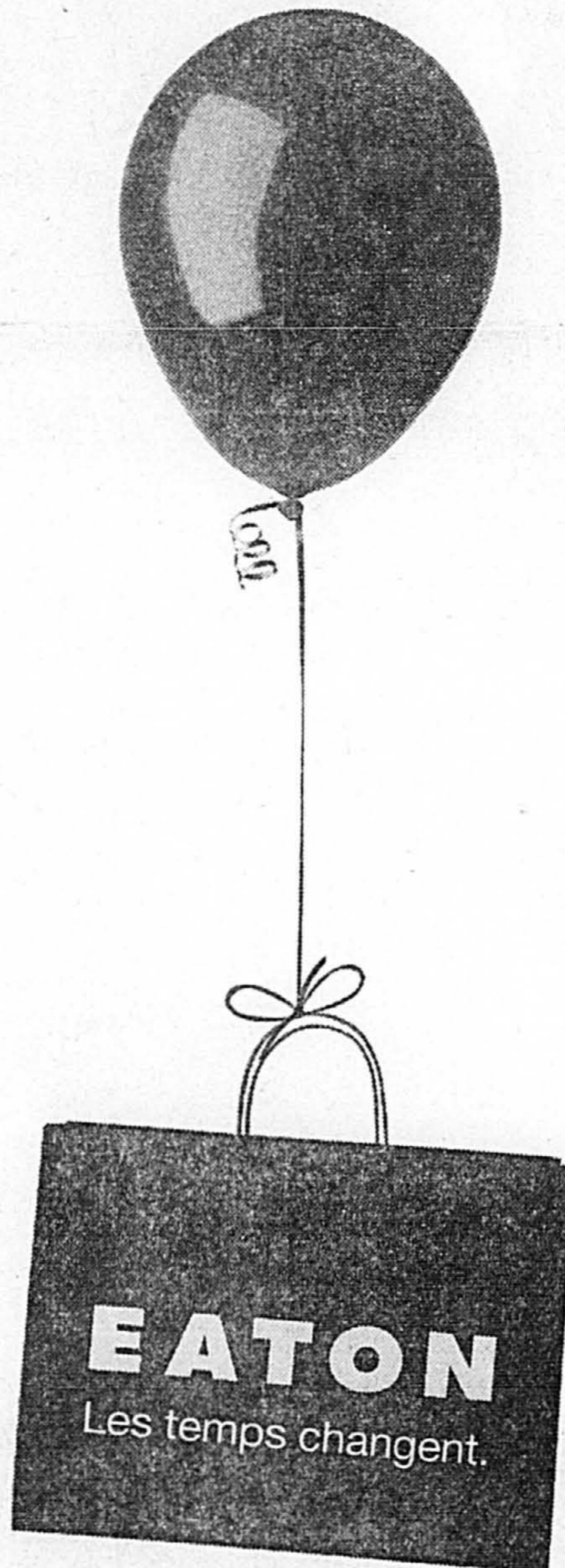
de rabais

♦ tous les poêlons non électriques (comprenant Eaton Home, Cuisinart, Lagostina, Meyer et T-Fal)

25%

de rabais

♦ toute la literie mode à prix courant, comprenant Ralph Lauren, Tommy Hilfiger, Nautica et Esprit



Surveillez nos ballons indicateurs de rabais et profitez d'autres super offres partout en magasin.

Solderie des manufacturiers
25% à 50%
de rabais

♦ sélection d'articles à la Solderie des manufacturiers



CHRYSLER NEON 2000

Même si elle est la petite dernière de la famille Chrysler, la nouvelle

Neon 2000 se comporte comme une grande berline. Mais rien d'étonnant puisque les ingénieurs Chrysler lui ont donné les mêmes atouts qui font la renommée des berlines Chrysler : habitacle luxueux, espace intérieur généreux, moteur fougueux, performance enivrante. Et ce n'est pas tout. Avec une liste de caractéristiques de série qu'on ne s'attend pas à trouver dans cette catégorie, la nouvelle Chrysler Neon 2000 est possiblement la plus grande des petites berlines.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE :

- Climatisation • Moteur de 2 L à 16 soupapes et 132 chevaux
- Suspension indépendante aux quatre roues • Volant inclinable
- Insonorisation supérieure • Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres latérales de protection • Radiocassette stéréo à 6 haut-parleurs • Dossier arrière rabattable 60/40 • Console centrale avec rangement pour CD • 13 espaces de rangement • 4 porte-gobelets
- Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

CHRYSLER NEON 2000



le génie exprimé avec passion

CHRYSLER PRÉSENTE LA PLUS PETITE DE SES GRANDES BERLINES.



Rive-Sud/Montérégie

Thermex en difficulté

Après avoir mystérieusement fermé ses portes à la mi-février, l'usine de recyclage de pneus Thermex Technologies, de Beauharnois, s'est placée sous la Loi de la protection de la faillite hier.

Le mesure fait suite au dépôt d'une requête en faillite par la Banque Royale.

L'usine, ouverte en grande pompe en novembre, est « en restructuration », s'est

contenté de dire son président, Jean-François Bélanger, ne voulant pas en dévoiler davantage sur les poursuites en cours.

La maire de Beauharnois, Michel Quevillon, est très déçu de voir ce qu'il advient de cette usine qu'on croyait vouée à un avenir prometteur. « Ils vont comme ça se débarrasser de tous les créanciers », dit-il.

Le MEF renouvelle le permis du refuge pour chimpanzés

MARTHA GAGNON

Le ministère de l'Environnement a accepté de renouveler le permis du refuge pour chimpanzés de Carignan, dont certains sont porteurs du VIH, malgré l'opposition de la ville.

Le vétérinaire Richard Allan, propriétaire du refuge, a accueilli la décision avec un soupir de soulagement. « J'espère maintenant que les autorités municipales feront preuve d'une plus grande souplesse », a-t-il souhaité hier, lors d'une entrevue. Il dit ne pas comprendre leur acharnement. « La Ville ne veut rien entendre, dit-il. C'est presque du harcèlement. Même si j'ai obtenu tous les permis nécessaires et que la santé publique confirme qu'il n'y a aucun danger pour la population, elle refuse de collaborer. Elle ne cesse de me mettre des bâtons dans les roues. Je souhaite qu'on me laisse poursuivre mon oeuvre en paix. »

Selon lui, la Ville ferait mieux de s'occuper du dossier des étangs d'épuration qui n'est toujours pas réglé plutôt que des chimpanzés. « On essaie de faire de la diversion, ajoute-t-il. Les citoyens de Carignan sont davantage préoccupés par le fait qu'ils n'ont pas de services sanitaires que par mon refuge. Les priorités doivent être mises à la bonne place. Selon un sondage publié dans le journal local, les chimpanzés inquiètent peu les citoyens. La mairesse, elle, affirme le contraire. Pourquoi ? »

Le Dr Allan affirme que son seul but est de « soigner et protéger des animaux qui ont souffert ». Ouvert à l'automne 97, le refuge

héberge 15 chimpanzés qui sont d'anciens cobayes d'un laboratoire américain qui les a utilisés pour des recherches médicales. Certains sont devenus porteurs du virus du VIH et de l'hépatite à la suite d'inoculations.

Selon Pierre Henrichon, représentant du MEF, le refuge de la fondation Fauna répond au règlement sur les animaux en captivité, ainsi qu'à la Loi sur la conservation de la faune.

« Le MEF n'a pas à s'ingérer dans les affaires de la municipalité qui s'opposait au renouvellement de permis pour des raisons de zonage. C'est à elle de régler cette question et de s'entendre avec les responsables du refuge. En ce qui nous regarde, les mesures de sécurité sont jugées très satisfaisantes et même supérieures à celles qui existent pour les primates dans les zoo. »

Il y a un mois, le conseil municipal de Carignan a fait parvenir au ministère une résolution pour manifester son opposition et se plaindre de ce que la Ville n'a pas été consultée lors de l'émission du premier permis. Le conseil a aussi avisé la Commission de protection du territoire agricole que le refuge ne répondait pas aux normes municipales.

La fondation Fauna a, malgré tout, obtenu le renouvellement de son permis de jardin zoologique pour une durée d'un an. M. Henrichon précise que la responsabilité du MEF se limite à la protection physique. « On doit s'assurer que les chimpanzés sont bien gardés afin d'éviter les évasions et les attaques physiques sur des personnes. Notre rôle ne s'étend pas aux risques bactériologiques ou viraux. »

CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Secteur préuniversitaire

- BACCALURÉAT INTERNATIONAL
- SCIENCES DE LA NATURE
- SCIENCES HUMAINES
- ARTS ET LETTRES

Secteur technique

- SOINS INFIRMIERS
- TECHNOLOGIE PHYSIQUE
- LOGISTIQUE DU TRANSPORT
- ARCHITECTURE • GÉNIE CIVIL
- ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE
- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- PRODUCTION MANUFACTURIÈRE
- BUREAUTIQUE • INFORMATIQUE

... encore temps de faire le bon choix!

1111, rue Lapierre, LaSalle
Information et visites guidées : 364-3320, poste 177

www.claurendeau.qc.ca

FABRICVILLE

DERNIÈRE SEMAINE! VENTE DE CIRCULAIRE SE TERMINE LE MAR. 13 AVRIL 1999

IMPRIMÉS POLYESTER "Trendy" Grande Largeur - 150cm

Achetez 1m au prix cour., obtenez 2m GRATUITS de valeur égale ou moindre.

Solde VIVE LE PRINTEMPS

TISSUS POUR COSTUMES EN FILS CROISÉS Tulley Grande Largeur - 150cm

Achetez 1m au prix cour., obtenez 1m GRATUIT de valeur égale ou moindre.

TISSU FIN POUR CHEMISIERS ET POPELINE 115cm/150cm

2⁹⁹ et 3⁴⁹ m



100% coton MADRAS SEERSUCKER 115cm

40% de rabais 4⁴⁹ m

CHIFFON IMPRIMÉ Arielle Grande Largeur - 150cm

40% de rabais 8⁹⁹ m

Achat Spécial!!! Assortiment de: ENSEMBLES DOUILLETES

69⁹⁹ l'ens.

TISSUS pour COSTUMES assortis 150cm

1/3 de rabais 9⁹⁹ m

Tous les RUBANS offray 50% de rabais

FIL À SURJETER Premium Stitch 55% de rabais

Le symbole 'Elite, c'est payant' indique les prix membres Elite. Prix de solde non-membres aussi disponibles.

FABRICVILLE

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de modifier les quantités.

PLAZA VERMILLES - 7270, rue Sherbrooke Est
RUE ST-GABRIEL - 234, rue St-Gabriel Ouest
RUE ST-PIERRE - 2000, boul. St-Pierre
BOULEVARD - 2000, boul. St-Pierre
MONTREAL - 3170, rue Beaudry
LA SALLE - 1000, boul. St-Joseph
MONTREAL - 1000, boul. St-Joseph
MONTREAL - 1000, boul. St-Joseph
MONTREAL - 1000, boul. St-Joseph

Les proprios de maisons mobiles devront payer leur égout à Saint-Basile

MARTHA GAGNON

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a rendu une ordonnance hier pour obliger la construction d'un système d'égout sanitaire aux frais des locataires d'un parc de maisons mobiles de Saint-Basile-Grand qui s'opposait au paiement total de la facture.

Le litige dure depuis plusieurs années. Un groupe de résidents de la rue Richard accusait la Ville d'avoir favorisé l'aménagement d'un parc de maisons mobiles en 1970, alors que les installations sanitaires étaient inadéquates. Le président du regroupement, Michel Minguy, a échoué dans sa tentative d'obliger la Ville et le gouvernement à payer, en totalité ou en partie, les coûts d'installation de l'égout. Selon lui, les résidents étaient victimes et non responsables de la situation environnementale déplorable.

Encore la semaine dernière, le président affirmait publiquement que le regroupement envisageait d'intenter des poursuites en dommages contre la Ville, le ministère

de l'Environnement et le propriétaire du parc de maisons mobiles, qu'il considère responsables de la pollution environnementale causée depuis toutes ces années.

D'après le MEF, les eaux usées sont, en effet, rejetées dans l'environnement et constituent une source de nuisance présentant des risques pour la santé publique.

« C'est une situation inacceptable, reconnaît le maire, Bernard Gagnon. Mais la Ville s'est toujours butée au refus des résidents de payer le coût des travaux. Seule une ordonnance du ministre pouvait permettre de dénouer l'impasse. »

Le maire précise que sur les 150 maisons mobiles du parc, seulement une cinquantaine sont touchées par l'ordonnance. « Le problème est déjà réglé dans les autres secteurs où les résidents ont accepté de payer le coût des travaux d'égout. »

Le coût estimé pour les travaux est d'environ 225 000 \$, ce qui représente des frais annuels de 400 \$ à 450 \$ pour chaque résident.

Plus que 2 jours avant l'ouverture officielle

Avez-vous réservé ?

Jeudi - préouverture
Vendredi - ouverture officielle

Ne manquez pas la soirée dont tout le monde parle, dès 21h

Le Pacha

1215, boul. de Maisonneuve Ouest, angle Drummond
25 ans + tenue de ville exigée
(514) 284-0446

LE CALME AVANT LES AFFAIRES. BAGOTVILLE SANS ESCALE.



Pour réussir en affaires, il faut se lever tôt. Votre présentation est prête. Vous avez pris le premier vol, un Dash 8. Un de nos sept départs à destination de Bagotville. Tous sans escale.

Aucun autre transporteur aérien n'en offre autant. Et maintenant, vous vous reposez. Parce que vous savez qu'on prend soin de vous.



6 h 45 9 h 35 12 h 30 15 h 16 h 18 h 20 20 h 30 TOUS SANS ESCALE

La juge Ruffo devra rester sur la Rive-Sud

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La juge en chef de la Cour du Québec, Huguette Saint-Louis, avait pleine autorité pour changer de district judiciaire la juge Andrée Ruffo, de la chambre de la jeunesse, à la suite de la perturbation du rôle à Saint-Jérôme.

En rejetant l'action déclaratoire en nullité déposée par la juge Ruffo, qui siège maintenant en Montérégie, le juge Hubert Walters, de la Cour supérieure, se range à l'avis de son collègue Reynald Fréchette qui avait rejeté la demande d'injonction provisoire réclamée par la juge pour empêcher sa supérieure de la muter de Saint-Jérôme à la Rive-Sud. En contrepartie, la juge Saint-Louis avait déposé devant le juge Walters une requête en irrecevabilité qui a été accueillie à la suite du dépôt de l'action de la juge Ruffo.

En 1986, Mme Ruffo a été nommée juge au tribunal de la jeunesse de la Cour du Québec avec juridiction dans tout le Québec, plus particulièrement dans le district judiciaire de Terrebonne. Au cours des années suivantes, elle a eu des démêlés avec les centres jeunesse des Laurentides. La marmite a débordé à la fin de 1997 et au début de 1998 alors que les intervenants des centres jeunesse ont refusé de se présenter devant elle.

Puis, le juge coordonnateur de la Cour du Québec pour le district judiciaire de Terrebonne, François Beaudoin, l'avisait par écrit, le 9 mars 1998, de la décision de la juge en chef de lui retirer les causes à Saint-Jérôme et de lui demander de siéger plutôt en Montérégie.

La juge Ruffo a voulu obtenir une injonction qui lui a été refusée le 20 mars 1998 par le juge Fréchette. Et la semaine dernière, le juge Walters a décrété que la juge en chef avait pleine juridiction et que rien ne l'obligeait à discuter avec la juge Ruffo d'un changement d'assignation.

Plainte contre la SRC et CBC

RIMA ELKOURI

Fâché d'avoir été tenu à l'écart des débats télévisés durant la campagne électorale municipale, le Parti Montréal 2000 a déposé hier une plainte au Conseil de presse du Québec contre la Société Radio-Canada et la CBC.

Le parti dirigé par Michel Bédard reproche à la SRC de ne pas l'avoir invité à l'émission *Montréal ce soir* le 6 octobre 1998, en compagnie des autres chefs de partis municipaux. Il déplore aussi le fait qu'il n'ait pas pu participer à une table ronde organisée par Tony Ross à l'émission *Newswatch* au cours du même mois.

Pourquoi le parti ne blâme-t-il pas du même souffle TVA, qui l'avait aussi ignoré? « Ça viendra! » dit M. Bédard, qui, on se le rappellera, avait été expulsé des studios de TVA le 16 octobre pour avoir tenté de s'infiltrer dans un débat après s'être caché dans les toilettes.

Se disant brimé par les médias, M. Bédard entend bien se servir d'eux maintenant: « On espère que TVA diffuse notre communiqué... et que CBC en fasse écho quand on déposera la plainte contre TVA. »

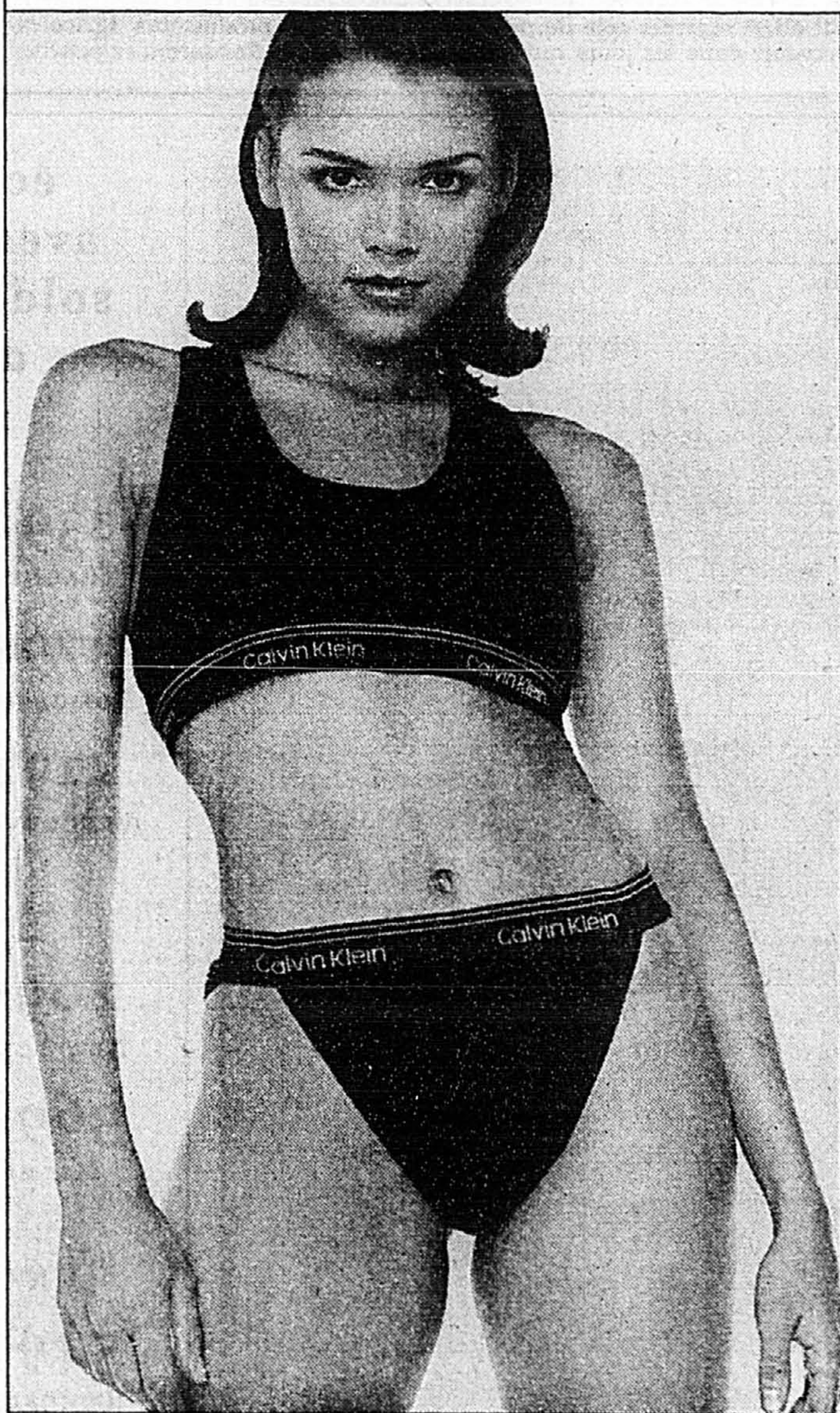
Le Parti Montréal 2000 n'a obtenu que 2,5 % des voix. Et Michel Bédard croit dur comme fer que si les médias lui avaient accordé plus d'attention, il aurait remporté les élections.

« Vu que la quasi-totalité des médias souhaitait la défaite du maire sortant et l'élection de M. Doré ou M. Duchesneau, il était dans l'intérêt des médias visés par la plainte de ne pas accorder une visibilité dangereuse à un cinquième parti qui aurait mêlé les cartes (...) », lit-on dans un communiqué de presse du parti.

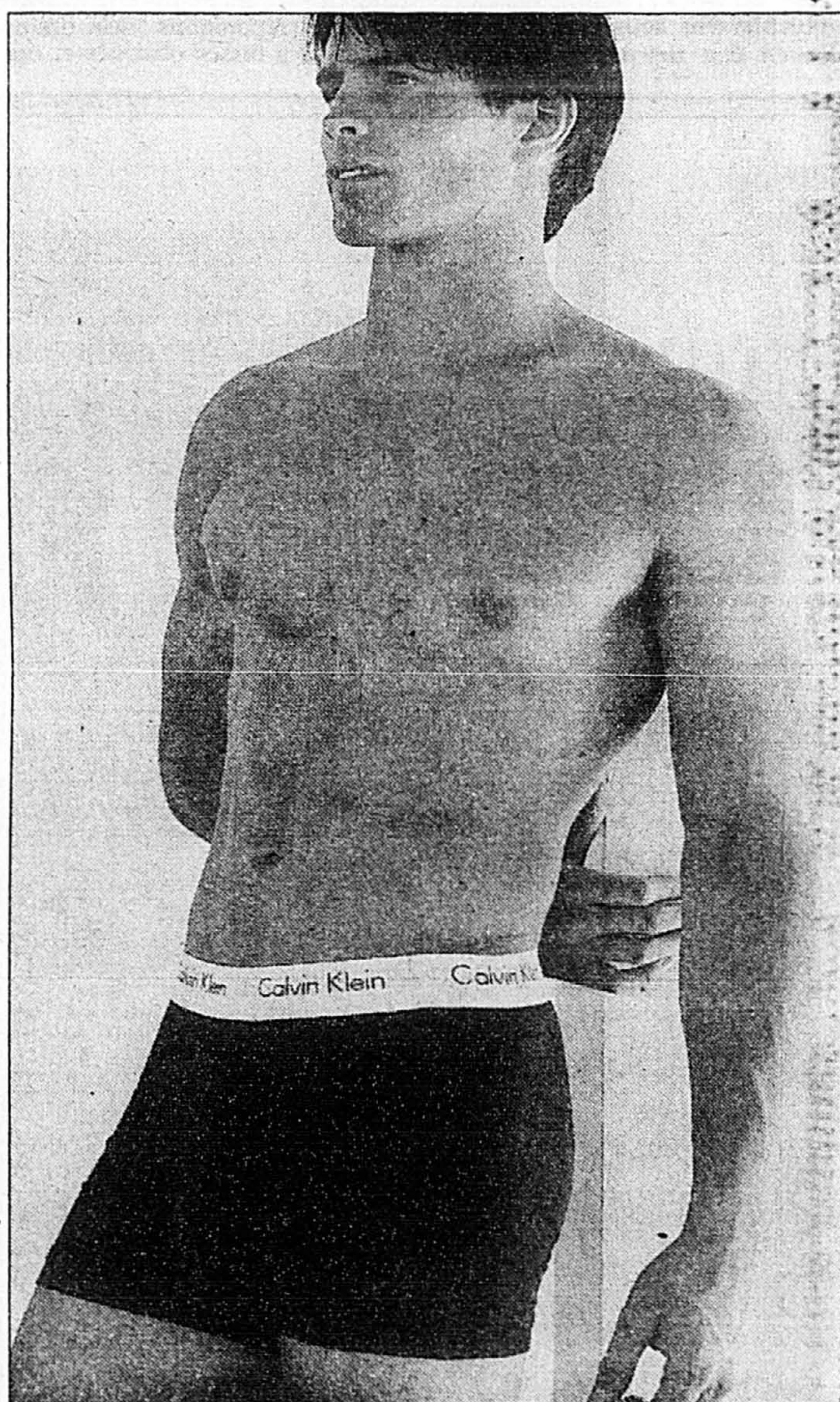
Si les médias ont « l'obligation de refléter la réalité politique et de ne pas faire de discrimination », ils ont aussi le droit d'évaluer « le sérieux de certaines organisations par rapport à d'autres », a souligné hier Robert Maltais, secrétaire général du Conseil de presse.

Sous-vêtements en vedette!

sur les **25%** de rabais
sur les **Sous-vêtements**
Calvin Klein



Sélection de dessous
et de bas pour femmes



Sous-vêtements
et chaussettes pour hommes

Calvin Klein

underwear, inc.

Offres en vigueur jusqu'au
25 avril 1999.



Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés. La sélection varie selon le magasin. Exceptions: Solderie des manufacturiers et centres de liquidation. Achats en personne seulement.

« Surfez »
sur **CKAC 730**
maintenant sur le web
CKAC 730
RADIO MÉDIA
Le pouvoir des mots

www.ckac.com

Le BAPE débarque dans le berceau d'Eau-Secours

La Montérégie compte certains des cours d'eau les plus pollués du Québec

BRUNO BISSON

La pollution agricole, une érosion importante des sols, ainsi que des conflits d'usage qui confrontent la municipalité de Rigaud et ses résidents autour d'une nappe d'eau souterraine, ont marqué la première soirée d'audiences publiques régionales de la Montérégie menées par la commission du BAPE sur la gestion de l'eau, hier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La commission, présidée par M. André Beauchamp, fait étape cette semaine dans cette région, berceau de la coalition écologiste Eau-Secours, mais aussi une région où l'on retrouve les problèmes de pollution agricole et industrielle les plus aigus de la province.

D'après un document produit par plusieurs ministères québécois dans le cadre de ces audiences, « c'est en Montérégie qu'on trouve les cours d'eau les plus contaminés par la présence de pesticides au Québec », autant par le nombre de produits polluants identifiés qu'en

raison des concentrations de contaminants détectés.

Cette pollution provient principalement des activités agricoles qui occupent une place majeure dans l'économie de cette région où on dénombre 8612 fermes, soit 25 % de toutes les fermes de la province. Conséquemment, toutes les rivières importantes de la Montérégie (Yamaska, Richelieu et Châteauguay) sont frappées à des degrés divers par cette pollution, qui perturbe l'habitat des poissons et de maintes espèces fauniques qui y vivent.

C'est dans cette même région

qu'on dénombre également « les cas de contamination d'eaux souterraines parmi les plus aigus, et les plus complexes, attribuables à diverses activités industrielles ». Pas moins d'une trentaine de cas de contamination « importante » de la nappe phréatique ont en effet été dénombrés par le passé, dont le plus célèbre demeure celui des lagunes de Mercier.

Rappelons qu'un déversement d'environ 40 000 tonnes de déchets imprégnés d'huile et d'autres hydrocarbures survenu entre 1968 et 1972 dans cette région, a contaminé la nappe phréatique au point de forcer plusieurs municipalités à abandonner l'usage des puits où elles captaient leur eau pour la distribuer à leurs résidents. Le cas de Mercier, toutefois, n'est pas isolé.

Le document gouvernemental intitulé *Portrait régional de l'eau* —



Montérégie précise ainsi qu'on a recensé au moins quatre autres cas de contamination par des solvants lourds à Delson, Longueuil, Tracy et dans le canton de Granby. Dans chaque cas, les solvants sont descendus profondément dans la nappe, au lieu de flotter à sa surface, ce qui rend le problème à la fois plus

« difficile à caractériser », et de l'aveu des auteurs du document, « encore plus difficile à gérer ».

Enfin, c'est aussi de cette région qu'est venu, en 1996-97, le premier mouvement concerté de citoyens qui se soient opposés à un projet de captage d'eau souterraine pour des fins commerciales, à Franklin, dans la région du Haut-Saint-Laurent. La résistance des citoyens de cette municipalité au projet de la compagnie Labrador a connu, en 1997, une am-

pleur nationale qui a fortement contribué à la mise sur pied de l'enquête publique du BAPE, amorcée le mois dernier, et qui doit durer un an.

Hier, une soixantaine de citoyens, de professionnels et d'élus locaux se sont présentés à l'ouverture des audiences publiques de la Montérégie, quatrième région visitée par le BAPE depuis la mi-mars.

Les audiences régionales se poursuivent aujourd'hui et demain, et devraient soulever de nombreuses questions sur les impacts des activités agricoles sur les rivières Richelieu et Yamaska. Celle-ci, affirme le document de travail gouvernemental, est depuis des années « le plus pollué de tous les affluents principaux du fleuve Saint-Laurent », en raison des intensives activités d'élevage qui se pratiquent dans son bassin versant.

Hydro pourrait réparer des terres endommagées de Val-Saint-François

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Les agriculteurs du Val-Saint-François pourront sans doute mieux respirer d'ici quelques jours puisqu'Hydro-Québec procédera vraisemblablement sous peu à la remise en état des terres agricoles

endommagées cet hiver par les travaux de la ligne à 735 kilovolts.

Le député de Johnson, Claude Boucher, a saisi hier le ministre Jacques Brassard de l'urgence de la situation et dit avoir bon espoir qu'Hydro-Québec procédera sous peu aux réparations des drains écrasés, des fossés obstrués et des

ornières laissées par la machinerie lourde.

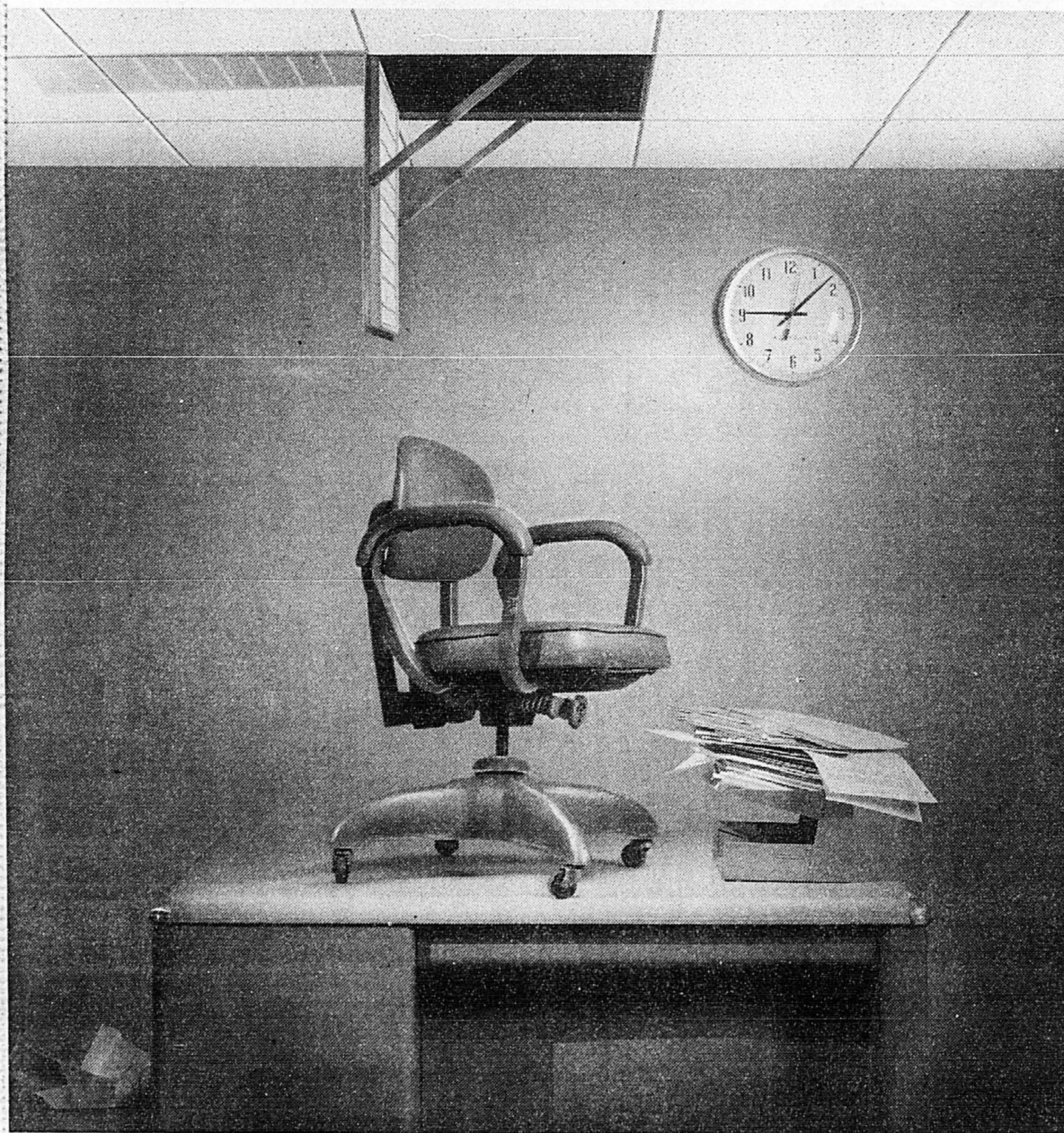
« Je lui ai indiqué qu'il y avait un consensus dans la région, autant chez les agriculteurs, à l'UPA, chez les citoyens, que chez les gens de la Coalition, et qu'Hydro-Québec n'avait rien à craindre. Il m'a dit qu'il allait regarder cela de près et intervenir dans les jours qui vien-

ent », explique M. Boucher.

« Hydro-Québec hésitait à faire les travaux parce qu'ils avaient peur que ce soit perçu comme un outrage au tribunal », souligne le député, ajoutant qu'à la suite de nombreuses interventions de citoyens, d'agriculteurs, ainsi que de l'Union des producteurs agricoles, il a invité M. Brassard à se pencher

sur le problème.

Hydro-Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) devraient annoncer une entente aujourd'hui ou demain. « Ça négocié à l'heure actuelle à la demande de M. Brassard et de bien du monde », mentionne l'attachée de presse du ministre des Ressources naturelles, Louise Accolas.



échappez-vous!



Canadian^{MC}
www.cdnair.ca

échappez-vous
avec ces fabuleux
soldes en partance
de Montréal

CANADA

139\$	359\$	379\$
TORONTO	MONCTON	CALGARY
379\$	389\$	399\$
EDMONTON	ST. JOHN'S	HALIFAX
419\$	469\$	719\$
VANCOUVER	VICTORIA	IQUALUIT

ÉTATS-UNIS

209\$	319\$	319\$
NEW YORK	CHICAGO	RALEIGH/DURHAM
369\$	489\$	869\$
MIAMI	DALLAS/FORT WORTH	HONOLULU

INTERNATIONAL

549\$	838\$	1139\$
LONDRES	ROME	BUENOS AIRES

les billets doivent être achetés au plus tard le 19 avril 1999 pour les voyages effectués d'ici au 18 juin 1999.

pour en savoir plus sur nos fabuleux tarifs avantageux, appelez dès aujourd'hui votre agent de voyages ou

Canadien International au 1 800 363-7530.

ET COMME SI
CE N'ÉTAIT PAS ASSEZ,

lorsque vous louez une voiture chez Thrifty Location d'Autos pour trois jours consécutifs (incluant un samedi), votre samedi est GRATUIT. De plus, chaque fois que vous logez dans un hôtel Westin ou Sheraton participant, vous vous méritez 1 000 points Canadien Plus. Téléphonnez à Thrifty Location d'Autos au 1 800 367-2277 et donnez le code de promotion SEAT. Vous pouvez joindre les Hôtels Westin au 1 800 Westin-1 et les Hôtels Sheraton au 1 800 325-3535.

Thrifty
Location
d'Autos



Sheraton
HOTELS & RESORTS

WESTIN
HOTELS & RESORTS

Tarifs basés sur un voyage aller-retour en Classe Économique en semaine à partir de Montréal. Pour nouvelles réservations seulement. Les billets sont non remboursables à 100% et cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Tarifs plus élevés pour les départs du vendredi au dimanche. Les billets doivent être achetés avant le 19 avril 1999 sauf dans le cas d'Auckland où les billets doivent être achetés avant le 14 avril 1999. Pour les destinations canadiennes, les billets doivent être achetés 7 jours à l'avance. Pour les destinations américaines, les billets doivent être achetés 14 jours à l'avance. Le séjour ne doit pas excéder 30 jours et doit inclure une nuitée le samedi. Les tarifs annoncés sont valables pour les voyages effectués jusqu'au 18 juin 1999. Pour les voyages faits entre le 19 juin et le 31 août 1999, les tarifs sont plus élevés. Les billets pour une destination internationale doivent être achetés 7 jours à l'avance et requièrent un séjour minimum de 7 jours, et maximum de 30 jours, sauf en Italie où le séjour minimum est de 6 jours, et maximum de 21 jours. Tarifs valables pour les voyages faits d'ici au 14 juin 1999. Les tarifs pour Londres et Rome valent pour les voyages effectués jusqu'au 30 avril 1999 et sont plus élevés pour les voyages effectués du 1^{er} mai au 14 juin 1999. L'approbation du gouvernement est requise pour certaines destinations. Les taxes, les frais d'aéroport, les surcharges NAVCAN et autres frais supplémentaires ne sont pas compris dans les prix annoncés. Le nombre de sièges est limité et sous réserve des disponibilités. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Les départs pour Londres se font avec la coopération de British Airways. Thrifty Location d'Autos recommande de réserver à l'avance. Réservation minimum de trois jours requise incluant un samedi. Offre valable pour les tarifs réguliers ou d'affaires chez les détaillants canadiens participants jusqu'au 31 mai 1999 excluant la fin de semaine de la fête de Dollard (du 21 au 24 mai 1999). Ne peut être jumelée à aucun autre tarif ou offre. Certaines restrictions s'appliquent. Présentez votre carte d'embarquement au moment de la location pour bénéficier de votre journée gratuite. ©1999 Thrifty Canada, Ltée. Tous droits réservés. ®1999 Thrifty Canada, Ltée. Tous droits réservés. ®1999 Thrifty Canada, Ltée. Tous droits réservés. ®1999 Thrifty Canada, Ltée. Tous droits réservés.

Politique

79 cm de neige à Terre-Neuve

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, Terre-Neuve

Les habitants de Terre-Neuve et de sa capitale, Saint-Jean, ont été surpris, hier, par une importante tempête de neige printanière.

Alors qu'une semaine plus tôt les habitants de l'île se prélassaient au soleil, cette fois, à la suite d'une chute record de 79 centimètres de neige, ils ont dû sortir des placards

leurs pelles et leurs bottes. La tempête a forcé la fermeture de tous les édifices provinciaux et de nombreux édifices fédéraux.

La neige ne devrait toutefois pas rester au sol très longtemps car le soleil brillait, hier à Terre-Neuve et le mercure oscillait autour de cinq degrés. Les météorologues prévoient en outre des températures encore plus douces accompagnées de pluie tout au long de la semaine.



PHOTO PC

C'est dans un camion, sur le pont Duplessis, que le comédien Marcel Lampron, qui incarne de belle façon le personnage de Maurice Duplessis, a lancé sa campagne électorale.

Plusieurs manifestations marqueront le 40^e anniversaire de la mort de Duplessis

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRE

Maurice Duplessis, monté dans une boîte de camion sur le pont portant son nom avec, devant lui, des agents de la « police provinciale », des manifestants brandissant des pancartes, des invités d'honneur et des curieux.

Cette mise en scène annonçait hier une série de manifestations historiques et culturelles qui débiteront le 14 avril et se poursuivront jusqu'au 23 octobre, afin de rappeler le souvenir de l'ancien premier ministre du Québec et député de Trois-Rivières durant 32 ans.

Cet événement marquera d'ailleurs le 40^e anniversaire de la mort de celui qui fut l'une des figures dominantes de la politique canadienne et québécoise durant près d'un quart de siècle.

C'est donc sur le pont Duplessis que le comédien Marcel Lampron, qui incarne de belle façon le personnage de Maurice Duplessis, a lancé sa campagne électorale en présence du porte-parole officiel de l'événement, l'historien Jacques Lacoursière, du maire de Trois-Rivières, M. Guy LeBlanc, et des députés Yves Rocheleau et Yves Beaumier.

Le « cheuf » et les invités sont arrivés à bord de voitures anciennes sur le pont Duplessis, « ce pont aussi solide que le parti de l'Union nationale », avait dit l'ex-premier ministre. Le pont était tombé deux ans après son inauguration, en 1948, pour être ensuite reconstruit.

« L'Événement Duplessis, ombre et lumière, n'est pas une réhabilitation de Maurice Duplessis, mais une occasion de jeter un regard neuf sur cette période de l'histoire du Québec qui a précédé la Révolution tranquille », explique l'historien Jacques Lacoursière. Demi-dieu pour certains, véritable diable pour d'autres, Duplessis n'aura pas fait l'unanimité chez les gens de son temps, ce qui est là le propre d'un grand personnage, selon M. Lacoursière.

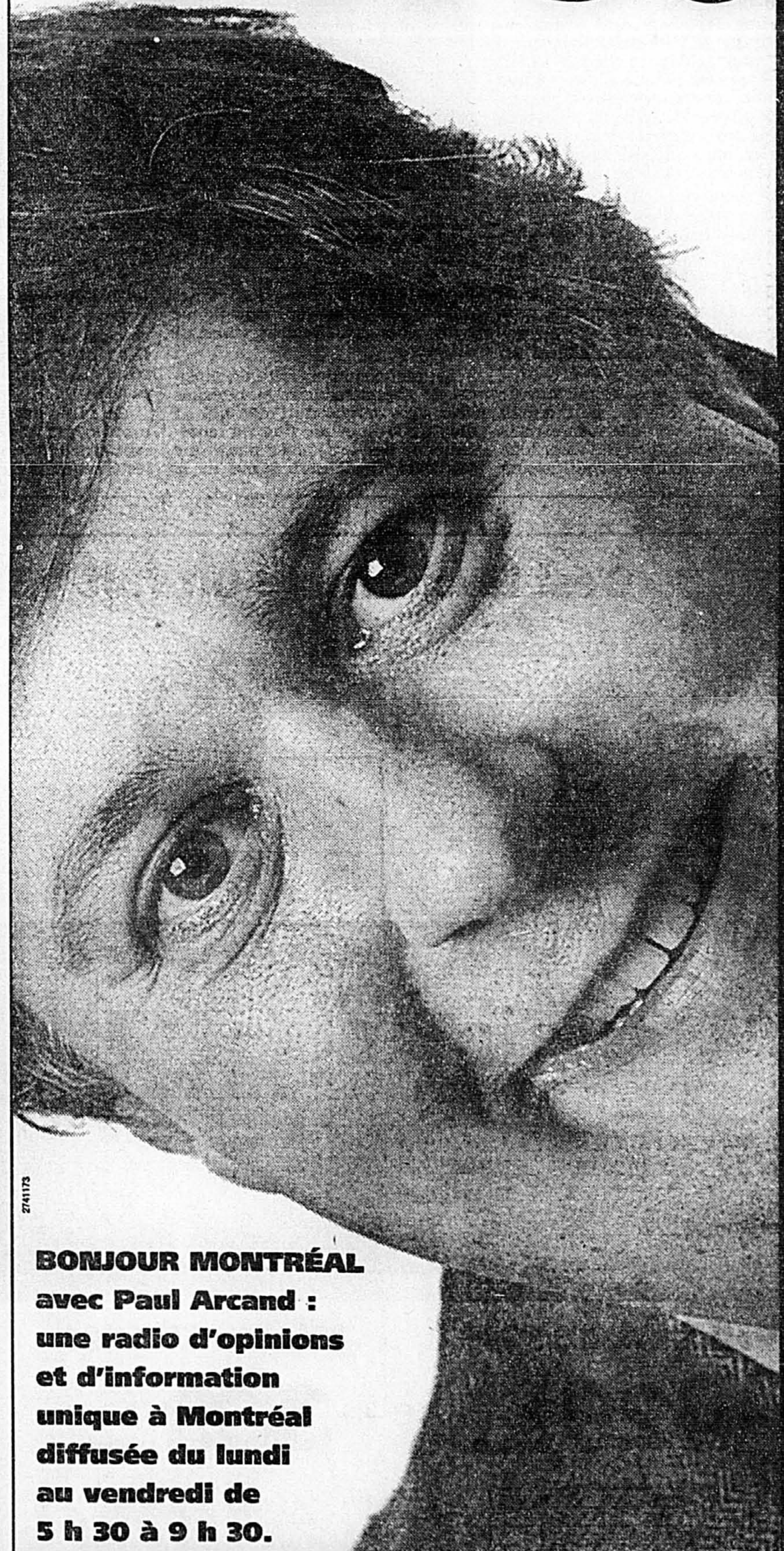
Le maire de Trois-Rivières, M. Guy LeBlanc, a quant à lui rappelé que la commémoration de Maurice Duplessis sera un puissant exercice de mémoire collective, une occasion de se rappeler l'histoire, de la vivre.

Les députés Yves Beaumier et Yves Rocheleau ont tour à tour fait allusion au nationalisme de Maurice Duplessis et à ses luttes contre les tendances centralisatrices du gouvernement fédéral.

Le président de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, M. Alain Gamelin, a ensuite dévoilé les principales manifestations qui marqueront l'Événement Duplessis, ombre et lumière. Son enfance, sa famille, le collectionneur, l'homme public tel que vu par le caricaturiste Robert LaPalme, la vie quotidienne, les luttes sociales, les relations ouvrières, Mgr Charbonneau, seront vus à travers des expositions, conférences, projections de film, pièces de théâtre, colloques et congrès, etc.

Ce sera aussi le retour de la télésérie Duplessis, tous les mardis de l'été, à 20h30, à Radio-Canada.

Un monde d'opinions dès 5 H 30



BONJOUR MONTRÉAL
avec Paul Arcand :
une radio d'opinions
et d'information
unique à Montréal
diffusée du lundi
au vendredi de
5 h 30 à 9 h 30.

CKAC 730
RADIO MÉDIA

Le pouvoir des mots

www.ckac.com

de plus en plus de
SUBARU
sur la route...



FORESTER L 99

- Traction intégrale
- Transmission manuelle
- Freins ABS
- 165 chevaux-vapeur
- Portes et fenêtres électriques
- Rétroviseurs chauffants à télécommande
- Porte-bagages au toit et plus...

pour aussi peu que

2999\$ /mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

• Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois.
Forester L (SW, 4X5S-P5) - versement initial de 3445 \$ ou échange équivalent.
Affectation de 20 000 km par année, 8 c tu km excédentaire.
Immatriculation, assurances et taxes en sus. L'offre se termine le 30 avril 1999.
Sous réserve d'approbation de crédit. Le modèle illustré peut différer du modèle offert.
Voyez votre concessionnaire participant pour obtenir tous les détails. www.subaru.ca



La voiture qui impressionne
ceux que la voiture n'impressionne plus.

La Traction intégrale™

SUBARU AUTO CENTRE
Montréal (514) 337-4235
JOUETTE SUBARU
Joliette (450) 755-1055
CONCEPT AUTOMOBILES
Granby (450) 372-2001
SUBARU LONGUEUIL
Longueuil (450) 672-6361

LACHUTE SUBARU
Brossard (450) 552-0264
SUBARU SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe (450) 778-3262
SUBARU REPENTIGNY
Repentigny (450) 585-9988
JOHN SCOTT SUBARU
Saint-Leonard (514) 725-3334

ADM AUTOMOBILE
Subaru de Laval (450) 658-6041
CARREFOUR SUBARU AUTO
Sainte-Foye (450) 625-1114
SUBARU SAINTE-AGATHE
Sainte-Agathe (450) 819-320-1600
1 800 453-1600

CARON SUBARU
Valleyfield (450) 371-8511
SUBARU SAINT-JERÔME
Saint-Jérôme (514) 475-6165
GRAVEL-SUBARU
Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2635
GATINEAU SUBARU
Gatineau (819) 843-4341

Politique

Céline Dion n'est « ni québécoise ni canadienne », soutient Suzanne Tremblay

Presse Canadienne

La députée bloquiste Suzanne Tremblay a affirmé devant un comité parlementaire fédéral sur le patrimoine que la chanteuse Céline Dion n'est « ni Québécoise ni Canadienne ».

« Céline Dion est devenue une chanteuse américaine ou universelle, a déclaré Mme Tremblay à Halifax. En son âme, elle n'est ni québécoise ni canadienne. Ses chansons ne reflètent rien de l'expérience québécoise. »

Le leader du Bloc, Gilles Duceppe, a tenté hier de rectifier le tir. « Je n'ai pas eu le temps de discuter avec Mme Tremblay au sujet de ce qu'elle a dit à Halifax sur le pourcentage de contenu canadien à la radio », a-t-il dit. La députée est actuellement soignée pour un cancer du sein.

« Pour moi, personnellement, je pense que Céline Dion est une artiste de calibre international et qu'il est possible d'être cela et d'être en même temps une Québécoise. Il n'y a pas de contradiction », a ajouté M. Duceppe, qui était interrogé à Montréal, à l'occasion d'un point de presse en marge des travaux de réflexion menés par une cinquantaine de militants bloquistes sur la souveraineté.

Mme Tremblay, qui a déjà affirmé que la ville de Hull était une des plus laides qu'elle ait jamais vues, et s'est plainte du trop grand nombre de drapeaux canadiens aux Jeux d'hiver de Nagano, au Japon, a fait ses dernières remarques en février, mais celles-ci n'ont été rapportées que tout récemment.

La soeur de la chanteuse, Denise Dion, a pris sa défense.

Céline demeure attachée à la province où elle possède une propriété et où vit sa famille, a-t-elle assuré. « C'est une petite fille de Charlemagne. Ce sont nos racines », a déclaré Denise Dion.

La vedette est actuellement en tournée à Dallas, au Texas.

M. Duceppe a souligné que le comité du patrimoine ne discutait pas de Mme Dion elle-même, mais du contenu canadien des émissions de radio. Certains radiodiffuseurs



« Céline Dion est devenue une chanteuse américaine ou universelle, a déclaré à Halifax la députée bloquiste Suzanne Tremblay. PHOTO PC

veulent une réduction de 10 % des quotas de musique canadienne qu'ils sont actuellement tenus de diffuser.

Laurent Saulnier, critique musical de l'hebdomadaire montréalais *Voir*, s'est moqué de l'idée que la diva de la musique pop ne représenterait pas le Québec parce que ses chansons ne parlent pas de la

loi 101 ou de la Gaspésie.

En général, les Québécois ressentent de l'orgueil face à Céline Dion, dit-il. « C'est la petite Québécoise qui a réussi sur la scène mondiale. »

Ce n'est pas en tenant de tels propos que Mme Tremblay va se faire des amis, estime M. Saulnier, les Québécois étant tellement enti-

chés de Céline Dion. « C'est la meilleure façon de ne pas se faire aimer au Québec. »

Céline Dion avait elle-même provoqué un tollé en 1992 quand elle avait déclaré que l'idée de l'indépendance du Québec lui paraissait épouvantable. Depuis, elle s'est abstenue de tout commentaire à sa veur politique.

La popularité de Chrétien rebondit

SONDAGE GALLUP

Après avoir chuté de 58 % en janvier à 50 % en février, la cote de popularité de Jean Chrétien a rebondi le mois dernier à 55 %, selon un sondage Gallup. Il appert que 34 % des Canadiens (contre 38 % en février) désapprouvent l'action du premier ministre, alors que 11 % n'ont pas d'opinion sur la question.

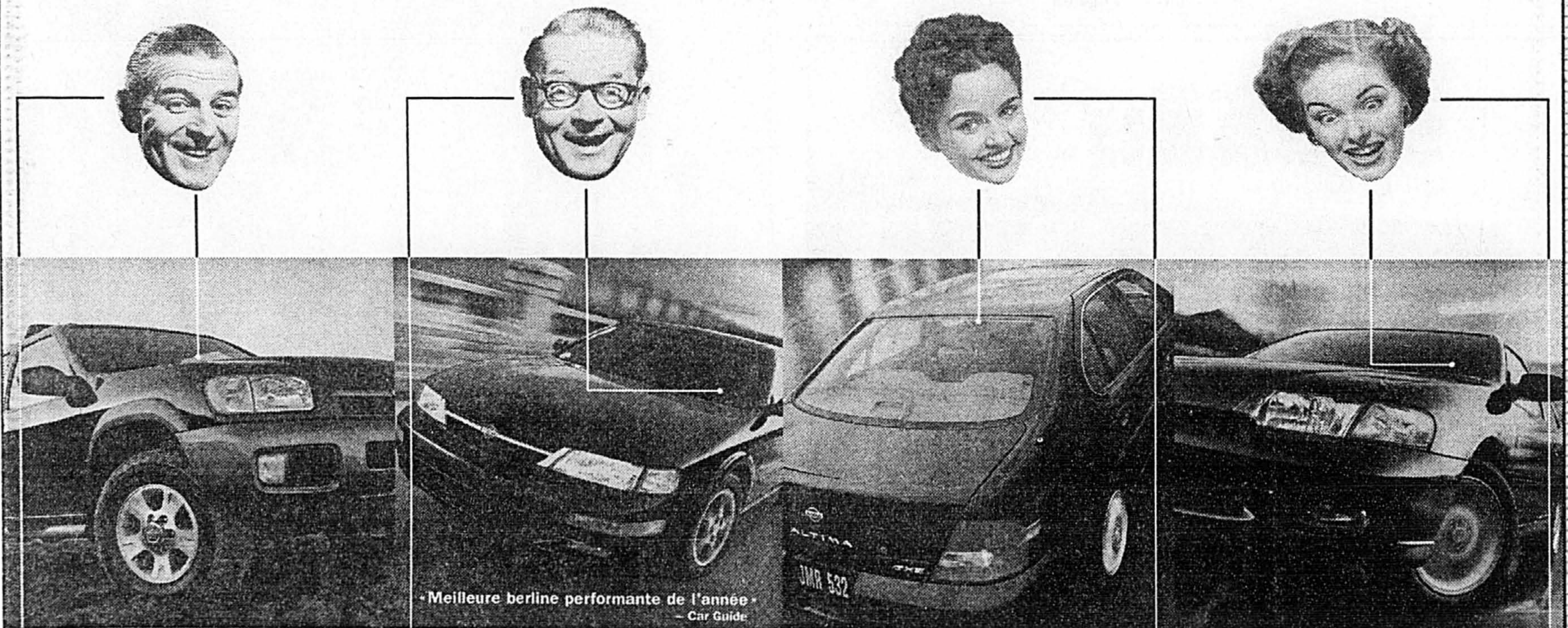
C'est au Québec que la remontée a été la forte : le taux de satisfaction à l'égard de M. Chrétien est ainsi passé en un mois de 29 % à 40 % tandis que le taux de mécontentement est tombé de 55 % à 47 %. Ailleurs dans le pays, la hausse de popularité du premier ministre a été moins marquée : stable dans les Maritimes à 53 %, +1 dans les Prairies (de 51 % à 52 %), +4 % en Ontario (de 64 % à 68 %). En Colombie-Britannique, par contre, M. Chrétien a perdu 3 % (de 57 % à 54 %). L'insatisfaction a grandi dans les Prairies (de 37 % à 41 %), s'est presque maintenue dans les Maritimes (de 30 % à 29 %) et a nettement baissé en Ontario (de 27 % à 23 %).

Le premier ministre obtient ses meilleurs appuis (61 %) auprès des Canadiens gagnant 50 000 \$ et plus par an, tandis que 57 % de ceux qui ont un revenu annuel compris entre 20 000 \$ et 50 000 \$ soutiennent son action et 48 % de ceux gagnant moins de 20 000 \$ par an.

M. Chrétien est plus populaire auprès des jeunes que des personnes de plus de 40 ans.

La marge d'erreur de ce sondage, mené par téléphone du 18 au 23 mars auprès de 1011 adultes de 18 ans et plus, est de 3,1 %, 19 fois sur 20. Elle augmente dans les régions plus faiblement représentées dans l'échantillon. Ainsi au Québec, elle est de 6,1 %, 19 fois sur 20.

C'est l'événement « on fait vot' bonheur » de Nissan. 



Pathfinder XE 1999.5

429\$ par mois

Acompte	Palement
0 \$	519 \$
2 999 \$	429 \$
3 999 \$	399 \$

LECTEUR CD INCLUS

Maxima ES 1999

369\$ par mois

0 \$ comptant disponible
36 mois: acompte de 2 999 \$
48 mois: acompte de 1 999 \$

TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE

Altima GXE 1999

279\$ par mois

Acompte	Palement
0 \$	319 \$
1 499 \$	279 \$
2 499 \$	259 \$

TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE

Sentra XE 1999

229\$ par mois

Acompte	Palement
0 \$	245 \$
599 \$	229 \$
1 899 \$	199 \$

RADIOCASSETTE AM/FM INCLUSE

Votre très sympathique concessionnaire



CLIMATISEUR INCLUS
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
PRÉPARATION INCLUSE
ASSISTANCE-DÉPANNAGE DE NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 48 mois pour la Sentra XE (C4LG59 BK00), acompte ou échange équivalent de 599 \$. Limite de 18 000 km/année avec 0,10 \$/km extra. Location de 36 mois pour le Pathfinder XE (5CAG59 AA00), acompte ou échange équivalent de 2 999 \$. Limite de 25 000 km/année avec 0,12 \$/km extra. Location de 36 mois pour la Maxima ES (U4XG79 AE00), acompte ou échange équivalent de 2 999 \$. Location de 48 mois, acompte ou échange équivalent de 3 999 \$. Limite de 18 000 km/année avec 0,15 \$/km extra. Location de 48 mois pour l'Altima GXE (T4RG79 AE00), acompte ou échange équivalent de 1 499 \$. Limite de 18 000 km/année avec 0,10 \$/km extra. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Frais de transport et préparation inclus. Les premier et dernier versements sont requis à la livraison. Cette offre s'adresse aux particuliers accrédités et est sur approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.

www.nissancanada.com
1 800 387-0122

Politique

Le Fonds de lutte contre la pauvreté prolongé d'un an

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, a annoncé hier que le Fonds de lutte contre la pauvreté continuera de financer des projets jusqu'au 31 mars 2001, ce qui représente une prolongation d'un an de ce programme doté d'une enveloppe de 250 millions mis à la disposition des démunis.

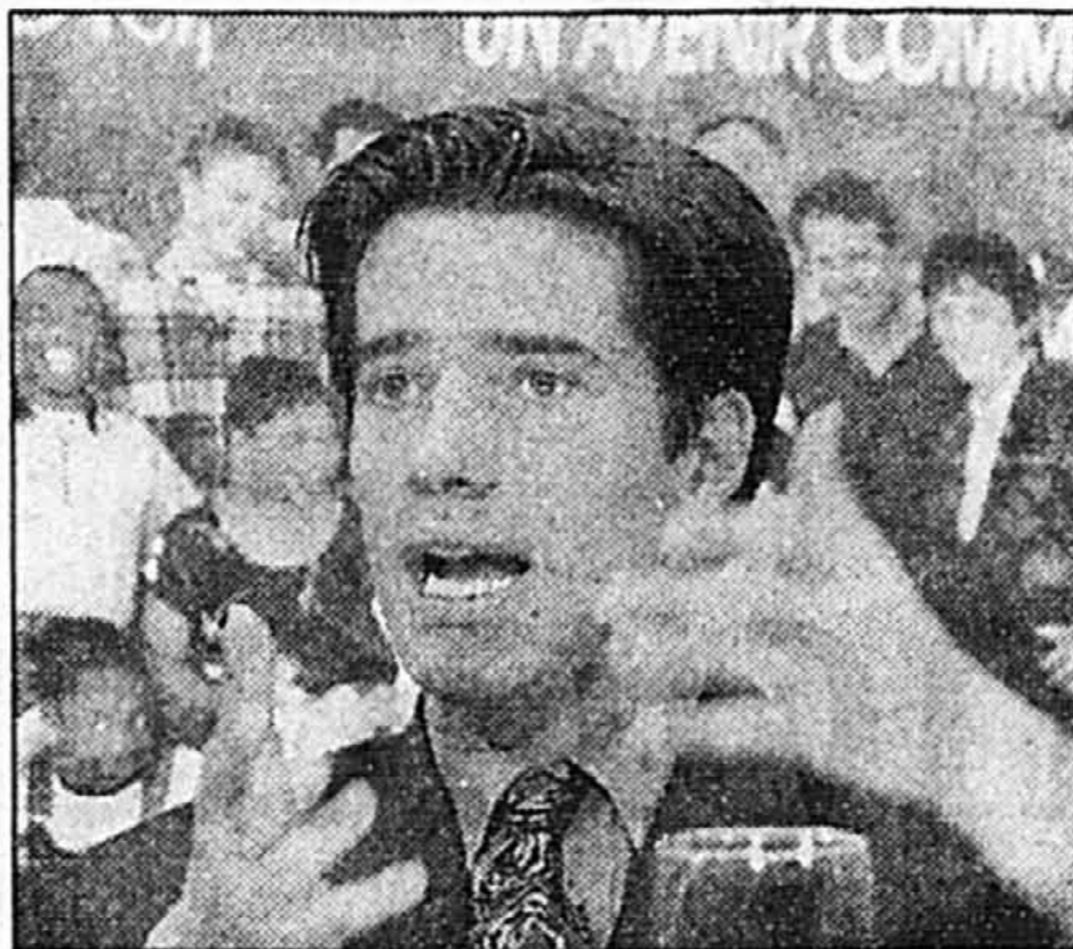
Issu d'un consensus intervenu en 1996 lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, le fonds a jusqu'ici permis d'investir 164 millions au bénéfice de plus de 16 000 personnes, dont près de la moitié vivaient de l'aide sociale depuis plus de quatre ans.

La décision de prolonger les activités du fonds, entérinée par le Conseil des ministres le 31 mars dernier, signifie que tous les projets qui auront été acceptés au plus tard le 31 mars 2000 recevront le paiement des sommes engagées jusqu'au 31 mars 2001.

« Ce décret, a expliqué le ministre Boisclair, s'avérait nécessaire puisque le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail a été créé pour une durée de trois ans et que plusieurs projets acceptés avant le 31 mars 2000 se termineront plus tard que cette date. »

M. Boisclair a rappelé que ce fonds vise à favoriser l'émergence de projets créateurs d'emplois à l'intention des personnes assistées sociales, des jeunes, des handicapés et des communautés locales frappées par le chômage et la pauvreté.

« J'ai été charmé par les projets financés par le Fonds de lutte, a précisé le ministre, et j'ai pu en mesurer les effets positifs sur les personnes et les communautés. C'est pour



PHOTOTHÈQUE, La Presse

André Boisclair

cette raison que je souhaite que le Fonds de lutte connaisse une suite, quitte à ce que son financement provienne d'une autre source. »

Afin d'assurer le suivi des activités du fonds, M. Boisclair a par ailleurs mandaté la députée de Vanier et adjointe parlementaire, Diane Barbeau, pour présider un comité du caucus des députés péquistes.

Le ministre estime que le fonds constitue un levier intéressant pour mener la lutte contre la pauvreté et pour favoriser la réinsertion sociale des démunis.

M. Boisclair a salué « l'engagement des organismes qui ont contribué à raviver l'espoir des personnes sans emploi » en plus de souligner l'apport des communautés régionales et locales qui ont permis aux moins bien nantis de reprendre confiance en eux.

Une manif pour l'ouverture de la session au Manitoba

Presse Canadienne
WINNIPEG

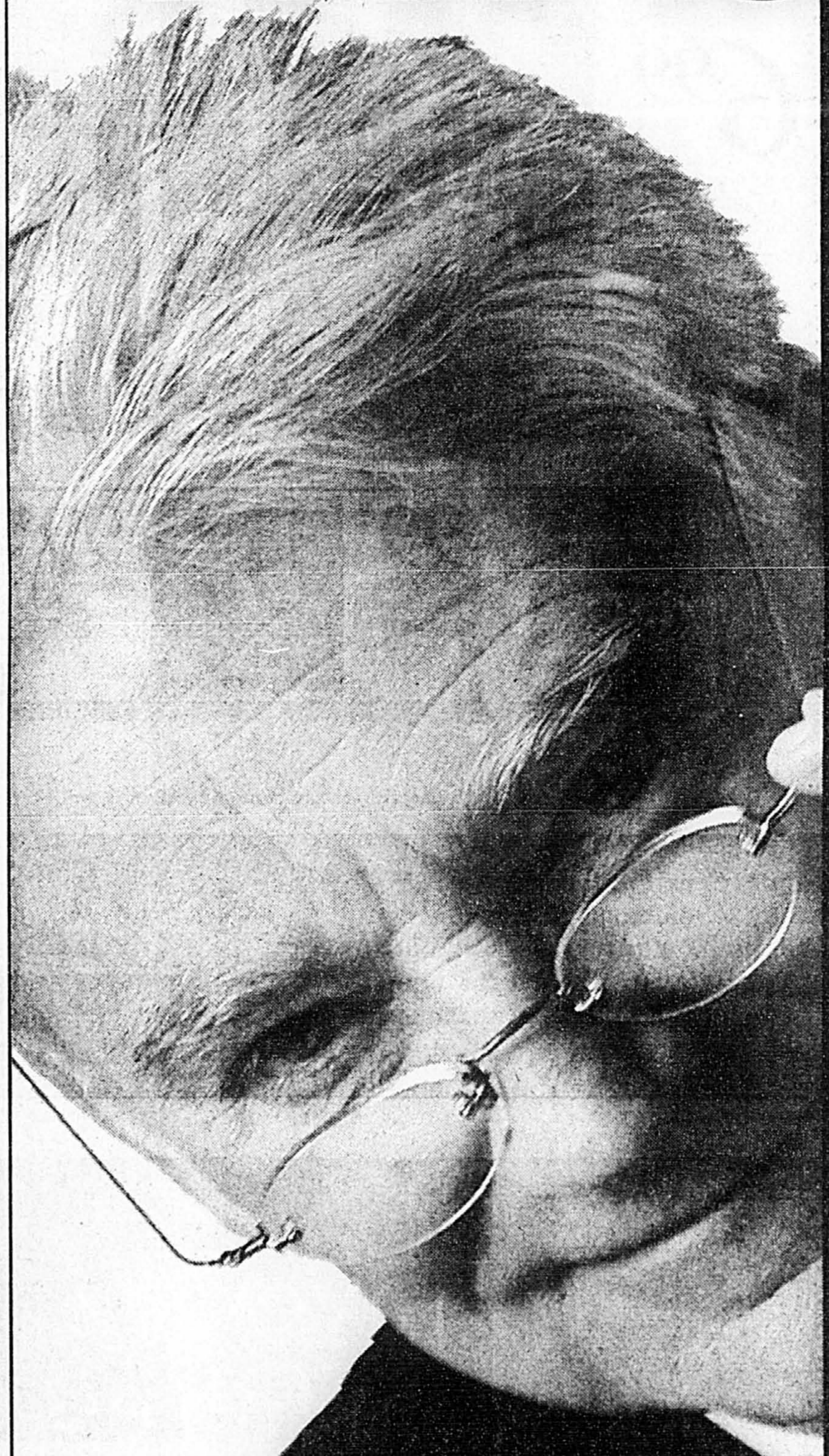
Des manifestants ont crié, des policiers ont utilisé du gaz au poivre de cayenne et une fanfare militaire a interprété le O Canada, hier, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire manitobaine.

Onze manifestants avaient été appréhendés, mais seuls six ont été écroués, car cinq autres ont pris la poudre d'escampette lorsque leurs acolytes les ont expulsés

d'une auto-patrouille. Quelques centaines de manifestants, en majeure partie des autochtones, s'étaient rassemblés à l'extérieur du parlement pour protester contre la pénurie d'emplois et pour exiger des logements de qualité supérieure et de meilleures routes.

Scandant « nous voulons travailler », les manifestants se sont bagarrés pendant près d'une heure avec environ 100 policiers de l'escouade antiémeute.

Des idées mordantes dès 11 H 15



Gilles Proulx anime
LE JOURNAL DU MIDI
du lundi au vendredi
de 11 h 15 à 13 h 45.

CKAC 730
RADIO MÉDIA
Le pouvoir des mots

www.ckac.com

ACURA

EL Édition Spéciale 1999

288 \$/mois* | 0\$ comptant
308\$/mois

- ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ☑ Régulateur de vitesse ☑ Puissant moteur VTEC ☑ Deux coussins gonflables (SRS)
- ☑ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Très, très SPÉCIAL, le printemps ACURA.



POST 19 800 \$



Intégrá Édition Spéciale 1999

288 \$/mois* | Option 0\$ comptant

- ☑ Climatiseur ☑ Groupe électrique ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ☑ Antenne électrique ☑ Deux coussins gonflables (SRS) et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour les Acura 1.6EL (modèle MB454X) et Integra (modèle DC434X) 1999. Total des paiements : 13 824 \$/14 784 \$ pour la 1.6EL et 13 824 \$/16 464 \$ pour l'Integra. *Un acompte de 895 \$ ou option 0\$ comptant à 308\$ par mois pour la 1.6EL et de 2 325 \$ ou option 0\$ comptant à 343\$ par mois pour l'Integra et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. *P.D.S.F. de 19 800 \$ pour l'Acura 1.6EL (modèle MB454X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Acura les concessionnaires fiables



ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

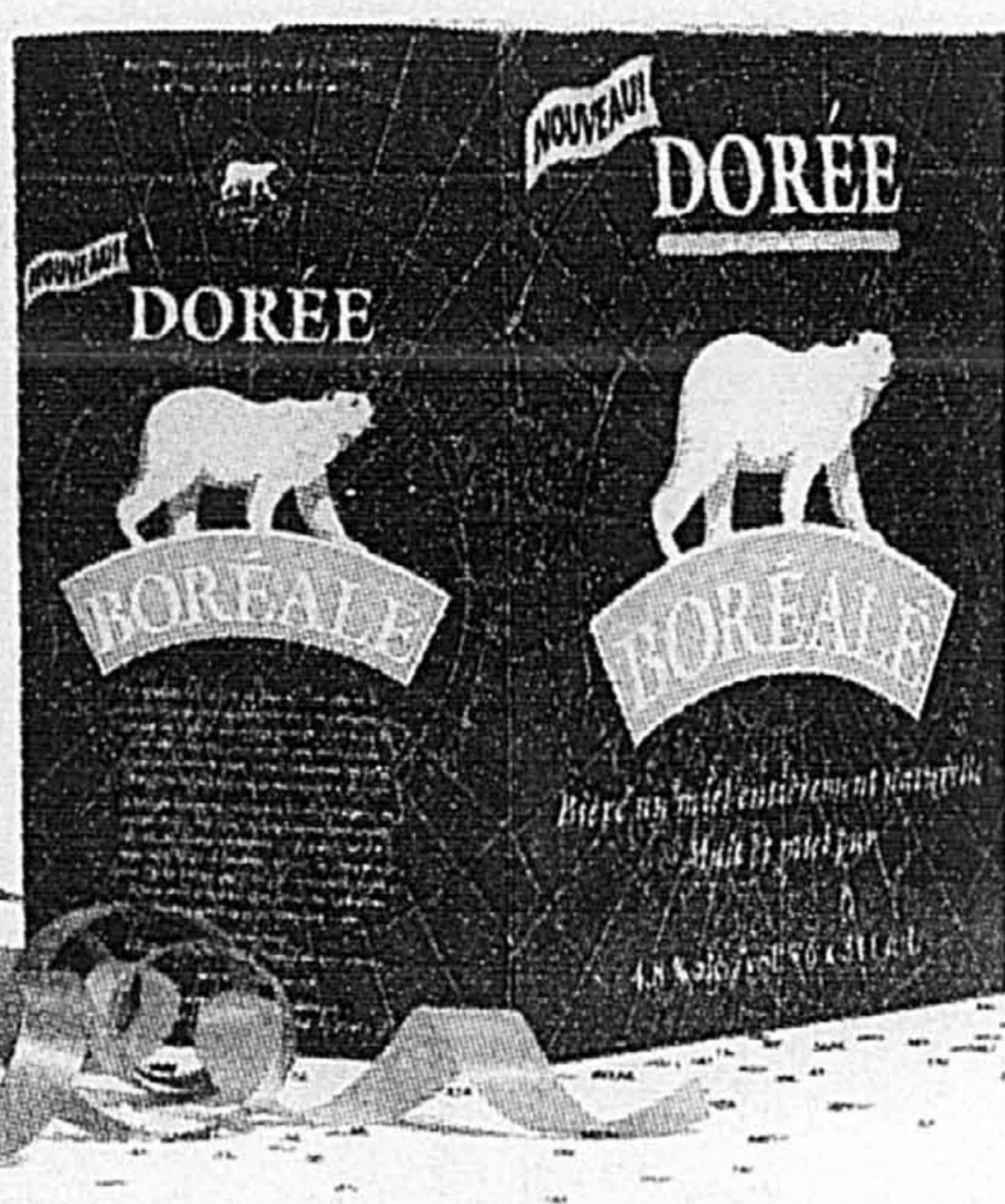
ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

2742517

Le printemps est arrivé. Tout le monde sur la terrasse!

6⁹⁹

BIÈRE BUNGEE
LABATT
Bouteilles consignées
6 x 341 ml

6⁹⁹

BIÈRE
BORÉALE
Bouteilles consignées
6 x 341 ml



99¢

Pains à hamburger
et à hot-dog
GENERATION
12 un.



99¢

Saucisses fumées
au poulet
BUDGET
450 g

4⁹⁹

chacune
Pizza surgelée
au choix
TRADIZIONALE,
NICKEL'S ou GIORGIO
12 pouces
795 à 900 g

Ces prix sont en vigueur du 5 avril au 11 avril 1999 inclusivement.

Pour célébrer ses 30 ans,
votre Restaurateur maison Provigo
vous offre plusieurs produits à prix
très avantageux. Parce qu'un bon
plat n'a pas besoin d'être accompagné
d'une facture salée.

Votre restaurateur
MAISON^{INC}
provigo



TRENTE
ANS
PRÈS DES
GENS
30

Politique



Gilles Duceppe

Rencontre entre les principaux acteurs des chantiers du Bloc

Presse Canadienne

Une cinquantaine de militants du Bloc québécois, et parmi eux M. Jacques Parizeau, se rencontraient hier à Montréal pour une mise en commun de leurs réflexions respectives amorcées il y a un mois sur la mondialisation, les pratiques démocratiques, le partenariat et la défense des intérêts du Québec.

Ils y préparèrent les premières ébauches des textes devant être présentés lors du conseil général du Bloc québécois, à la mi-avril, à Rivière-du-Loup.

« Ce qu'on va apporter va mobiliser les militants, relancer le débat dans la société. On n'a pas le choix, dans le contexte de la mondialisation », a fait valoir le chef du Bloc, Gilles Duceppe, à l'occasion d'une rencontre avec la presse, en matinée.

« Plutôt que de se poser la question sur la date du prochain référendum, on se pose la question du contenu du projet. Tout est en discussion sauf la souveraineté parce que je crois profondément qu'elle constitue la solution pour le Québec », a ajouté M. Duceppe.

« Nous devons définir quel genre de société nous voulons pour le Québec parce que le Canada, avec l'Union sociale, s'organise pour faire face à la mondialisation. Nous devons faire la même chose », a plaidé le chef bloquiste.

À la lumière des dernières discussions sur la représentation du Québec dans les forums internationaux, M. Duceppe juge que « c'est très difficile pour le Québec à l'intérieur du Canada. »

« Si le Québec veut progresser, il doit avoir le plus de moyens collectifs entre ses mains pour pouvoir être présent comme pays francophone à l'intérieur, par exemple, de cette grande organisation qu'est l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain) et qui va grandissant », a soutenu M. Duceppe.

Traversez l'Atlantique pour affaires. On vous offre l'Amérique pour le plaisir.



Devenez membre de Fréquence Plus*. Pour votre prochain voyage aller-retour en l'Espace 127 vers l'Europe, Air France vous offre suffisamment de Miles pour obtenir un billet gratuit* vers les États-Unis continentaux sur une de nos compagnies partenaires. D'autres bonnes nouvelles vous attendent au 1 800-667 2747. Appelez vite !

AIR FRANCE

G A G N E R L E C Œ U R D U M O N D E

*Air France vous offre un bonus de 11 500 Miles pour tout aller-retour en l'Espace 127 au départ du Canada entre le 1^{er} avril et le 31 août 1999 (dernier retour le 31 août 1999). Cette prime, ajoutée aux Miles normalement accumulés entre le Canada et l'Europe en l'Espace 127, représente un billet gratuit pour les États-Unis continentaux. Billet gratuit en classe économique selon disponibilité de la classe tarifaire réservée aux billets primes. Paiement des taxes à la charge du passager. †Devenez vite membre de Fréquence Plus en composant le 1 800 313 9599. C'est simple et gratuit.